



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le lundi 30 avril 2018 — Vol. 44 N° 111

Étude des crédits du ministère de la Culture
et des Communications (1) : volet
Culture et Communications

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture et de l'éducation

Le lundi 30 avril 2018 — Vol. 44 N° 111

Table des matières

Culture et Communications	1
Remarques préliminaires	1
Mme Marie Montpetit	1
Mme Agnès Maltais	3
Mme Claire Samson	4
Discussion générale	4
Adoption des crédits	41

Autres intervenants

Mme Rita Lo de Santis, présidente

M. Jean Habel

M. Patrick Huot

M. Jean-Denis Girard

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. David Birnbaum

Mme Caroline Simard

- * Mme Marie Collin, Société de télédiffusion du Québec
- * Mme Marie-Claude Champoux, ministère de la Culture et des Communications
- * Mme Louise Lantagne, Société de développement des entreprises culturelles
- * M. Marc Blondeau, Société de la Place des Arts de Montréal
- * Mme Anne-Marie Jean, Conseil des arts et des lettres du Québec

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le lundi 30 avril 2018 — Vol. 44 N° 111

**Étude des crédits du ministère de la Culture et des Communications (1) :
volet Culture et Communications**

(Quatorze heures)

La Présidente (Mme de Santis) : Bonjour. À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Culture et Communications des crédits budgétaires du portefeuille Culture et Communications pour l'exercice financier 2018-2019. Une enveloppe de quatre heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Carrière (Chapleau) sera remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Ouellette (Chomedey), par M. Girard (Trois-Rivières); et Mme Sauvé (Fabre), par Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré).

Culture et Communications

La Présidente (Mme de Santis) : Nous allons débiter par les remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, soit en fin d'après-midi aujourd'hui.

Remarques préliminaires

Alors, nous débutons avec les remarques préliminaires. Mme la ministre, la parole est à vous. Vous disposez de 12 minutes.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Tout d'abord, bien, permettez-moi de vous remercier, c'est un grand plaisir de participer à ces importants travaux aujourd'hui sous votre présidence, saluer également les collègues de la partie ministérielle, mes chers collègues, le député de Vanier-Les Rivières, Charlevoix—Côte-de-Beaupré, D'Arcy-McGee et Sainte-Rose également. J'en profite aussi pour saluer les collègues des oppositions, la députée de Taschereau et également la députée d'Iberville. Et je profiterai également de l'occasion pour saluer le porte-parole de l'opposition officielle en culture, qui n'est pas avec nous aujourd'hui à cause d'une blessure, mais qui, je suis certaine, suit avidement les travaux de la journée.

Je tiens également à saluer les gens du ministère qui m'accompagnent ainsi que les représentants des sociétés d'État. J'ai la chance, comme ministre de la Culture, de pouvoir compter sur une fonction publique très compétente et très dévouée. Alors, je les remercie de leur présence aujourd'hui, mais également du travail qu'ils ont effectué au cours des dernières semaines pour préparer les crédits, de même que mon cabinet ministériel, qui m'accompagne aujourd'hui.

Mme la Présidente, le secteur de la Culture et des Communications comporte plusieurs défis, mais il s'ouvre sur de formidables perspectives : la première, l'évolution des technologies, qui foisonne de nouvelles propositions dans les façons d'imaginer, de créer, de diffuser et de célébrer la culture; la deuxième, la mondialisation, qui offre d'immenses débouchés à nos créateurs et qui relève les exigences en création, ce qui peut s'avérer fort positif pour nos secteurs d'excellence; et finalement la diversification des disciplines, il y a aussi des opportunités en culture et en communications.

Je suis très fière d'avoir le privilège de participer à l'essor de la culture et des communications au Québec, un secteur qui permet à notre société de s'affirmer, de s'épanouir et de se faire connaître à travers le monde, un secteur qui contribue aux missions gouvernementales telles que l'éducation, le développement économique, l'emploi, la solidarité sociale ainsi que le rayonnement du Québec à l'étranger.

Notre gouvernement travaille sans relâche à valoriser la création et les métiers de la culture et des communications afin que ce secteur participe au développement économique et social du Québec, contribue au développement des jeunes par l'initiation aux arts et par la fréquentation des activités culturelles, à stimuler la puissance de l'imagination dans la maîtrise de nouveaux modes de création, de diffusion et de communication et, finalement, à continuer à donner au Québec une culture forte, reflet de notre créativité, de notre diversité, de notre unicité, de notre identité dans un monde où sont plus nécessaires que jamais la création, l'innovation et la démocratisation du savoir, en témoignent tous les jours nos musées, nos librairies et nos bibliothèques, notre cinéma et notre télévision, notre musique et notre théâtre, nos auteurs, de même que l'ensemble de nos créateurs et nos travailleurs culturels.

C'est pourquoi je salue avec enthousiasme les mesures annoncées pour le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du budget 2018-2019. En effet, Mme la Présidente, c'est avec beaucoup de fierté que notre

gouvernement a annoncé le mois dernier le plus important budget en culture de l'histoire du Québec. C'est donc, je le rappelle, 113 millions pour rapprocher la culture des jeunes et de la collectivité, 168 millions afin de favoriser la création et l'excellence, 110 millions pour appuyer la culture et le patrimoine dans toutes les régions et 116 millions dans le but de déployer la culture québécoise dans l'espace numérique. L'engagement de notre gouvernement à l'égard de la culture et de ses artisans constitue un grand levier qui permet au Québec de connaître son dynamisme actuel.

Avant d'aborder davantage les perspectives qui s'ouvrent pour ce nouvel exercice, j'aimerais, Mme la Présidente, dresser un bilan de l'année budgétaire qui vient de se terminer, une année très occupée au sein de notre administration. J'insisterai sur les réalisations structurantes que nous avons accomplies. Nos actions ont profité à toutes les régions du Québec. À la grandeur du territoire, nous avons posé des gestes en patrimoine, construit et rénové des salles de spectacles et des bibliothèques, dynamisé les institutions muséales, encouragé les sorties scolaires culturelles et conclu de nombreuses ententes de développement culturel.

Mme la Présidente, notre patrimoine représente aussi bien la richesse culturelle passée que celle du futur. Il est de notre devoir de protéger ces biens. Nous avons, cette année, déployé des efforts considérables pour veiller à la protection du patrimoine québécois et pour mettre en valeur un précieux héritage culturel appartenant en propre à chacun et chacune des Québécois et des Québécoises. En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, notre ministère a le pouvoir d'accorder des statuts de protection afin de répertorier, de préserver et de valoriser les éléments les plus significatifs de notre patrimoine. L'année écoulée a été, à cet égard, très productive, et c'est ainsi qu'au cours des derniers mois plusieurs gestes concrets ont été posés pour mettre en valeur ce précieux héritage. En effet, nos interventions font état de 10 classements de biens patrimoniaux inestimables, 12 désignations et six avis d'intention de classement.

Par ailleurs, je dois vous rappeler que l'oeuvre intitulée *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier* est désormais sous la protection de la loi. En effet, j'ai, voilà une semaine, signé un avis d'intention de classement pour cette extraordinaire peinture réalisée par Jacques-Louis David, éminent représentant du classicisme français. J'ai donc fait en sorte que demeure au Québec ce bien patrimonial exceptionnel offert en 1922 à la paroisse Notre-Dame-de-Québec. J'ajoute, Mme la Présidente, que j'ai, par la même occasion, chargé mes collaborateurs de concevoir une stratégie de protection des biens mobiliers à caractère religieux du Québec, et ce, dans l'objectif de garder au Québec des trésors de notre patrimoine.

Enfin, en termes de protection de notre patrimoine, ce sont plus de 12 millions de dollars qui ont servi à préserver plus de 70 bâtiments et biens patrimoniaux religieux partout au Québec, ce qui totalise une aide de 322 millions de dollars depuis 1995, et 2 916 projets ont été soutenus à ce jour pour ce type de patrimoine.

Mme la Présidente, la révolution des technologies numériques interpelle l'ensemble des secteurs de la culture. Les nouvelles pratiques ont modifié les modes de création, de production, de diffusion et de consommation. Il nous fallait donc permettre aux artistes, artisans et créateurs du Québec d'intégrer ce nouvel environnement numérique. Nous avons, en cette quatrième année du Plan culturel numérique du Québec, fait avancer le Québec dans le troisième millénaire. Rappelons que ce plan, lancé en 2014 en compagnie du premier ministre, prévoyait l'investissement de 110 millions sur sept ans. Il a pour but, notamment, de donner les moyens au milieu culturel de créer et d'innover dans un contexte d'effervescence technologique, de changement de pratiques, de faire rayonner notre culture chez nous, partout par la diffusion accrue de la culture québécoise sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, de créer une synergie entre les différents intervenants afin de rendre le réseau de la culture plus fort dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Depuis les tout débuts dans le cadre de sa mise en oeuvre, nous avons, entre autres, soutenu l'enrichissement des contenus numériques dans le secteur muséologique en collaboration avec La Société des musées du Québec et plus de 35 institutions, aidé les médias communautaires à mettre à niveau leurs équipements et à diffuser les contenus numériques, mis en oeuvre le grand dossier Accompagnement et appropriation pour l'adaptation numérique et pour le partage de nouvelles pratiques dans les secteurs de la culture, lancé un grand dossier, soit Visibilité et rayonnement des contenus culturels, misant notamment sur la mise en place d'un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois et permettant de remplir les engagements de la Stratégie numérique du Québec. Devant le succès remporté par cette initiative, nous avons, en 2017-2018, lancé 19 nouvelles mesures pour lesquelles ont été consacrés 19 millions, et 48 mesures se sont poursuivies.

• (14 h 10) •

Mme la Présidente, je l'ai dit à plusieurs reprises, nous sommes tous conscients que la révolution numérique touche toutes les formes d'expression de la culture. Certains créateurs et artisans sont toutefois situés sur la ligne de front des changements en cours. C'est le cas, notamment, des femmes et des hommes oeuvrant dans l'industrie de la musique. Pour soutenir leur transition, nous avons lancé en 2017 le Plan d'action pour la musique. Doté d'une enveloppe de 8,4 millions sur deux ans, ce plan comprend quatre grandes orientations : aider les créateurs et l'industrie dans leur adaptation numérique, favoriser les projets structurants pour le secteur de la musique, promouvoir la chanson francophone et la musique du Québec et préserver l'essence de notre industrie de la musique. Cette année, nous avons investi 3,6 millions du plan en oeuvrant de pair avec les sociétés d'État, l'industrie et les associations professionnelles. Entre autres projets, nous avons réalisé un programme pilote de soutien aux trames sonores produites ici, une mesure d'aide à l'acquisition de compétences numériques, une bonification de l'Aide à l'exportation, une promotion de la musique québécoise auprès des jeunes publics dans les festivals et événements se déroulant au Québec, une intensification de notre défense des intérêts de la musique québécoise, notamment par la radiodiffusion et le droit d'auteur. Les musiciens et acteurs de l'industrie de la musique font face à de grands défis, et nous saurons y répondre et les accompagner.

Mme la Présidente, pendant l'année 2017-2018, le ministère a lancé aux médias d'information québécois le message suivant : Nous comprenons les enjeux auxquels la presse est confrontée et que son modèle d'affaires est transformé par la technologie. Nous comprenons que les médias régionaux sont touchés et estimons que ces organes de presse sont

essentiels à l'information de qualité et à la démocratie. Une adaptation est nécessaire face au numérique et aux nouvelles habitudes de consommation, et c'est dans cette perspective que nous avons instauré le nouveau Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite. Déjà, un premier appel de projets de ce programme a permis de soutenir 12 initiatives dans la presse écrite pour un montant total de 2,2 millions. Enfin, nous avons bonifié le Programme d'aide aux médias communautaires de 800 000 \$, un montant qui s'ajoute aux 4,7 millions annuellement accordés aux 160 médias communautaires du Québec. Ce soutien résolu à notre presse écrite se poursuivra cette année, car le budget 2018 reconnaît la nécessité d'aider davantage nos entreprises d'information, notamment en ce qui concerne l'innovation numérique et l'évolution des modèles d'affaires. Cette mesure additionnelle est estimée à 64,7 millions.

Mme la Présidente, l'éveil à la culture est, pour les jeunes, un facteur déterminant dans leur développement. Il est donc essentiel de rapprocher les jeunes de la culture. Nous voulons que la culture soit au coeur de nos établissements d'enseignement, des centres de la petite enfance, de nos quartiers, de nos villages et de nos villes. Depuis plusieurs années déjà, notre gouvernement est résolument à pied d'oeuvre en ce sens. Nous avons donc annoncé dans un premier temps, et j'en suis très fière, 35 millions pour offrir des activités culturelles en service de garde ainsi que des sorties culturelles qui permettront aux enfants du Québec de découvrir encore davantage le théâtre, la musique, nos auteurs ainsi que nos musées.

En parlant de musées, Mme la Présidente, permettez-moi aussi de rappeler l'extraordinaire mesure que notre gouvernement a annoncée lors du dernier budget, soit la gratuité des musées soutenue par le ministère de la Culture et des Communications, et ce, un dimanche par mois. Ce sera assurément une mesure fort populaire qui permettra de rendre encore davantage la culture accessible.

Mme la Présidente, permettez-moi d'évoquer maintenant une réalisation importante destinée à appréhender une réalité affligeante, je fais référence aux problématiques de harcèlement sexuel et d'agressions auxquelles nous avons été confrontés lors de la dernière année. Il nous faut reconnaître les faits, les milieux de la culture et de la création ont été dramatiquement interpellés par cette question. Redisons-le ici, les artistes et les travailleurs des milieux culturels ont le droit de travailler à l'abri d'un tel fléau. Leurs milieux de travail doivent être exempts de toute forme de harcèlement. C'est avec une conscience aigüe de notre responsabilité collective à cet égard que j'ai participé à la mobilisation contre ce phénomène. Depuis, il y a eu ce grand forum le 14 décembre 2017 alors que notre gouvernement...

La Présidente (Mme de Santis) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Vous pouvez continuer tout à l'heure, parce que, maintenant, c'est au tour de la porte-parole de l'opposition officielle à prendre la parole, sept minutes.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais : Merci, Mme la Présidente. Je ferai de brèves remarques préliminaires, préférant conserver la majorité de mon temps pour la période de questions-réponses. D'abord, évidemment, je suis ici, la ministre l'a souligné, en lieu et place du député de Matane-Matapédia, à qui on souhaite prompt rétablissement. On a hâte de le revoir à l'Assemblée. Alors, je vais essayer de faire honneur à sa capacité de travail, que je connais bien. Je veux saluer la ministre, avec toute son équipe de personnel de cabinet. Je veux saluer la sous-ministre, avec tous les personnels, fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications, les gens des sociétés d'État que je vois ici aussi. Je sais que c'est beaucoup de boulot, l'étude des crédits. Je veux vous remercier pour ce travail volumineux et fort intéressant qui sert beaucoup plus que pendant l'étude des crédits, je vais vous le dire, il nous sert toute l'année. Un petit mot, simplement, je veux saluer les collègues, collègues du côté ministériel, collègue de la deuxième opposition avec qui j'ai fait ces crédits régulièrement.

La Politique culturelle devait être dévoilée au printemps 2017, il y a un an maintenant. Ensuite, on a reporté la Politique culturelle à l'automne 2017 puis à la rentrée 2018. Et aujourd'hui, alors que nous avons devant nous l'étude des crédits, la Politique culturelle n'est toujours pas dévoilée, et ça a mis la ministre devant un choix qu'elle devait faire : soit dévoiler les crédits du ministère, y compris les crédits qui vont aller à la Politique culturelle pour vrai, soit décider de ne pas les dévoiler et de les garder pour un punch en dévoilant la Politique culturelle, un punch qui va arriver avant les élections, comme par hasard. Je trouve ça dommage parce que, j'ai calculé, dans les crédits 2018-2019, ceux qu'on va voter aujourd'hui, 46 % nous échappent, 46 % des crédits que nous votons aujourd'hui. La seule indication est : Ces mesures seront dévoilées dans la future Politique culturelle. Nous votons à l'aveugle. Et j'irais même plus loin, sur les 509 millions annoncés, moi, j'en ai calculé 158 millions qui sont à l'aveugle aussi. Je déplore cela. Je le fais ouvertement, simplement. Je n'ai jamais vu ici une étude des crédits où nous votons les crédits à l'aveugle. Le précédent président, Michel Bissonnet, disait que nier cela, notre rôle fondamental de contrôleurs de finances publiques, «[ça] pourrait avoir pour effet de porter atteinte à l'autorité de l'Assemblée en matière financière et pourrait vraisemblablement constituer, à première vue, un outrage au Parlement». Je pense qu'on n'ira pas jusque-là aujourd'hui, mais...

Et, quant à la décision du président récent, du 12 avril 2018, c'est à l'Assemblée qu'il revient d'étudier les crédits et, ultérieurement, de les accorder ou non. «Ce rôle de l'Assemblée s'inscrit dans son pouvoir de surveillance sur tout acte du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes.» Mais il dit ceci, et je vais rester là-dessus, puis j'espère que ça va être là-dessus qu'on va rester : «En effet, bien que la communication de documents relève de la discrétion du gouvernement, il est souhaitable, voire même nécessaire — il dit le mot "nécessaire" — en matière de contrôle parlementaire, d'avoir une collaboration permettant une information la plus complète possible.»

J'espère qu'aujourd'hui nous aurons les informations qui nous permettront de voter véritablement les crédits du ministère de la Culture en toute connaissance de cause. Je pense, ce n'est pas seulement moi, c'est tous les organismes qui attendent des réponses, qui veulent ces réponses. Merci.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci, Mme la députée. 3 min 30 s seront ajoutées aux blocs qui vont suivre. Maintenant, j'invite la députée d'Iberville et porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires, un maximum de cinq minutes.

Mme Claire Samson

Mme Samson : Je serai très brève, Mme la Présidente, voulant également garder mon temps pour la période des questions. Je salue la ministre et son équipe, les gestionnaires qui l'accompagnent aujourd'hui.

Moi aussi, je vous avoue que, lorsque j'ai étudié les crédits, force est de constater qu'effectivement on vote sans savoir ce qui va se passer, ce qui est excessivement frustrant. Après quatre ans de consultations, après trois ministres, on se ramasse aujourd'hui avec encore trop peu d'information. C'est vraiment déplorable, c'est triste, espérons que ça ne sera pas toujours comme ça. C'est tout, Mme la Présidente.

Discussion générale

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Alors maintenant, je suis prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. Mme la députée de Taschereau, la parole est à vous.

Mme Maltais : Oui, merci, Mme la Présidente. J'aurai une question brève pour la ministre. J'ai parlé de chiffres tout à l'heure. Dans le document sur la culture, *Un engagement soutenu pour la culture québécoise*, il nous est écrit qu'en 2018-2019 l'augmentation des budgets destinés à la création, production et à la diffusion, soit CALQ et SODEC, sera de 17,4 millions, mais, quand je vais dans les documents, dans le budget de dépenses, j'en ai pour 5,7 millions. Où est l'autre 12 millions?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Juste question de compréhension, vous réferez à quelle page? Parce que ce qui a été annoncé dans le budget, c'est 100 millions pour le Conseil des arts et lettres du Québec et la SODEC.

Mme Maltais : Oui, je sais. Bon, le gouvernement a annoncé 100 millions sur cinq ans, mais cette année, crédits 2018-2019, d'après ce document ministériel, gouvernemental, page 6, culture, 2018-2019, 17,4 millions au CALQ et à la SODEC, mais, si je vais au budget de dépenses, livre du ministre des Finances, on voit SODEC qui a une augmentation de 1,7 million en budget de dépenses 2018-2019, page 73, et on voit Conseil des arts et des lettres, une augmentation de 4 millions, ça fait 5,7 millions. Je me suis dit que les 10 millions supplémentaires doivent être en quelque part.

Mme Montpetit : C'est exactement... Je pense que... Comme on vient de le mentionner, dans le budget, ce qui a été annoncé, c'est 100 millions supplémentaires sur cinq ans qui vont être octroyés pour la création, la diffusion au Conseil des arts et lettres du Québec ainsi qu'à la SODEC. Donc, il y a un montant qui est porté aux crédits, il y a des montants qui seront annoncés dans le cadre du dévoilement de la Politique culturelle prochainement.

• (14 h 20) •

Mme Maltais : Mme la Présidente, il y a un problème, là. C'est parce que je ne parle pas des montants... Les autres mesures de la Politique culturelle de 3 millions, je ne les compte pas, c'est sur une autre ligne en page 6. En page 6, c'est écrit : 2018-2019, augmentation des budgets, là, c'est noté, CALQ et SODEC, 17,4 millions en 2017-2018, O.K.? Je vais dans les livres déposés par le ministre des Finances, budget de dépenses 2018-2019, crédits, page 73, et j'ai l'augmentation organisme par organisme, page 73, alors 1,7 million d'augmentation à la SODEC puis 4 millions d'augmentation au Conseil des arts et des lettres. Où est le 12 millions? Je suis sûre que vous avez une réponse, je suis sûre. Je veux juste le savoir, parce que j'essaie d'aider à ce qu'on comprenne les crédits du ministère, mais là, entre les deux cahiers, j'ai une différence d'à peu près 12 millions.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Non, mais je pense que la réponse est claire. Comme je vous dis, il y a des sommes qui vont être annoncées. L'année 2018-2019... On est dans l'année 2018-2019. Donc, quand il y aura le dévoilement de la Politique culturelle prochainement, auquel vous serez évidemment invitée, il y aura les sommes supplémentaires qui vont être annoncées pour le Conseil des arts et lettres du Québec et la SODEC.

Mme Maltais : Bon, Mme la Présidente, est-ce que ça signifie que les 5,7 millions... C'est quoi, la différence entre le 17 millions puis... Non, je ne m'attendais pas à passer beaucoup de temps là-dessus, là, je suis vraiment étonnée. Il y a deux chiffres différents, plus un 3 millions attribué à la Politique culturelle. Alors, il y a une différence entre 12,7 millions... entre 17,4 millions puis 5,7 millions. Combien vont au CALQ, combien vont à la SODEC? Parce que, dans les cahiers du ministère des Finances, ils les séparent. Alors, dites-moi, cette année — on vote les crédits 2018-2019, on ne vote pas la Politique culturelle, là, on vote les crédits 2018-2019 — combien d'argent va au CALQ, combien d'argent va à la SODEC. On est en étude des crédits 2019. Parce que, si on vote ces crédits-là... Parce qu'on ne vote pas un feuillet... Le feuillet ministériel, ce n'est pas ça qu'on vote, là, on vote les crédits. Or, ce que j'ai aux crédits, moi, c'est, pour 2018-2019, 5,7 millions de plus pour le CALQ et la SODEC. Est-ce que c'est ça qu'on vote aujourd'hui?

Mme Montpetit : Bien, ce qui peut peut-être vous éclairer, si ça répond à votre question, c'est que c'est des montants qui ont été confirmés par le Conseil du trésor au budget et c'est des sommes auxquelles le ministère de la Culture et des Communications aura recours au Fonds de suppléance, dans le fond, pour faire les annonces qui s'ensuivent dans le cadre de la Politique culturelle.

Mme Maltais : O.K. Donc, on calcule que, pour le CALQ et la SODEC, il y a 17,4 millions, en 2018-2019, moins 5,7 millions?

Mme Montpetit : Je m'excuse, je n'ai pas entendu votre question.

Mme Maltais : Pour le CALQ et la SODEC, en 2018-2019, il y a 17,4 millions moins le 5,7 millions qui est annoncé?

Mme Montpetit : Non, incluant.

Mme Maltais : Incluant, donc il y a un 11,7 millions qui va être dans la Politique culturelle pour le CALQ et la SODEC?

Mme Montpetit : Oui, c'est ça. Donc, c'est ce que j'essaie de vous expliquer depuis le début de cet échange, le 17,4 millions de 2018-2019 va être un montant, dans sa totalité, qui va être octroyé pour le Conseil des arts et lettres du Québec et pour la SODEC dans une proportion qu'on annoncera plus tard dans le cadre du dévoilement de la Politique culturelle, et ça inclut l'ensemble des sommes.

Mme Maltais : Donc, on en connaît 5,7 millions : 1,7 million à la SODEC et 4 millions au CALQ. Et le 11,7 millions, est-ce qu'on pourrait savoir, vu qu'on vote les crédits, combien vont au CALQ, combien vont à la SODEC?

Mme Montpetit : Non, mais comme... Je pense qu'on peut passer beaucoup de temps là-dessus, là, mais je vais être obligée de me répéter à chaque question qui va être posée en ce sens. Il y a une politique culturelle qui va être annoncée, vous le savez, vous en avez parlé dans vos remarques préliminaires, d'entrée de jeu. Il y a des annonces qui ont été faites à savoir que ce serait une enveloppe substantielle pour le Conseil des arts et lettres du Québec et pour la SODEC, et, en temps et lieu, les montants et la proportion seront annoncés lorsqu'on va dévoiler cette politique.

Mme Maltais : Alors, je comprends, Mme la Présidente, que je n'aurai pas réponse à mes questions et que je n'ai pas la collaboration de la ministre pour me dire... Comme c'est écrit dans les cahiers d'habitude, CALQ et SODEC sont séparés, je comprends. «Autres mesures de la Politique culturelle», donc ce n'est pas de l'argent au CALQ et à la SODEC, ça va où, ça? Qu'est-ce qu'il va y avoir dans «autres mesures de la Politique culturelle»? On vote les crédits, je l'ai dit que je n'acceptais pas cette façon de faire.

Mme Montpetit : Bien, écoutez, je vais répondre puis je vais peut-être en profiter pour dire... malheureusement, je n'ai pas eu le temps de finir mon allocution d'introduction, mais on a quatre heures à passer ensemble, et je nous souhaite, je pense, qu'on puisse faire ces échanges dans la meilleure collaboration possible. Donc, si on veut souligner à chaque fois... Moi, je suis là pour répondre à toutes les questions. Je viens ici de bonne foi. Ça va me faire extrêmement plaisir de répondre, mais, si la question est toujours la même, à savoir : Comment... les montants qui ont été annoncés au budget pour le dévoilement de la Politique culturelle du Québec?, la réponse va toujours être la même : En temps et lieu, dans les prochaines semaines, il y a une politique culturelle qui va être dévoilée, la deuxième au Québec, qui est accompagnée de sommes substantielles et historiques, et, en temps et lieu, on aura l'occasion de dévoiler ces montants.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, Mme la Présidente. C'est ça, on va être... Moi, j'étudie les crédits de la Culture et je suis habituée à ce que les crédits de la Culture nous disent la vérité sur combien d'argent on met dans les organisations culturelles. Puis, quand une politique culturelle est attendue depuis un an, bien, je m'attends à avoir des réponses. Mais c'est correct, mais c'est... Ça, pour moi, c'est fondamental, c'est de l'étude de crédits. Je ne suis pas dans le débat, je suis vraiment dans de l'étude de crédits, bon.

Donc, on a un problème avec le secteur musical depuis un bout de temps avec la présence des GAFAs, avec la présence des grands joueurs internationaux. Les ventes de disques physiques sont en chute libre, les ventes de disques numériques sont en chute libre, et les gens passent de plus en plus par les grands joueurs comme Spotify. Or, or, il n'y a pas de redevances, ou à peu près pas. C'est 0,004 \$ de redevances, selon l'ADISQ, pour chaque clic sur Spotify. Les artistes sont en train de voir leurs redevances diminuer en chute libre, leurs revenus diminuent en chute libre.

Qu'est-ce que vous avez à faire... Qu'est-ce que vous pouvez faire? L'ADISQ demande 15 millions sur deux ans depuis deux ans. Quelle réponse vous allez donner à cette demande urgente, pressante, du secteur de la musique, d'aider l'industrie de la musique?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Merci, Mme la Présidente. Bien, tout d'abord, je veux vraiment rassurer la députée de Taschereau que je partage l'entière responsabilité de ses préoccupations par rapport à nos créateurs du Québec. Il faut les soutenir, évidemment, du mieux qu'on peut. Pas de créateurs, pas de création, et c'est vraiment en ce sens que le travail se fait au gouvernement, au ministère de la Culture et des Communications, mais dans les annonces qui ont été faites et dans celles à venir.

Pour répondre plus précisément à la question : Qu'est-ce qui se fait à cette demande urgente?, je veux rappeler qu'à mon arrivée, là, dès le mois d'octobre, début novembre, il y a une annonce de 8,4 millions qui a été faite pour le plan d'aide à la musique sur deux ans. Et l'objectif de ce plan d'action, c'était notamment de soutenir les créateurs, mais également l'industrie, qui est confrontée, effectivement, comme on le dit, à beaucoup de changements, donc, notamment, ça a été les grands groupes, mais toute la question de l'écoute de la musique en continu.

Donc, peut-être juste le rappeler, cette enveloppe-là de 8,4 millions qui a été donnée, dans le fond, elle servait... il y avait quatre axes, donc, un qui était pour accompagner les créateurs et soutenir l'industrie de la musique pour faciliter leur adaptation au numérique, donc, exactement dans cet objectif-là, mais également, aussi, bon, promouvoir la chanson francophone, la musique d'ici. Et le travail qui est fait aussi, c'est un travail au niveau de toute la question de la découvrabilité aussi, de permettre que, sur ces grandes plateformes là d'écoute de musique en continu notamment, la musique francophone du Québec se retrouve et soit facile à retrouver par l'ensemble des gens qui écoutent ça.

Donc, le plan qui a été annoncé répondait exactement à ces demandes-là pour venir soutenir l'industrie également. Puis je le répète, je vais le répéter plusieurs fois aussi dans nos discussions, il y a déjà un premier pas qui a été fait il y a quelques mois déjà. Et, dans le dévoilement de la Politique culturelle qui est à venir, les 100 millions dont on parle, notamment pour le Conseil des arts et lettres du Québec, pour la SODEC puis pour le plan numérique, également, viendront aider à soutenir nos créateurs au Québec.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Taschereau.

• (14 h 30) •

Mme Maltais : J'ai le discours sur le budget 2017-2018, l'année dernière, où le ministre des Finances disait : «J'annonce [...] des crédits[...] — bon — de [...] en faveur des institutions muséales et du patrimoine culturel ainsi que 5 millions de dollars pour le secteur de la musique.» Et il était très clair, c'était écrit que c'étaient des sommes additionnelles. Je l'ai un peu plus haut dans le paragraphe, «des sommes additionnelles», «5 millions de dollars pour le secteur de la musique». Dans le Plan d'action pour la musique, il n'y a que 2 750 000 \$ sur deux ans de sommes additionnelles, selon l'ADISQ, et c'est vrai, on est allés vérifier.

Alors, vous aviez annoncé 5 millions, il y a 2 750 000 \$ seulement de sommes additionnelles qui ont été déposées. Dans la prochaine Politique culturelle ou dans l'argent qu'on n'arrive pas à voir où il va, est-ce qu'il y aura des sommes pour que l'industrie de la musique, l'industrie de la chanson, nos artistes puissent vivre convenablement de leur art? Est-ce qu'on va avoir enfin quelque chose qui va se passer en musique pour que nos petites entreprises québécoises... Ce n'est pas des gros joueurs, quand tu parles aux «majors», à Sony Musique et ces gens-là, ce sont des belles entreprises au Québec, mais au niveau mondial, ce sont des petites entreprises. Est-ce qu'il va y avoir un soutien financier suffisant pour répondre à la chute incroyable, là, des revenus en musique? Écoutez, j'ai des chiffres : la baisse des albums physiques... de ventes, variation entre 2004-2017, des albums, moins 72 %, puis c'était là les plus gros revenus des artistes, moins 72 %; albums et pistes numériques, entre 2013 et 2017, moins 42 %. Alors, comment on va faire, face aux Spotify de ce monde? Quel est votre... Est-ce que vous allez investir véritablement dans l'industrie de la musique? C'est une vraie question que j'ai posée à votre collègue l'année dernière, mais là l'argent ne semble pas être au rendez-vous, puis il va falloir donner un coup. Est-ce que vous avez une stratégie? Est-ce que vous allez débloquer plus d'argent? Comment on va faire pour arriver à soutenir nos artistes?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, peut-être juste pour bien répondre à la députée de Taschereau, je pense qu'il y a peut-être un enjeu, au départ, de concordance de chiffres parce que... puis je sais les représentations qui ont été faites par l'ADISQ à cet effet, mais il doit y avoir un enjeu de concordance parce que c'est vraiment 2 750 000 \$, qui correspond au montant de l'augmentation transitoire des budgets du secteur de la musique — puis là je vous invite à noter les chiffres, là — il y a un 2 millions pour le maintien d'une autre mesure transitoire dont le milieu de la musique bénéficie depuis quelques années et qu'on a décidé de prolonger de deux ans. Alors, ça, ça porte l'augmentation des budgets de la SODEC pour le secteur de la musique à 4 750 000 \$. En plus de l'augmentation du soutien direct aux entreprises, il y a un 900 000 \$ qui a été consacré à aider l'industrie à développer ses compétences, à améliorer son positionnement numérique. Donc, c'est 5,5 millions qui ont été priorisés pour l'aide aux entreprises juste dans ces deux volets.

Pour répondre plus largement, parce que je présume que le temps file dans cet échange, je tiens vraiment à la rassurer, en ce sens que l'ensemble des secteurs, dans la Politique culturelle, on va répondre aux... Puis, vous l'avez vu, on a répondu à la question de l'aide aux médias, on a répondu à différents volets qui avaient à faire face à toute la question des mutations importantes auxquelles est confronté le secteur de la culture, le plan d'aide au livre, qui est un succès indéniable, le plan d'aide aux librairies agréées également, le plan d'aide à la musique. Nous, ce qu'on en entend, c'est que c'est positif, l'aide, mais il y aura des sommes additionnelles également dans le cadre de la politique qui sera dévoilée.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Juste pour donner une idée aux gens qui écoutent, là, pour voir comment je me méfie quand je ne vois pas les chiffres, là, dans l'industrie de la musique et du secteur des variétés, là, le budget a augmenté, à l'élection de 2018-2019, il est passé de 7 millions à 9 millions à peu près, il est retombé après, il est retombé à 7 millions. Or, à l'approche de l'élection 2011-2012, ah! il est remonté à 8,6 millions, puis après, pouf! il est redescendu à 7 millions en 2013-2014, puis en 2014-2015, et hop! il est remonté à 9 millions. Quand? Bien, il remonte à 9 millions à l'approche de l'élection. Il ne faut pas, ça. Les tableaux des budgets, là, il ne faut pas que ça bouge comme ça.

Alors, moi, je comprends que la ministre, elle veut investir. Ceci dit, il n'y a que 2 750 000 \$ d'argent neuf. Le 2,5 millions dont elle a parlé en deuxième, le 2,5 millions qui est affecté à encourager l'innovation numérique au sein des entreprises du secteur musical était là depuis 10 ans. Il était là depuis 10 ans, c'est pour ça qu'on ne peut pas le compter dans l'argent neuf.

Alors, qu'est-ce qu'on va faire pour avoir un impact majeur sur l'industrie de la musique? Qu'est-ce qui va faire que nos artistes vont être capables de s'en sortir, nos entreprises vont être capables de s'en sortir? C'est elles qui drainent les artistes, c'est elles qui les amènent sur le marché... vont être capables de s'en sortir face aux Spotify de ce monde? J'ai posé la question, l'année dernière, à votre prédécesseur, mais, depuis un an, je pense qu'on n'a pas fait l'effort majeur qui est nécessaire. C'est un des secteurs, probablement, les plus en difficulté au Québec, actuellement, face au monde d'Internet et aux GAFAs de ce monde. Il faut vraiment faire quelque chose, et je l'invite à pousser en ce sens-là puis à nous donner des intentions claires sur l'avenir de ce secteur-là.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, écoutez, moi, je pensais qu'on venait ici de façon sereine faire des échanges en culture. J'aime bien dire que faire de la politique autrement, bien, ça demande la collaboration de tous autour de la table. C'est toujours, pour moi, un peu décevant... Puis je le dis, puis ça me donne une occasion de le dire, j'espère qu'un jour on sera capables de faire de la politique autrement que de cette façon-là. Puis ça m'oblige quand même à dire... parce que je savais que la députée de Taschereau aurait ce genre de propos là de départ, mais, tu sais, je veux quand même souligner, parce que c'est important, parce que les propos qui sont faits, de départ... Il y a trois budgets de notre gouvernement qui ont été plus élevés que celui du Parti québécois, hein? Il faut se rappeler que le Parti québécois, qui était là en 2012-2013, leur augmentation en culture, elle a été d'à peine 2,4 %. On a eu un budget 2015-2016 qui a été de 2,7 %, on a eu un budget 2016-2017 qui est venu démontrer une augmentation de 2,5 % en culture, on a un budget 2018-2019, cette année, qui est de 11 % d'augmentation en culture.

Donc, oui, on va donner les moyens à l'ensemble de nos créateurs au Québec de vivre de leur art, de mettre de l'avant leur art également. Le Plan d'action en musique, il était de 8,4 millions sur deux ans. Ça a été une annonce qui a été bien reçue par le milieu. C'est un premier pas, et, dans le cadre de la Politique culturelle, on pourra faire d'autres annonces en ce sens. Mais je tiens à la rassurer, de toute évidence, ce n'est pas le cas, mais je partage ses préoccupations par rapport à toute cette question-là de changements. Le milieu musical, on le sait très bien, effectivement, est particulièrement secoué. Je pense qu'on a fait la démonstration, dans les quatre dernières années, à quel point on a été capables d'aider l'ensemble des secteurs qui ont été ébranlés également, et ce sera le cas pour l'ensemble des secteurs dans la politique.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci.

Mme Maltais : ...question, simplement. Alors, dernière question, 1,4, en page 16, on dit que «soutenir les entreprises culturelles dans l'environnement numérique» en 2018-2019, il y a 7 millions. Est-ce que les entreprises de l'industrie de la musique auront accès à ce volet-là?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Des voix : ...

Mme Montpetit : Oui, c'est ça. Les entreprises culturelles dans l'environnement numérique, c'est l'ensemble des secteurs.

Mme Maltais : ...question, parce qu'encore une fois c'est marqué : «Les mesures seront annoncées ultérieurement par la ministre de la Culture et des Communications.» Merci.

La Présidente (Mme de Santis) : Maintenant, la parole est au député de Sainte-Rose.

M. Habel : Oui, merci, Mme la Présidente. Écoutez, moi aussi, je me serais attendu à parler davantage, aujourd'hui, de musées scientifiques, de festivals de musique indépendante, de parler des artistes peintres, de sculpture, de parler de patrimoine religieux ou de parler de la Semaine des artisans, d'abord et avant tout, mais la députée de Taschereau m'oblige à faire une rectification de certains faits par rapport aux budgets que nous avons mis depuis 2014-2015 en culture, mais aussi en général. Parce qu'au départ sa prémisse, c'est de dire qu'on vote à l'aveugle les budgets, aujourd'hui, en culture, alors que les parlementaires ont voté à l'aveugle complètement les budgets de 2013-2014 parce qu'il n'y avait pas de crédits budgétaires. Alors, force est de constater, Mme la Présidente, que nous avons voté à l'aveugle... les parlementaires de 2013-2014 ont voté à l'aveugle en 2013-2014.

Et qui plus est, Mme la Présidente, moi, je me fie à la Vérificatrice générale, qui avait établi qu'il y avait un déficit potentiel de 7 milliards de dollars dans les budgets de 2013-2014, alors que je n'ai aucun problème pour la suite de notre formation politique au niveau de la Vérificatrice générale, qui aura l'occasion de regarder nos livres et de livrer une évaluation concrète sur nos finances publiques. Parce que, Mme la Présidente, lorsqu'on regarde le budget 2013-2014 qu'avait présenté le Parti québécois, le budget établissait 72,8 milliards de dollars au niveau des crédits et des revenus, alors que nous avons présenté, en 2014-2015, 96,4 milliards de dollars dans notre premier budget. Et nous, on a annoncé d'emblée qu'on avait un premier déficit, et par la suite nous avons équilibré le budget quatre années subséquentes. Je pense que c'est historique. La croissance économique nous permet, par la suite, de redistribuer la richesse pour maintenant avoir un budget historique de 111,2 milliards de dollars.

• (14 h 40) •

Et, lorsqu'on présente un budget historique de 111,2 milliards de dollars, évidemment, nous avons annoncé aussi un budget historique au niveau de la culture, une augmentation de 11 % du ministère, faisant passer de 701 millions de dollars à 778,3 millions de dollars. Alors, moi, je me serais attendu, Mme la Présidente, à ce que la députée de Taschereau souligne le caractère historique du budget en culture et en communications aujourd'hui. C'est quand même assez positif, Mme la Présidente, de souligner ce budget important lorsqu'on parle de culture et de communications, lorsqu'on veut faire la promotion de la culture et de la communication.

La culture, pour moi, c'est une ode à la diversité. On peut parler d'art lyrique, de danse, de sculpture, de peinture, de culture scientifique, de patrimoine culturel, mais il y a toujours des différenciations aussi dans l'ensemble de ces arts. Comme par exemple, la peinture, il peut y avoir, entre autres, l'aquarelle; au niveau lyrique, il peut y avoir, par exemple, plus une musique rock ou une musique alternative. Donc, vraiment, pour moi, la culture, c'est l'ode à une diversité, et on gagne à investir en culture.

Donc, pour moi, c'est important de rappeler que ce budget en culture est historique, Mme la Présidente, et vous me permettez de mettre quelques citations que les gens ont faites par rapport à ce budget. Notamment, la SODEC a affirmé qu'elle saluait «les nouveaux crédits octroyés [en] culture [pour] le gouvernement du Québec et a hâte d'en faire bénéficier les entreprises culturelles québécoises». La BANQ se réjouit de l'annonce aussi du budget du Québec parce que ce sont des sommes accordées aux institutions culturelles et qui leur permettront de faire rayonner la culture, de démocratiser le savoir et d'exercer notre devoir de mémoire. L'UDA a affirmé qu'«avec ce budget, pour cette année, le gouvernement répond oui à la demande de l'UDA de hausser durablement son financement direct aux arts et à la création». Et le Conseil des arts et des lettres «salue ce geste du gouvernement, car il témoigne d'une reconnaissance de la contribution des artistes, des écrivains et des organismes artistiques à l'épanouissement de notre société et à la richesse de notre culture».

Alors, pour moi, c'est de ça que je veux parler aujourd'hui, Mme la Présidente. Je veux parler des initiatives qui sont concrètes, qui sont faites notamment dans ma circonscription. Parce que la culture, ça peut paraître très large, en termes de millions de dollars, quand on parle d'un imposant budget comme 778 millions, mais, lorsqu'on le décline dans chacune des circonscriptions du Québec, on peut voir que la culture se fait partout dans nos circonscriptions et qu'elle fait bénéficier l'ensemble des citoyens, comme par exemple le festival Diapason, qui encourage depuis 10 ans la musique indépendante, comme par exemple le Symposium de Sainte-Rose, où 90 artistes peintres et sculpteurs convergent vers le Vieux-Sainte-Rose afin de faire découvrir la culture à l'ensemble des citoyens de ma circonscription, comme par exemple le patrimoine religieux de l'église Sainte-Rose, où on investit plus de 250 000 \$ afin de dynamiser ce caractère unique qu'a l'église Sainte-Rose, et aussi la Semaine des artisans, qui travaille des matières premières excessivement intéressantes pour rendre un produit fini tout aussi intéressant, et aussi l'aspect des musées scientifiques, où la ministre était à Laval pour faire l'annonce de 3 millions en soutien aux institutions muséales reconnues à vocation scientifique, donc un investissement très concret pour les institutions muséales comme le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, comme le Cosmodôme, entre autres. Parce que ces investissements de 3 millions, Mme la Présidente, pour ce qui est de la culture scientifique, ça mène dans un processus d'agrément qui est excessivement important. Donc, c'est le Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales, et avec ce programme d'aide, on va pouvoir accompagner les musées scientifiques vers, par la suite, une transition, une transition au bénéfice, notamment, des jeunes.

Parce qu'il ne faut pas oublier pourquoi on fait ça, Mme la Présidente. On fait des investissements massifs en culture, comme par exemple l'investissement que la ministre a annoncé, un montant de 35 millions pour permettre des sorties culturelles aux élèves en service de garde en milieu scolaire, on le fait pour les enfants du Québec, pour les intéresser à la culture qui nous entoure. Et les musées scientifiques font notamment partie de ces investissements importants, notamment au Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, où, jumelé avec un investissement de la Communauté métropolitaine de Montréal, 12,5 millions, on va renouveler le pavillon pour le rendre accessible, lui faire toucher une autre diversité, la biodiversité, mais aussi leur permettre d'avoir une globalisation en termes de... une globalisation muséale, pardon. Donc, je pense que c'est intéressant de le mentionner, parce que, si on intéresse les jeunes à la culture, bien, par la suite, la culture va se propager tout au long de leur vie. Donc, pour moi, c'est excessivement important, ces montants qui ont été annoncés.

Donc, 168 millions aussi ont été annoncés pour favoriser la création et l'excellence, donc une augmentation, entre autres, de 100 millions des budgets destinés au Conseil des arts et des lettres du Québec et à la SODEC. On a aussi des bonifications au niveau du crédit d'impôt pour le doublage du film, 3 millions. Donc, c'est plein d'éléments très précis que je suis sûr que la députée de Taschereau va pouvoir cibler. Donc, je vais lui mentionner d'autres montants des crédits, comme ça peut-être qu'elle va pouvoir poser d'autres questions : prolongation du crédit pour un premier don important en culture, 2,5 millions, bonification du crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnements multimédias à présenter à l'extérieur du Québec, 1 million, soutien au rayonnement des institutions culturelles, donc, 110,7 millions pour appuyer la culture et le patrimoine dans toutes les régions du Québec, on a 35,5 millions pour bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois et 5 millions pour offrir des visites gratuites dans les musées, je pense que c'est une annonce

qui est vraiment excessivement intéressante. Lorsqu'on parle qu'on veut rapprocher les jeunes de la culture, lorsqu'on parle des visites gratuites dans les musées un dimanche par mois, là, on vient de, littéralement, démocratiser la culture au Québec avec des initiatives comme ça qui vont être dans l'ensemble du Québec.

On a 19,6 millions aussi pour le soutien aux organismes et aux événements, et 5 millions pour la prolongation du Fonds pour les grands événements, et aussi d'autres mesures, comme par exemple 40 millions, au cours des cinq prochaines années, qui vont permettre à des entreprises culturelles québécoises de faire bénéficier des outils nécessaires à la création d'œuvres culturelles modernes et d'avoir les moyens technologiques pour les diffuser, 64,7 millions pour l'instauration d'un crédit d'impôt pour appuyer la transformation numérique des entreprises de la presse d'information écrite et 11,6 millions pour permettre d'élargir aux plateformes numériques le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle. Donc, un ensemble d'investissements, Mme la Présidente, en culture qui fait bénéficier l'ensemble des Québécois. Alors, j'aimerais que la ministre puisse nous parler de cet investissement historique qu'on a en culture, 778 millions de dollars.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Mme la ministre, vous avez 10 min 25 s.

Mme Montpetit : Je vous remercie, Mme la Présidente. Je suis bien contente, effectivement, que mon collègue de Sainte-Rose, avec qui, effectivement, j'ai eu l'occasion d'aller faire une belle annonce à Laval sur la question des musées scientifiques, hein, neuf musées scientifiques au Québec, dont trois dans la région de Laval, qui vont bénéficier de cette enveloppe supplémentaire pour les aider à accomplir leur mission puis leur fonctionnement... Je pense que ça se fait, de toute évidence, pour l'ensemble des Lavallois et Lavalloises, entre autres pour les familles, puis c'est une belle mesure pour aider... Moi, je parle souvent de l'appariement culture-éducation, mais également de l'introduction aux sciences pour les jeunes. Je pense que c'est des musées qui sont formidables là-dessus, dont le Musée Armand-Frappier, entre autres, le Cosmodôme, le musée de la Rivière-des-Mille-Îles également, donc des beaux musées à Laval. Effectivement, comme vous le soulignez... puis je suis contente qu'on ait l'occasion d'échanger parce que, dans les crédits d'aujourd'hui, puis, peut-être, ça répondra aussi au questionnement de la députée de Taschereau, on a quand même 726,3 millions dans nos crédits de 2018-2019 qu'on étudie aujourd'hui. Donc là, je sais qu'elle a focalisé beaucoup sur la question des 52 millions qu'on va aller prendre dans le Fonds de suppléance, mais je l'amène quand même à étudier les 726,3 millions qui sont bien documentés dans le livre des crédits.

• (14 h 50) •

Effectivement, en mars dernier — moi, je n'en suis pas peu fière, puis je pense que, comme membre du gouvernement, vous partagez cette fierté-là aussi — on a eu l'occasion d'annoncer non seulement un budget... 11 % d'augmentation pour les dépenses de programmes du ministère de la Culture et des Communications, ce qui en fait le plus gros budget annoncé depuis 20 ans. Donc, c'est une annonce extraordinaire qui vient démontrer à quel point, justement, on vient soutenir toute la question des créateurs. Puis je pense qu'on va en parler beaucoup aujourd'hui parce que c'est un des enjeux, comme je le disais un petit peu plus tôt, sur toutes les mutations que le secteur de la culture et des communications subit. Mais également on a annoncé une enveloppe de plus de 600 millions pour le déploiement de la Politique culturelle, hein? La Politique culturelle, ce sera la deuxième que l'on va annoncer de l'histoire du Québec — la première date de 1992, donc il y a 25 ans — et on aura l'occasion, justement, d'annoncer cette politique qui est le fruit d'une magnifique consultation qui a duré deux ans, qui a fait la tournée dans 17 régions, plus de 300 intervenants qui ont contribué à l'écriture de cette politique, et le montant qui est donné est un montant non seulement substantiel, mais historique. Et, dans les sommes qui sont attribuées, il y a des montants, entre autres, qui vont permettre de soutenir... Puis vous l'avez dit d'entrée de jeu, c'est un budget en culture qui a été salué, que ce soit par les orchestres symphoniques de Montréal, de Québec, l'Orchestre Métropolitain, que ce soit par le Musée des beaux-arts de Montréal, le musée des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, que ce soit par nos grandes organisations, le Conseil des arts et lettres du Québec, la SODEC, l'École nationale de l'humour également, la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

C'est un budget qui vient soutenir la mission de nos grandes institutions culturelles, mais également nos régions, puis je pense que, ça, il faut bien le mentionner aussi. Un des grands défis que nous avons, c'est de s'assurer que la culture, elle soit non seulement accessible, mais qu'elle soit accessible partout pour l'ensemble des Québécois. Et ce budget, justement, va permettre de soutenir non seulement de nombreuses... bon, les infrastructures, que ce soient les salles de spectacle en région pour recevoir des artistes, que ce soient nos bibliothèques municipales également pour s'assurer d'avoir des livres qui sont accessibles pour notre culture, non seulement notre culture québécoise, mais également la lecture, qui participe à ça, soit accessible dans toutes nos régions.

Nos orchestres, nos grandes institutions. On a vu l'Orchestre Métropolitain, l'année dernière... cette année, pardon, qui est allé faire une tournée extraordinaire en Europe, qui a été salué à l'international, qui nous a permis de rayonner, de faire rayonner le nom du Québec et qui... Orchestre Métropolitain, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de Québec également, qui ont plusieurs mesures qui permettent de redonner à la collectivité, qui permettent d'initier les enfants, notamment, aux arts. Donc, ça, c'est des mesures qui vont être bien extraordinaires pour ce qu'on souhaite faire, de faire rayonner notre culture.

Également dans ce budget, on est venu soutenir les différentes institutions, mais les grands musées, et nos grands musées qui font preuve d'une vitalité spectaculaire dans les dernières années. Et je porte à votre attention, notamment... on a donné... on a soutenu, avec un montant de plus de 10 millions au musée national des beaux-arts de Montréal... Rappelons que le Musée des beaux-arts de Montréal a enregistré 977 392 personnes qui sont allées le visiter en 2016-2017, c'est près de 1 million de gens qui sont allés dans ce musée; le Musée national des beaux-arts du Québec, près d'un demi-million de personnes; le Musée de la civilisation, plus de 700 000 personnes. Puis je suis sûre que les P.D.G. de ces musées sont

derrière moi et qu'ils ont le sourire jusqu'aux oreilles pour nous parler de leurs extraordinaires expositions qui ont été faites : l'exposition d'*Hergé*, au Musée de la civilisation, dont on a entendu parler, qui a été courue non seulement par les gens de la ville de Québec, mais par les gens de l'ensemble du Québec et les touristes, l'extraordinaire exposition *Riopelle/Mitchell*, au musée des beaux-arts de Québec, que j'ai eu l'occasion de visiter et qui m'a extrêmement touchée tellement c'était magnifique de pouvoir non seulement avoir accès à de l'art, mais avoir accès à un artiste québécois, de le mettre en perspective aussi historiquement, sociologiquement dans la façon dont il a évolué, l'exposition *Giacometti*, également, qui est en cours présentement, l'exposition *Chagall*, l'exposition *Napoléon*, qui a un succès aussi bien à lui au Musée des beaux-arts de Montréal.

Donc, ce sont tous... Puis là, ah! je ne voudrais pas oublier le Musée d'art contemporain de Montréal, aussi, qui a connu un succès foudroyant avec son exposition *Leonard Cohen*. Et le soutien à nos grandes institutions, c'est des projets comme ça que ça permet de mettre de l'avant. Et, quand on sait que... notamment Bono, qui a fini par se déplacer pour aller voir cette exposition tellement elle a été grandiose et comment elle a été saluée partout à l'international, c'est voir à quel point c'est important, le support qu'on donne à ces institutions. Et M. Zeppetelli, justement, qui était le P.D.G. du Musée d'art contemporain de Montréal, qui était la personnalité de *La Presse* cette fin de semaine et qui expliquait comment, également, cette exposition va aller faire... va être achetée, va être présentée partout à travers le monde, c'est montrer à quel point nos institutions excellent, excellent ici, excellent partout.

Et donc il y a différentes mesures du budget qui vont permettre, entre autres, de soutenir ça. Et je pense que le temps file, mais je pourrais en parler encore. Il reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme de Santis) : Il reste encore 2 min 30 s.

Mme Montpetit : Ah! bien là, vous allez me faire plaisir parce que je vais pouvoir vous parler encore de mon dada personnel, qui est toute la question du maillage, justement, éducation-culture. Moi, je travaille beaucoup avec notre collègue le député de Jean-Talon, le ministre de l'Éducation, justement, à travailler à voir comment on peut... on sait que les habitudes culturelles se développent entre quatre et 11 ans, et comment on peut s'assurer, justement, de permettre... j'en parlais d'entrée de jeu, le 35 millions qu'on veut ajouter non seulement dans les sorties culturelles pour avoir toutes sortes d'expériences, mais également dans les activités culturelles.

Donc, quand on parlait des créateurs, les activités, que ce soit de l'improvisation, que ce soit du théâtre, que ce soit de l'art, de la peinture, de la chorale, du chant, des cours de musique qui vont se faire en service de garde à l'école, c'est des montants qui vont venir soutenir nos créateurs au Québec, nos enseignants, nos professeurs culturels, mais qui vont venir apporter aussi... qui vont contribuer au développement des enfants de façon précieuse. Parce que la culture, le grand défi qu'on a... La Politique culturelle de 1992, c'était de définir beaucoup ce qu'était notre culture, alors qu'aujourd'hui c'est de s'assurer qu'on se l'approprie et qu'on fasse le choix de notre culture dans un contexte, justement, de mondialisation et de globalisation. Il faut s'assurer, justement, que la culture aille vers les jeunes générations pour qu'ils se la réapproprient.

Et, dans la même perspective, une des mesures qui a été mise en place, c'est un 870 000 \$ qui a été donné aux bibliothèques scolaires pour faire l'achat de littérature jeunesse québécoise. Donc, évidemment, on poursuit un double but, non seulement donner accès davantage à des livres aux enfants, mais leur donner accès à nos auteurs. Donc, c'est, encore là, une façon de soutenir nos auteurs, nos créateurs, mais de s'assurer que les enfants du Québec s'approprient aussi... et lisent, et soient mis en contact avec notre culture.

La Présidente (Mme de Santis) : Il reste 35 secondes, alors on va les remettre au prochain bloc. Maintenant, on cède la parole à la députée d'Iberville, porte-parole du deuxième groupe d'opposition.

Mme Samson : Merci, Mme la Présidente. Sur le budget, d'une façon générale, le gouvernement annonçait 509 millions d'argent neuf pour la culture. En consultant les documents, on voit cependant que du 509 millions, il y en a 102 qui ont déjà été dépensés en 2017-2018, ce qui fait qu'au net-net, là, c'est 407 millions nouveaux qui arrivent en culture. Le budget du ministère augmente de 3,5 % et le budget de dépenses des programmes augmente de 11 millions. Il y a le 52,1 millions du Fonds de suppléance, qui, si je comprends bien, est lié à la nouvelle Politique culturelle qu'on connaîtra possiblement plus tard.

Maintenant, quand on compare les données des différents tableaux, on voit que la partie financée par le portefeuille ministériel pour l'année 2017-2018 est systématiquement moins élevée que les crédits de 2018-2019, ce qui veut dire que, dans les faits, les organismes ont moins d'argent réel que l'an passé, puisque les crédits ministériels de cette année sont inférieurs aux dépenses totales des programmes de l'an passé. Et on note également, du côté du financement pour Télé-Québec, l'augmentation est de 3,3 millions, alors que l'augmentation des dépenses est plutôt de 6,5 millions. Il manque un 3,2 millions. Est-ce que Télé-Québec va augmenter ses revenus autonomes de 3,2 millions par la publicité?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Ah! bien, il va falloir que vous m'indiquiez à quelle page vous êtes, Mme la députée, parce qu'avec une augmentation de 11 % du budget, je vois difficilement comment vous pouvez arriver à ces chiffres-là. Donc, est-ce que vous avez un montant, une page, un chiffre, une indication claire qui pourrait nous aider?

• (15 heures) •

Mme Samson : ...les chiffres de Télé-Québec, son budget, son financement augmente de 3,3 millions, mais la projection de ses dépenses sera de l'ordre de 6,5 millions. Donc, entre le 6,5 millions de dépenses de plus dans les

documents de budget pour Télé-Québec... Si vous allez à la ligne de Télé-Québec, là, ses dépenses probables augmentent de 6,5 millions, ses revenus financés par le ministère augmentent de 3,3 millions. L'autre 3,2 millions vient d'où?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, pouvez-vous nous indiquer le document dans lequel vous êtes? Parce que j'ai l'impression qu'on va avoir de la difficulté à réconcilier nos chiffres.

Mme Samson : Allez à la ligne «Télé-Québec».

Mme Montpetit : Oui, à la ligne «Télé-Québec», il y a une augmentation de... on passe de 60 millions à 64 974 000 \$.

Mme Samson : Bon, dans le document les dépenses d'organismes autres que budgétaires, vous allez à «Société de télédiffusion du Québec», en 2017-2018, la partie financée par le portefeuille ministériel était de 61 634 000 \$. La partie financée par le portefeuille ministériel en 2018-2019 est à 64 974 000 \$, ce qui est une augmentation de 3,3 millions dans la partie financée par le portefeuille ministériel. Or, les dépenses probables de Télé-Québec pour 2018-2019 seront à 92 984 000 \$. Moi, je ne peux pas croire que Télé-Québec va augmenter ses revenus publicitaires de 3 millions, là.

Mme Montpetit : Bien, peut-être, ce à quoi vous faites référence, dans le devancement, il y a un 2,8 millions, notamment, qui a été donné à Télé-Québec pour... Vous savez que Télé-Québec... J'imagine que vous n'êtes pas sans savoir que Télé-Québec déménage au Pied-du-Courant également, donc peut-être que c'est à ce montant-là que vous faites référence. Parce que, de toute évidence, vous n'avez pas les mêmes chiffres que nous, là, dans les crédits des ministères et organismes, on est à 64 millions.

Mme Samson : Page 61 du plan annuel de gestion des dépenses, les dépenses probables de Télé-Québec, 2017-2018 versus 2018-2019, passent de 83 millions à 92 millions. C'est une augmentation des dépenses probables de 6 millions. Or, son augmentation de crédits n'est que de 3 millions, ma question étant : D'où vient l'autre 3,2 millions?

Mme Montpetit : Est-ce que je peux vous suggérer... peut-être que ça simplifierait l'échange. Juste pour s'assurer, justement, qu'on a la bonne réponse puis les bons chiffres, est-ce que vous accepteriez que la P.D.G. de Télé-Québec vienne répondre à votre question?

Mme Samson : Certainement, comme on fait à chaque année.

Mme Montpetit : Parfait.

Mme Samson : Bienvenue, Mme Collin.

La Présidente (Mme de Santis) : Alors, vous acceptez que... parfait. S'il vous plaît, identifiez-vous d'abord.

Mme Collin (Marie) : Bonjour. Marie Collin, présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Allez-y.

Mme Collin (Marie) : Bon, Mme la députée d'Iberville, je vais essayer de vous répondre au mieux de ma connaissance. Alors, si je comprends bien les chiffres auxquels vous faites référence, c'est qu'on a eu 2,8 millions additionnels dans le budget de cette année, entre autres liés aux coûts du déménagement, et on a 9,8 millions de radiation qui est lié à de la radiation locative parce que Télé-Québec était responsable complètement de tenir la location de l'édifice où elle était et aussi d'équipements techniques. Et là, quand on fait le 9,8 millions moins le 2,8 millions qu'on a, on arrive à peu près à 6 millions dont vous faites état. C'est la seule réponse que je vois.

Mme Samson : C'est bon, merci. Merci, Mme Collin. Vous êtes peut-être mieux de ne pas aller trop loin, ça se pourrait qu'on fasse appel à vous de nouveau.

Mme la Présidente, justement, parlant de Télé-Québec, c'est la première fois en 10 ans que Télé-Québec voit son budget augmenter et passer de 61 millions à 65 millions. Dans les faits, on ne peut pas dire ici qu'il s'agit d'un réinvestissement, mais simplement du rattrapage par rapport aux retards accumulés depuis 15 ans. Si on avait indexé le budget de Télé-Québec au coût de la vie pendant les cinq dernières années, son budget serait exactement de 65 millions aujourd'hui, donc ce n'est pas un réinvestissement, c'est un rattrapage.

Après toutes ces années de vache maigre, est-ce que la ministre peut s'engager à ce que les budgets de Télé-Québec soient minimalement augmentés de l'inflation à chaque année?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, je ne peux pas m'empêcher de souligner que je trouve ça quand même intéressant qu'avec les mêmes chiffres on arrive à poser deux questions différentes qui vont dans deux directions différentes, qui nous disent, dans le premier cas, qu'il manque des sommes puis, dans le deuxième cas, qu'il y a une augmentation.

Mais je veux juste souligner, dans le fond, là... Télé-Québec, là, c'est une télé extraordinaire qui contribue vraiment, là, au rayonnement, à la culture québécoise. Tout le volet jeunesse remplit son mandat de façon extraordinaire. Le budget 2016-2017, là, je veux quand même le souligner, là, c'était un soutien additionnel de 10 millions sur cinq ans à Télé-Québec pour mieux soutenir ses productions originales québécoises, ses productions, notamment, francophones, ses productions jeunesse également. Au cours de la dernière année, il y a des sommes supplémentaires qui ont été octroyées à Télé-Québec également : donc, le Plan culturel numérique, 275 000 \$; le plan pour la musique, 150 000 \$; puis, dans le dernier budget, nous avons annoncé 1,2 million pour le soutien aux grandes institutions également. Donc, ça porte le budget de Télé-Québec, effectivement, à 63 millions pour 2017-2018. Pour l'année 2018-2019, la prévision...

Mme Samson : ...j'ai eu la réponse à ma question.

Mme Montpetit : Vous avez eu votre réponse?

Mme Samson : Oui, je préférerais passer à une autre question.

Mme Montpetit : Parfait.

Mme Samson : Alors, vous avez parlé, un peu plus tôt, des ressources que vous avez consacrées au virage numérique pour les différents journaux. Je vous rappellerai cependant que la directive gouvernementale voulant que 4 % des budgets de publicité de l'État soient accordés aux médias régionaux n'a jamais été respectée, elle ne l'est toujours pas, et c'est probablement ce dont les médias régionaux auraient le plus besoin.

Est-ce que la ministre peut s'engager à regarder cette question-là à nouveau, du 4 % des dépenses publicitaires du gouvernement et de ses organismes?

Mme Montpetit : Bien, je suis bien contente qu'on aborde cette question-là. Je veux quand même souligner, parce que c'est important de le dire, qu'entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018 c'est 11 ministères qui ont consacré plus de 4 % de leurs revenus publicitaires dans des médias communautaires.

L'objectif... puis je vais être courte, je suis sûre que vous avez d'autres questions, mais l'objectif... on en est, là, de soutenir les médias communautaires, puis toutes les annonces qu'on a faites à la presse écrite, mais aux médias communautaires, qui ne sont pas juste des médias écrits, il y a toute la question des radios aussi, c'est exactement en ce sens-là, donc, pour soutenir nos médias dans toutes les régions du Québec pour avoir accès à une offre, aussi, de nouvelles qui est diversifiée, qui est locale, qui est régionale, et l'ensemble des annonces qui ont été faites puis qu'on va refaire encore vont en ce sens-là.

Mais, pour ce qui est de la question, il y a de nombreux efforts qui ont été faits. Il y a des discussions qui se font régulièrement, il y a des rappels qui se font régulièrement, et c'est 11 ministères, pour la dernière année, qui ont consacré plus de 4 % à leurs revenus publicitaires dans des médias communautaires.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Mme la députée, allez-y.

Mme Samson : J'aimerais revenir à la question du numérique. On sait que l'industrie de la musique a été celle qui a été frappée de plein fouet, et la première, dans l'environnement numérique. Maintenant, on voit ce qui arrive dans les médias écrits, ils sont les deuxièmes à être frappés. On peut facilement penser que la troisième vague va frapper la télévision, elle a déjà commencé, mais on peut penser que la frappe sera plus importante encore.

Et j'aimerais savoir si Télé-Québec, aujourd'hui, est outillée et équipée pour traverser le virage numérique. Est-ce qu'il y a des efforts qui y seront consentis ou s'ils seront inclus dans le 40 millions qui sera dévoué à ça dans la nouvelle Politique culturelle? Télé-Québec est-elle équipée aujourd'hui pour faire le virage numérique?

Mme Montpetit : Est-ce que vous souhaitez que la P.D.G. de Télé-Québec vous réponde directement?

Mme Samson : ...la ministre. La ministre doit savoir si Télé-Québec est équipée ou non, non?

Mme Montpetit : Bien, moi, je considère que Télé-Québec est équipée, puis, encore là, dans le cadre du dévoilement de la Politique culturelle, il y aura des annonces qui vont se faire en ce sens-là aussi.

Mme Samson : Donc, il y aura des choses, dans le 40 millions, numériques qui seront pour supporter Télé-Québec dans le virage numérique.

• (15 h 10) •

Mme Montpetit : En temps et lieu, il y a des annonces qui seront faites.

Mme Samson : Vous allez voir qu'on va être là en temps et lieu aussi.

Mme Montpetit : Je le souhaite, je le souhaite.

Mme Samson : Peut-être, si Mme Collin veut nous revenir, nous parler peut-être une minute de La Fabrique culturelle, de son évolution puis de...

La Présidente (Mme de Santis) : Vous avez posé la question à la ministre maintenant?

Mme Samson : Non, à la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Présidente (Mme de Santis) : O.K. Alors, maintenant la présidente revient. Mme Collin.

Mme Collin (Marie) : Est-ce que vous voulez que je me réidentifie?

La Présidente (Mme de Santis) : Non.

Mme Collin (Marie) : Merci. Alors, La Fabrique culturelle est opérée depuis presque quatre ans et demi. Au cours de la dernière année et demie, on a entrepris un virage de diffusion et un virage éditorial, c'est-à-dire qu'on a voulu rendre encore plus accessibles les milliers de capsules qui sont disponibles sur La Fabrique culturelle, donc on a fait une stratégie qui englobe aussi maintenant les médias sociaux, ce qui a fait qu'on a quadruplé le nombre de visionnements de La Fabrique culturelle.

Je voudrais aussi ajouter à cela qu'il y a des organismes comme l'ANEL et il y a le salon de la poésie de Paris qui nous ont demandé de travailler en étroite collaboration avec eux. Donc, en juin prochain, il y a une expérience de réalité virtuelle qui a été faite par le bureau de la Gaspésie avec trois poètes québécois et Chloé Sainte-Marie, qui est vraiment une oeuvre exceptionnellement différente, qui va se retrouver, à Paris, à l'honneur avec la délégation du Québec.

Donc, La Fabrique culturelle, maintenant, a aussi élargi sa ligne éditoriale où on fait des tests de réalité virtuelle. Ça nous permet d'aller dans les festivals et de rencontrer les gens où ils sont, à Tadoussac, Petite-Vallée, et aussi on va à l'international quand on nous le demande. On a aussi ajouté beaucoup de contenu en baladodiffusion. On a un prix... et là je vais probablement faire une erreur en le nommant, mais *Atukalan*, je crois, par le bureau de Chicoutimi, qui est en nomination pour les prix Numix cette année, qui est une baladodiffusion en trois épisodes qui est sur les contes et légendes autochtones. Et on a aussi ajouté beaucoup d'articles sur les livres, sur plusieurs contenus, ce qui permet, pour nous, de faire rayonner les contenus des artistes à travers tout le territoire au-delà de l'image, et il y a des sujets qui se prêtent mieux à l'écrit ou à la baladodiffusion. Donc, c'est un peu ça, la stratégie.

Ce qu'on a souhaité, ce que j'ai demandé aux équipes quand je suis arrivée en place, c'est que notre responsabilité, c'est de maximiser le rayonnement de la culture du territoire et d'assurer qu'il y ait plus de gens possible qui y ont accès, et la stratégie qu'on a mise sur pied depuis à peu près 18 mois montre ses fruits.

Mme Samson : ...je vais en profiter pendant que vous êtes là, Mme Collin. Est-ce que la ministre va me le permettre? Est-ce que Télé-Québec est outillée et équipée pour aborder le virage numérique?

Mme Collin (Marie) : Bien, Télé-Québec est, comme tous les autres diffuseurs, en train de revoir sa façon d'aborder les choses. C'est clair qu'il y a une mutation de l'écoute vers l'écoute en ligne. C'est vrai que l'écoute des médias traditionnels est en baisse et c'est aussi très vrai qu'il y a un oligopole de la découvrabilité, ce qui veut dire qu'il y a quelques joueurs mondiaux qui détiennent les clés qui vont permettre à nos contenus d'être découverts. Et c'est clair que nous, on est dans une transformation, depuis plusieurs mois, où on doit à la fois revoir nos façons d'être capables de rejoindre les gens, donc ça veut dire des systèmes applicatifs, ça veut dire une révision de la donnée maîtresse, parce que toute la partie va se jouer avec les données maîtresses, mais ça veut dire aussi des programmes de formation, mais aussi une révision complète de toute notre infrastructure TI parce qu'il va falloir que tous ces systèmes-là se parlent et soient cohérents pour que la donnée, qui deviendra une métadonnée, puisse bien performer dans les moteurs de recherche et que les contenus du Québec, qui nous ressemblent, puissent être découverts au même titre que les autres. Je dis bien «au même titre que les autres» parce qu'on est face à des géants qui ont des moyens extraordinaires, qui, évidemment... il n'y a pas de diffuseurs canadiens qui auront ces moyens-là.

Mme Samson : Je vous remercie. Merci, Mme la Présidente, ça sera tout pour moi pour le moment.

La Présidente (Mme de Santis) : Il reste 3 min 30 s. Je crois que vous devriez prendre un peu plus de ces 3 min 30 s, ça va être difficile à répartir ça plus tard.

Mme Samson : Il reste 3 min 30 s au total?

La Présidente (Mme de Santis) : Non, pour ce bloc.

Mme Samson : Pourquoi je ne peux pas le ramener plus tard? Parce que je n'ai pas assez de 3 min 30 s...

La Présidente (Mme de Santis) : O.K. Parce qu'on essaie de garder un certain équilibre entre les questions, d'un côté ou l'autre. Maintenant, on vient de...

Des voix : ...

La Présidente (Mme de Santis) : O.K. Alors, allons-y. Maintenant, la parole est au député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Oui, à moi. Merci. Merci, Mme la Présidente. Bien, salutations, premièrement, à vous, Mme la Présidente. Je n'ai pas l'habitude de la Commission de la culture et de l'éducation, donc merci de m'accueillir dans votre commission. Salutations aux collègues qui sont ici, aux collègues de l'opposition, Mme la ministre, son équipe, sa directrice de cabinet, conseillers politiques, Mme Champoux, votre équipe aussi qui est là, tous les représentants des P.D.G. de sociétés d'État, bienvenue.

Je suis très heureux d'être ici pour parler, moi, de l'importance des institutions culturelles, principalement de la grande région de Québec, de la ville de Québec. Vous comprendrez que, quand on a l'occasion de s'adresser aux différentes commissions, à poser des questions aux différents ministres, on aime toujours ça mettre de l'avant ce qui se passe dans notre région, dans notre circonscription, évidemment, aussi.

J'ai plusieurs institutions culturelles qui ne rayonnent peut-être pas à travers tout le Québec, mais qui rayonnent beaucoup dans le comté chez moi. Moi, je pense au Centre d'art La Chapelle, entre autres, qui est situé à Vanier, qui est devenu une institution-phare dans Vanier, donc, pour l'arrondissement Les Rivières, également la Maison O'Neill, qui est peut-être un petit peu moins connue, mais la Maison O'Neill, située aux Saules, qui a une belle programmation estivale de spectacles extérieurs, mais des expositions à l'année aussi. J'aurai l'occasion peut-être d'en parler plus spécifiquement un petit peu tout à l'heure, mais je vais essayer de faire le tour de tout ce qui a pu se faire dans la grande région de Québec, tous les investissements qui ont pu être faits et de démontrer l'importance des institutions culturelles et la fierté que j'ai à parler de culture aussi.

Ce n'est pas toujours facile, très honnêtement — et la députée de Taschereau pourra en témoigner aussi — de parler de culture à Québec. Il y a certaines personnes qui peuvent résister, qui peuvent critiquer certains choix culturels, mais je suis très fier d'en parler et de défendre les choix qu'on a pu faire, comme gouvernement, dans nos investissements, nos dépenses en culture parce qu'il y a un rayonnement de la région de la Capitale-Nationale, il y a un rayonnement de la ville de Québec, et on a des belles institutions, on a des gens passionnés, on a des gens dévoués dans nos institutions ici, à Québec.

Donc, on a annoncé plusieurs... Dans le dernier budget, il y a eu un appui supplémentaire pour nos institutions, entre autres pour la ville de Québec. On a annoncé, la ministre et moi, d'ailleurs, il y a quelques semaines à peine, un montant important pour la cure de rajeunissement, qu'on peut appeler, du Théâtre du Capitole, donc, qui est une institution-phare aussi de la région de la Capitale-Nationale. Donc, on parle de restauration, de mise aux normes. Donc, c'est important, je pense, de spécifier que, nous, c'est pour le volet bâtiment... le volet patrimonial, je pense, là, qu'on a investi. Donc, on n'a pas investi dans la programmation ou dans quoi que ce soit, c'est un théâtre privé, donc on était vraiment, là, dans les questions de façade et dans les questions patrimoniales.

Évidemment, on a fait des annonces aussi pour l'Orchestre symphonique de Québec, qui a eu un montant supplémentaire, qui est une autre institution extraordinaire de la grande ville de Québec, de la grande région de Québec, qui offre une programmation très variée à toutes sortes de publics. Il y en a pour tous les âges, tous les goûts, tous les horizons. On est très fiers de notre Orchestre symphonique de Québec.

Musée de la civilisation, et je salue son directeur, Stéphan La Roche, qui est présent, qui est en poste depuis un peu plus de deux ans — de mémoire, il me semble, son arrivée était à quelque part en 2015 — qui a apporté une espèce de nouveau souffle, un nouvel élan au Musée de la civilisation. Son équipe est extraordinaire aussi. Ils ont un très, très grand rayonnement, une année record, l'année dernière, du Musée de la civilisation, on en est très fiers. Alors, félicitations au directeur La Roche et à toute son équipe! Et M. La Roche est très présent dans tous les événements de Québec, alors je le salue et je salue son dynamisme, Mme la ministre.

• (15 h 20) •

On a le Musée national des beaux-arts aussi, qu'on se souvient qu'on a inauguré, il y a un peu moins de... en 2016, juin 2016, donc à la fête nationale 2016 — je crois que Mme Ouellet est là, oui, salutations à Mme Ouellet et son équipe — donc, une très belle... on avait inauguré l'agrandissement du pavillon Pierre-Lassonde, on se souvient, un très, très bel événement et qui a amené une nouvelle clientèle aussi au Musée national des beaux-arts. Et je veux même saluer une des déclarations les plus courageuses qui a été faite en politique au moment de l'inauguration du nouveau pavillon Pierre-Lassonde, la déclaration de Julie Lemieux, qui est allée dire... ceux qui étaient présents s'en souviennent, elle avait dit : «Il n'y a pas seulement le hockey dans la vie, il y a aussi la culture», vous vous souvenez de ça, et elle avait été chaudement applaudie. C'était une déclaration très, très courageuse dans le contexte de 2016, qu'on se souvient... on se souvient qu'on travaillait beaucoup sur le retour d'une équipe de hockey.

Je fais une parenthèse, je souhaite toujours le retour d'une équipe de hockey. Je suis moi-même un joueur de hockey, un grand amateur de hockey, mais un amateur de culture aussi. Et ce n'est pas l'un ou l'autre, ça peut être les deux. Il y a plusieurs... Ce n'est pas parce qu'on aime le sport qu'on n'aime pas la culture et ce n'est pas parce qu'on aime la culture qu'on n'aime pas le sport, j'en suis la preuve vivante. Donc, on a annoncé aussi, pour le musée des beaux-arts, des sommes supplémentaires.

Une très belle annonce que la ministre a faite avec mon collègue de Jean-Talon, ministre responsable de la Capitale-Nationale aussi, c'est le théâtre des Gros Becs, des investissements qui étaient attendus. Une annonce émotive... je n'étais pas présent, mais ce qu'on m'a dit, c'est que c'était une annonce très émotive, les gens des Gros Becs étaient très fiers, très heureux, c'était très attendu. Et c'est une autre belle institution pour nos jeunes, c'est une institution qui est appelée à rayonner encore plus. Alors, on est très fiers d'institutions comme celles-là.

Le Grand Théâtre de Québec aussi, qu'on a annoncé des sommes supplémentaires. Mais, l'année dernière, on avait annoncé une somme, quand même, de 30 millions — c'est en chantier présentement — pour des travaux très importants

pour préserver le patrimoine bâti, pour préserver la bâtisse. Donc, une autre institution de Québec, on parle de quelque 275 000 spectateurs par année, je pense, pour le Grand Théâtre, donc ce n'est pas rien. Je n'ai pas vu M. Morency, mais je salue l'équipe de la Société du Grand Théâtre, M. Morency et toute son équipe.

Donc, plusieurs annonces d'investissements supplémentaires importants pour nos institutions, de l'aide aussi à nos théâtres. On a quoi, on a une soixantaine de compagnies de théâtre à Québec, les plus connues, évidemment sont le Trident, la Bordée, le Périscope. Premier Acte est une autre aussi. Je ne veux pas en oublier, il y en a, comme je vous dis, une soixantaine, mais on parle de 200 000 spectateurs par année dans nos théâtres, quelque 800 représentations.

Une belle initiative aussi, dans les dernières années, qui est arrivée, c'est l'abonnement croisé, donc les théâtres s'entendent entre eux... Et on peut offrir en cadeau, ce que je fais... c'est une fierté que j'ai, à chaque année je donne à mes parents en cadeau soit un abonnement croisé, soit un abonnement au Trident, soit un abonnement à la Bordée, selon les années. Le cadeau qu'ils attendent le plus à Noël, je pense, c'est toujours cet abonnement-là. Donc, c'est important... moi, je trouve ça important de faire rayonner notre théâtre, notre culture, donc je pose le geste de donner en cadeau des billets de théâtre, et c'est toujours très apprécié.

Et également je veux placer quelques mots sur... plus spécifiquement avec la ville de Québec. Depuis bientôt 40 ans à Québec, on a l'entente... dans le jargon, avec la ville de Québec, on dit l'entente MAC-Ville, mais l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et la ville de Québec. Ce que je voyais comme chiffres, là, conjointement, la ville de Québec et le gouvernement du Québec, c'est plus de 200 millions qui est investi dans le patrimoine de la culture de la capitale grâce à cette entente de développement là. Juste l'année dernière, c'étaient près de 14 millions qui étaient dans l'Entente de développement culturel pour favoriser l'accès, la sensibilisation aux arts, pour aider le milieu professionnel, encourager la recherche, la mise en valeur du patrimoine, restaurer, rénover aussi — évidemment, c'est important de le faire — mais pour stimuler le rayonnement culturel de la ville de Québec. Et, à travers ça, on a même des ententes de médiation culturelle qu'on voit et qu'on peut décliner localement dans les différents arrondissements. Moi, chez nous, dans l'arrondissement Les Rivières, il y a eu des belles choses au Parc Louis-Latulippe, donc c'est de la médiation culturelle en art public, donc on voit des belles choses.

Un autre aspect de cette entente-là de développement culturel avec la ville de Québec, c'est le programme des Fureteurs culturels, qui n'est peut-être pas connu de tous, mais le programme des Fureteurs culturels, qui est géré par la Société culturelle de Vanier au Centre d'art La Chapelle. J'étais là il y a deux ou trois semaines pour un spectacle... c'est un spectacle interactif de marionnettes cette année, on change le concept. Ça a été de la musique l'année dernière, c'était autre chose. À chaque année, on change le concept du spectacle, et c'est offert à 11 écoles du secteur Vanier-Les Rivières plus Limoilou aussi qui se présentent. C'est 3 000 élèves qui participent à ce programme-là des Fureteurs culturels pour apprendre... c'est un programme de médiation culturelle, en même temps, pour apprendre les arts de la scène, apprendre un petit peu c'est quoi, un spectacle. Donc, il y en a dans ça, c'est la première fois qu'ils assistent à un spectacle dans une salle de spectacle professionnelle. Le Centre d'art La Chapelle, on parle de 196 places, ce n'est pas le Centre Bell ou le Centre Vidéotron, on s'entend, mais c'est une belle salle de spectacle, une belle petite salle de spectacle. 3 000 élèves, ça, c'est seulement cette année, là. Ça se termine... je pense, ça s'est terminé la semaine dernière. On fait un spectacle pour les deuxièmes et troisièmes cycles et un autre spectacle pour les premiers cycles. Et il y a toujours un volet médiation, donc on explique certains concepts de théâtre, certains mots de théâtre qui peuvent être utilisés. Après ça, il y a, évidemment, un spectacle qui est présenté, toujours un volet échange après, questions aux comédiens, donc les jeunes peuvent échanger avec les comédiens. Et c'est quelque chose qui marche très, très bien, les écoles, même, demandent à participer. Il y a d'autres écoles qui voudraient participer aussi à quelque chose comme ça. Et moi, je me fais une fierté de le financer par notre programme de subvention à l'action bénévole pour aider... Évidemment, il y a du transport scolaire, il y a des autobus, il y a certaines dépenses avec ça qui sont demandées à la Société culturelle de Vanier, au Centre d'art La Chapelle, donc je me fais un plaisir d'assister à au moins un spectacle des Fureteurs à chaque année et d'aider la Société culturelle de Vanier.

Et je veux souligner, même, j'étais, vendredi dernier, pas plus tard que vendredi dernier, au Centre d'art La Chapelle pour un spectacle-bénéfice de la jeune Naomie Turcotte, une ancienne participante de *La Voix Junior*, mais qui est présente dans l'arrondissement depuis quelques années. Elle a seulement 15 ans, mais ça fait déjà plusieurs années qu'elle fait beaucoup de spectacles. Et elle, elle a choisi de monter un spectacle avec la relève artistique, et tous les profits de son spectacle sont remis au programme des Fureteurs culturels. Alors, chapeau à Naomie! Moi, je me fais un devoir, à chaque année, de souligner l'engagement communautaire, l'engagement social de personnes dans le comté et, toujours, de garder un prix aussi pour l'engagement de la relève, donc un jeune de moins de 25 ans qui donne du temps. Et alors j'ai remis la Médaille de l'Assemblée nationale à Naomie dans le cadre de cet événement-là pour tout ce qu'elle fait pour la relève culturelle, alors j'en suis très fier. Il faut parler de ces programmes-là, à mon avis, un petit peu plus souvent.

Et le Centre d'art La Chapelle, même, a un autre programme de médiation culturelle, qu'ils appellent Passion Vanier, pour l'école secondaire Vanier. Donc, c'est un petit peu sur le même principe. Le spectacle a lieu dans deux semaines, je pense. J'y serai aussi. Je me fais un devoir d'aller faire un petit tour, donc d'encourager nos jeunes qui découvrent, des fois, grâce à des programmes comme ça, des passions qui... si on ne les avait pas initiés dans le cadre d'un programme comme ça, ils n'auraient peut-être pas découvert ce côté... le côté théâtre qu'ils peuvent aimer, le côté musique, etc., donc. Et Passion Vanier fait un petit peu la même chose pour les élèves du secondaire, et la particularité, c'est qu'ils s'occupent de la production de A à Z, donc de la technique aussi, ils s'occupent de la mise en scène, de tout. Alors, c'est quelque chose, c'est toujours un beau moment d'assister à ces spectacles-là.

Alors, je veux saluer tout le dynamisme des gens de la Société culturelle de Vanier, du Centre d'art La Chapelle, le président, Pierre Cloutier, le directeur général, Jacques Angers. Donc, c'est toujours un plaisir de collaborer avec des gens comme ça.

Également, je voudrais placer un mot sur tout le dynamisme de la Maison O'Neill, j'en ai parlé, qui est une... On a plusieurs organismes dans nos circonscriptions, on en a tous. Il faut faire attention à comment on le dit, mais moi, je

peux mentionner que la Maison O'Neill fait partie de mes organismes chouchous, on a le droit d'avoir un peu nos chouchous. Écoutez, c'est une programmation estivale qui commence toujours par un festival rétro en juin, et tous les mardis, tous les dimanches, il y a des spectacles gratuits en plein air dans le Parc des Saules, derrière la Maison O'Neill, Maison O'Neill qui est une maison patrimoniale qui date d'autour de 1860, qui a été restaurée et qui a été... il y a eu un groupe... la ville de Québec a fait l'acquisition, mais il y a eu un groupe qui s'est formé autour pour la sauvegarde de la Maison O'Neill et la mise en valeur de la Maison O'Neill. Et, depuis plusieurs années, ça fonctionne bien, mais on améliore d'année en année. On a réaménagé le terrain, cette année, pour agrandir pour pouvoir accueillir plus de monde. Donc, c'est plusieurs milliers de personnes, à chaque été, qui se déplacent, qui vont voir des spectacles, et des spectacles professionnels de grande, grande qualité.

Encore une fois, je veux saluer tous les artisans, toutes les personnes qui mettent beaucoup de temps pour faire rayonner la Maison O'Neill. Le président, Mario Vien, qui est en place depuis quelques années, l'ancien président, Christian Labbé, qui a donné beaucoup, beaucoup de temps, qui a été président, pendant plusieurs années, de la Maison O'Neill, qui a laissé la relève à Mario Vien. Et je veux surtout saluer tout l'apport de l'ancien conseiller municipal des Saules, M. Gérard Poirier, qui a porté à bout de bras à la ville de Québec le dossier de la Maison O'Neill pour aller chercher des investissements du temps... ça a commencé du temps de Jean-Paul L'Allier, ça s'est poursuivi avec Mme Boucher, ça se poursuit encore, les investissements, avec M. Labeaume. Et la Maison O'Neill rayonne de plus en plus aussi, comme je le mentionnais en introduction, avec des expositions permanentes. À tous les mois, à l'intérieur de la maison, on change d'artistes, d'expositions d'artistes. Donc, on roule comme ça à tous les mois. Si vous allez faire un petit tour régulièrement, vous pouvez voir des nouveaux artistes qui sont exposés dans une salle de la maison. Alors, une belle institution qu'est devenue la Maison O'Neill pour l'arrondissement des Rivières, pour le quartier Les Saules, mais aussi pour toute la ville de Québec et même en dehors. Ils font toujours des sondages à chaque année pour savoir les gens viennent d'où, et ça peut venir de Portneuf, de la Mauricie. Les gens se déplacent pour des spectacles qui sont offerts et, encore une fois, qui sont de grande qualité. Alors, je voulais mentionner ça. On a peu d'occasions de parler concrètement ici, en commission, de nos organismes, de ce qui se passe vraiment sur le terrain dans nos circonscriptions, alors j'en suis très fier.

Je veux juste vérifier avec vous, Mme la Présidente, combien de temps il reste.

• (15 h 30) •

La Présidente (Mme de Santis) : 5 min 15 s.

M. Huot : Cinq minutes? Donc, je vais laisser quelques minutes à la ministre...

La Présidente (Mme de Santis) : C'est gentil.

M. Huot : ...mais je veux l'entendre sur l'importance qu'elle accorde à la région de Québec. Moi, j'ai parlé de l'importance personnelle que j'accorde vraiment aux organismes de mon comté, à ce qui se passe dans mon comté. Je suis très fier de ce qui se passe aussi plus largement dans la ville de Québec, mais nos institutions ont un rayonnement en dehors de la ville de Québec. Mais, comme ministre de la Culture, toute l'importance qu'elle accorde à la capitale nationale dans son rayonnement culturel, on l'a vu, elle a fait des démarches. On le voit qu'elle a eu de l'influence dans le dernier budget parce qu'il y a beaucoup de sommes qui sont octroyées spécifiquement aux institutions de la ville de Québec. Alors, je veux l'entendre, elle, sur l'importance qu'elle voit à soutenir, évidemment, nos institutions culturelles, mais particulièrement au rayonnement de la capitale nationale et aux retombées de la capitale nationale pour l'ensemble du Québec.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Mme la ministre, 4 min 15 s.

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le député de Vanier-Les Rivières. Et je connais sa grande passion pour la culture — je ne suis pas surprise de cette déclaration — à l'importance des institutions culturelles à Québec. On a eu l'occasion, d'ailleurs... j'ai eu l'occasion de l'accompagner, avec un groupe de députés et le premier ministre, à une pièce de théâtre à la Bordée, qui a été une expérience formidable, notable, et je pense qu'à l'époque il nous avait justement dit à quel point ces institutions-là sont bien importantes et bien appréciées à Québec aussi. Je pense que ça a été souligné, effectivement, dans le dernier budget, on a fait beaucoup de place aux institutions, aux institutions culturelles de façon... les grandes institutions culturelles dans notre métropole et dans notre capitale.

Mais notamment, dans notre capitale, pour répondre à la question du député, on l'a mentionné, le Musée de la civilisation, le musée des beaux-arts de Québec également, l'Orchestre symphonique de Québec sont des institutions qui, année après année, attirent des centaines de milliers de visiteurs, donc amènent aussi des retombées économiques extrêmement importantes sur la capitale, des gens qui, pour visiter nos grandes expositions, pour voir nos concerts, vont avoir... bon, aller au restaurant, vont aller au logement, donc, ça, c'est des retombées économiques directement sur la ville.

Et, quand on parlait, effectivement, de l'importance qu'on accorde aux institutions culturelles de la capitale, on faisait le décompte, bon, je dirais, depuis les trois dernières années seulement, dans la région de Québec, effectivement, c'est des dizaines de millions de dollars qui ont été investis seulement sur les immobilisations, là, donc de nouvelles infrastructures. Puis je regardais notamment dans le comté de la députée de Taschereau, parce que je suis certaine qu'elle sera intéressée à cette donnée-là, seulement dans les trois dernières années, ce sont 87 millions en immobilisations qui ont été investis dans la circonscription de Taschereau.

Donc, que ce soit... bien, c'est un pôle culturel quand même assez important, mais que ce soit la formidable annonce qu'on a faite, entre autres, avec Les Gros Becs, puis effectivement, je pense que vous l'avez bien souligné, c'était très émouvant — le directeur artistique était présent — de voir à quel point c'était une annonce qui était attendue, qui prenait

tout son sens pour faire un théâtre dédié au théâtre jeunesse où, justement, les jeunes de nos écoles, en sorties culturelles, vont pouvoir venir. C'est un endroit bien important. Mais Le Capitole de Québec, le Péricope, le Théâtre Le Petit Champlain, le collège François-De Laval, le Musée national des beaux-arts de Québec, avec son nouveau pavillon, c'est des institutions qui ont été soutenues année après année. Ce sont des projets... Il y a d'autres projets qui sont dans les cartons également.

Vous l'avez souligné, c'est nos institutions culturelles, mais également le patrimoine, hein? La région de la Capitale-Nationale est aussi le berceau de l'Amérique française. On l'a vu avec tout le dossier du *Saint Jérôme*, avec les annonces qui ont été faites aussi à l'automne dernier avec le maire de Québec pour les huit grandes églises qui sont vraiment des églises du début de l'Amérique française qui vont être soutenues parce que ça fait partie aussi de notre histoire, de notre identité. Mais donc l'importance que j'y accorde, je pense, c'est d'avoir des institutions qui sont modernes, qui sont renouvelées, qui sont accessibles, qui répondent aussi aux nouveaux besoins de consommation.

Il y a le nouveau lab, un peu, numérique au Musée de la civilisation aussi qui a été annoncé dernièrement, qui est extraordinaire, justement, pour permettre aux élèves, aux jeunes et aux moins jeunes d'utiliser la culture, d'y avoir accès différemment aussi. Donc, je pense qu'il y aura d'autres belles annonces, éventuellement, à venir, mais, pour moi, c'est extrêmement important pour les gens de la capitale nationale qu'on soutienne ces grandes institutions.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Il reste... Il ne reste pas temps.

M. Huot : Je vais en profiter pour lancer publiquement l'invitation à la ministre aux activités de la Maison O'Neill cet été pour qu'on aille voir un spectacle ensemble, donc c'est noté, c'est noté.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Maintenant, la parole est à la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, Mme la Présidente. La ministre, je pense, a été un peu offusquée tout à l'heure parce que c'était un round un peu plus difficile, mais, sur les crédits, je tenais vraiment à marquer le point.

Ceci dit, il y a des dossiers qui sont plus consensuels. Et, je veux le dire, on a parlé de la capitale nationale et du comté de Taschereau, je ne le prends pas personnel, je le prends artistique. Si Le Diamant est ici, si Le Capitole est ici, si des musées sont ici, dans le comté de Taschereau, ce n'est pas de ma faute, mais je le prends bien. Puis il y a des dossiers qu'on a très bien travaillés ensemble, la ministre et moi : le dossier des Gros Becs, qui est un dossier que je travaille depuis très, très longtemps; Méduse, où il y a eu un beau coup qui a été fait. Et il y en a d'autres sur lesquels on est encore en train de travailler : Péricope, Maison de la danse. Donc, tu sais, quand il s'agit de dossiers culturels, il y a une bonne relation avec les députés. Puis je vais lui dire, son cabinet répond très bien aussi. Les gens sont ici, je veux leur dire, le ministère travaille bien, le cabinet travaille très bien, puis c'est très apprécié. Ça ne m'empêche pas de faire ma job de députée ici aussi, qui est différente.

Je veux vraiment parler... parlant de dossiers consensuels, le fameux tableau. Je veux parler de patrimoine pendant ce bloc-ci, le *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*. D'abord, merci, Mme la ministre, c'est ce qu'on voulait. Ça grouillait fort à Québec pour qu'il y ait un avis d'intention de classement et que le tableau soit classé. Vous avez réagi rapidement, c'est ce qu'il fallait, c'était le geste qu'il fallait poser. Maintenant, c'est l'avenir qui m'intéresse, parce que, là, on a des musées qui sont en demande pour acheter le tableau. Ceci dit, je vais d'abord avoir une phrase : Je ne comprends pas qu'un tableau qui a été un don aux Québécois et aux Québécoises doive être racheté par le Québec, et il va falloir avoir une conversation sérieuse avec le diocèse sur les biens patrimoniaux religieux. Ce sont des biens qui sont la propriété du diocèse et des fabriques, mais qui ont été obtenus grâce aux Québécois et Québécoises. Ça fait que, des fois, on les paie... il ne faudrait pas qu'on les paie deux fois. Mais je comprends le besoin du diocèse de financer des activités, mais je ne pense pas que le tableau, le *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*, ait été donné pour financer des activités pastorales, comme Mgr Bélanger l'a dit, mais il a bien été là pour être accroché sur les murs d'une église qui est une église patrimoniale, par les soeurs Cramail.

Maintenant, bravo pour l'avis d'intention de classement, mais qu'est-ce qui va arriver à l'avenir? Parce que, là, on a des musées qui n'ont pas beaucoup de fonds d'achat qui vont vouloir l'acquérir. Est-ce qu'il y a une discussion qui va se faire avec le diocèse? Comment vous allez gérer la suite de ce dossier si important qui a permis de lever le voile sur une possible — et je vais dire des gros mots, là — une possible braderie du patrimoine religieux? Et je sais que la ministre a parlé de stratégie, je veux l'entendre là-dessus, mais surtout qu'est-ce que va se passer avec le David. Est-ce que nos musées vont avoir les moyens pour l'acquérir? Est-ce qu'il y a une négociation pour l'avoir à prix raisonnable?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

• (15 h 40) •

Mme Montpetit : Bien, je suis très contente qu'on ait l'occasion d'aborder cette importante question, de façon plus générale, de la protection de notre patrimoine religieux. Mais plus spécifiquement, pour répondre à la question, puis je vais essayer d'être le plus brève possible, puis vous me direz si vous souhaitez que je complète plus largement, donc, le fait d'avoir procédé à un avis d'intention de classement, l'objectif premier, c'était de s'assurer, dans le fond, qu'on puisse reprendre la discussion dans un autre contexte aussi, donc de s'assurer que le tableau en question ne puisse pas quitter le Québec sans mon autorisation. Donc, c'était une façon de s'assurer... c'est une façon de s'assurer qu'il soit protégé, qu'il reste au Québec également. J'ai demandé aux différents intervenants... Puis je ne me cacherai pas que je partage votre questionnement aussi sur la question de la donation versus de l'achat, ce que j'ai partagé avec la fabrique, avec l'archidiocèse également. Et j'ajoute à ça, parce que je pense que c'est important pour l'évolution de ce dossier-là... de

savoir que l'église en question, la fabrique Notre-Dame de Québec, a reçu plus de 4 millions aussi au cours des dernières années du Conseil du patrimoine religieux pour, notamment, la réfection de l'église.

Il faut bien comprendre aussi que ce qui a été communiqué sur la place publique, c'est que le montant de la vente doit servir à la mission apostolique. Donc, vous comprendrez que, de façon générale, le ministère de la Culture ne devient pas propriétaire de biens. Et je pense qu'on pourra partager aussi le même malaise à ce qu'il y ait des fonds publics qui soient utilisés pour soutenir la mission apostolique d'une église. Donc, ce que j'ai demandé aux différents intervenants, que ce soit la fabrique et aux deux musées qui se sont également impliqués, c'est de reprendre la discussion dans un contexte plus serein, parce que je pense que le dossier a déboulé particulièrement rapidement dans les deux dernières semaines. Rappelons-nous, quand le moment... parce que cette démarche-là s'est faite de façon confidentielle par la fabrique. Donc, entre le moment où on a été avisés, où j'ai été avisée, moi, comme ministre, de l'intention d'achat du Musée des beaux-arts du Canada et du classement, il s'est passé deux semaines. Donc, les discussions vont se reprendre dans un autre contexte.

Mme Maltais : Parfait. La question que je me posais, c'est... parce que financer la mission apostolique de cette fabrique-là, ça ne doit pas être un coût exorbitant. Alors, je comprends que l'idée de la fabrique, c'était de vendre le tableau pour se créer un fonds dont l'usufruit permettrait de financer la mission. Est-ce que vous allez examiner quelque chose comme une entente... comment on appelle ça, là, une entente sur 30 ans, sur 40 ans pour, mettons, avoir un échange, peut-être... financement... dans le mode immobilisations... j'ai quelqu'un du monde des arts qui m'a parlé de ça, mais qu'on n'achèterait pas le tableau, mais qu'on pourrait, genre, le louer à long terme, des choses comme ça, pour permettre de le conserver puis que la fabrique atteigne son objectif? En fait, est-ce qu'il y a d'autres solutions qui vont être examinées que payer ce qui a été donné ou... En tout cas, moi, je vais vous dire une chose, à la fin, là, comme ministre de la Culture, j'ai acheté *Poussière de soleil*, j'ai donné 1 million de dollars au Musée national des beaux-arts du Québec pour qu'il achète *Poussière de soleil*, le Riopelle, ce qui a permis de partir la collection Riopelle. Mme Marois, à l'époque, l'ex-première ministre, a acheté le Riopelle *Hommage à Rosa Luxembourg*, qui est allé au casino, puis après ça est arrivé, puis a fait la grosse collection du Musée national des beaux-arts. Il ne fait jamais négliger l'impact que peut avoir un tableau majeur sur l'avenir des collections muséales, et il faut qu'on trouve le moyen de le garder, que nos musées l'aient. Je plaide pour nos musées.

Mme Montpetit : Bien, je pense que, par rapport aux deux tableaux dont vous faites référence, on se trouve dans un contexte qui est quand même, somme toute, bien différent. Je pense que ce qu'il faut retenir, c'est qu'en ce moment ce tableau-là est protégé. Donc, il ne peut pas quitter le Québec et il ne peut pas être vendu, à certaines conditions, sans mon autorisation, donc il est protégé.

Il y a différentes solutions qui sont sur la table présentement, mais il faut aussi savoir... On faisait mention, tout à l'heure, de la question des huit églises. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une entente qui a été... une annonce qui a été faite avec le maire de Québec à l'automne pour soutenir huit églises de Québec. Dans ces huit églises-là, Notre-Dame de Québec et Notre-Dame-des-Victoires en font partie. Donc, elles vont être soutenues encore par des fonds publics pour la restauration, la rénovation, l'entretien des églises. Donc, je ne veux pas présumer puis je ne peux pas vous répondre non plus sur où en est la fabrique à l'heure actuelle, mais en ce moment il y a des discussions qui se font, justement, pour refaire un pas en arrière. Moi, ce que je souhaite, c'est que le statu quo, la situation actuelle soit maintenue, que la fabrique trouve d'autres avenues.

Mme Maltais : Juste rapidement, parce que je veux parler d'autre chose, vous avez dit les mots, dans votre discours, «stratégie d'action du patrimoine religieux»... Juste rapidement pour qu'un peu on ait une idée d'où vous allez.

Mme Montpetit : Oui, très rapidement, je... merci de le resouigner. En fait, c'est que, dans... Cette situation-là, ce qu'elle a amené, c'est justement une réflexion, puis, moi, ce que j'ai demandé au ministère, c'est de mettre en place... Puis les détails viendront, seront communiqués ultérieurement, mais l'objectif, c'est qu'on ne se retrouve pas dans une autre situation comme ça — vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des tableaux qui sont restaurés, notamment, par le Conseil du patrimoine religieux, tout ça — donc d'entamer un inventaire de ce qui se trouve, les biens mobiliers religieux dans nos églises, parce qu'en ce moment on protège les églises, le bâtiment, mais d'entamer un inventaire, une classification et une protection, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, des tableaux, des oeuvres ou du bien qui pourrait faire partie de notre patrimoine collectif.

Mme Maltais : Je souligne que c'est une très bonne initiative, qu'il était temps, d'autant que je me souviens très bien qu'on a payé deux fois le Calvaire d'Oka, je m'en souviens très, très, très bien. Un petit peu de mémoire historique, de temps en temps, c'est le fun.

Les artefacts maintenant — tant qu'à être dans le patrimoine — les artefacts qui étaient sous la gouverne de Parcs Canada, il y a eu un gros mouvement pour empêcher qu'ils partent à Gatineau, qu'ils demeurent près des chercheurs. J'ai compris que la partie qui intéressait le Musée de la Gaspésie... seuls des gens de Forillon resteraient là-bas s'ils trouvent un lieu pour les... un équipement pour les conserver dans des bonnes conditions, ce qui est bien. Maintenant, par rapport à Québec, j'ai vu les documents que vous nous avez donnés, je comprends d'abord que votre prédécesseur, le député de Sherbrooke et ministre de la Famille, n'a pas écrit à son correspondant, c'est sa sous-ministre qui avait écrit, mais lui n'avait pas écrit à son vis-à-vis, ce qui m'a beaucoup étonnée. Normalement, c'est de ministre à ministre, mais c'est Mme Champoux qui avait écrit. Mais vous avez écrit, ce qui est bien, c'est à ce niveau-là qu'il fallait que ça se passe. Je suis très, très déçue de voir que votre prédécesseur n'avait pas écrit. Mais je le dis, vous, vous avez écrit le 7 février 2018, mais la lettre

ne m'a pas l'air de vouloir que les collections demeurent à la ville de Québec. Je ne suis pas sûre de... Est-ce qu'on a une réponse aujourd'hui? Est-ce que les collections des artefacts vont demeurer sur le territoire de la ville de Québec? Moi, j'ai eu une réponse de Parcs Canada, qui disait : Non, ça s'en va à Gatineau. C'était clair. Puis vous avez... La dernière lettre de Dominique Malack, la directrice régionale du ministère de la Culture et des Communications, dit que vous allez former un comité — j'ai fouillé dans les comités, je ne l'ai pas trouvé — un comité qui serait avec le ministère... avec les différents paliers de gouvernement. Alors, comment ça va, ce dossier-là? Puis est-ce qu'ils sont partis à Gatineau, dans le fond, ces artefacts?

Mme Montpetit : Bien, peut-être juste mentionner d'entrée de jeu, concernant mon prédécesseur, qu'il y a quand même eu plusieurs démarches qui ont été faites de sa part pour faire avancer ce dossier, pour faire des échanges également. Donc, s'il n'y a pas de lettre, il y a eu de nombreux autres échanges, discussions, appels également.

Bien, écoutez, notre position, que ce soit mon prédécesseur, que ce soit moi, la position de notre gouvernement sur ce dossier-là, elle a toujours été claire. Les discussions se continuent. Oui, j'ai écrit à Mme McKenna, j'ai eu des discussions de vive voix avec elle également. Avec M. Duclos, il y a eu des échanges également. Vous n'êtes pas sans avoir vu que mon homologue à Patrimoine Canada a fait une intervention récemment pour souligner l'intérêt du fédéral aussi dans ce dossier. Ce qui est important, puis je présume que vous le savez, là, mais peut-être pour l'intérêt des gens qui nous écoutent, l'enjeu présentement, c'est l'état de conservation des artefacts du fédéral. Parce qu'il y a deux centres de conservation, donc il y a ceux du ministère de la Culture et des Communications, ceux-là restent ici, évidemment, et il y a ceux du fédéral, qui sont présentement dans des conditions de préservation, bien, qui nuisent à leur préservation, dans le fond, et donc c'est la démarche que faisait le fédéral.

Une fois qu'on a dit ça, nous, les discussions se poursuivent. Il y a même un... bon, il y a un programme, justement, il y a un comité, comme vous disiez, il y a des échanges qui se font. Il y a un programme fédéral sur lequel on est en train de regarder pour faire une entente pour financer également l'élaboration de ce projet, mais la position reste la même.

• (15 h 50) •

Mme Maltais : Mme la Présidente, quand je lis la lettre que vous avez écrite, la ministre, vous dites clairement : «Je souhaite que nous poursuivions les discussions afin de conserver les artefacts de Parcs Canada à Québec», à Québec. Puis je lis la lettre d'une semaine tard, de la sous-ministre, Mme... la directrice régionale, qui dit : «On va faire un comité dont le mandat serait d'identifier une solution consensuelle pour assurer la préservation et le rayonnement optimal des conditions archéologiques du Québec», mais on ne parle plus de Québec. Vraiment, ma question, c'est : Est-ce que l'enlèvement du ministère, c'est d'exiger encore que les collections demeurent là où elles ont été créées, là où elles ont été trouvées, là où les chercheurs doivent normalement les trouver, c'est-à-dire à Québec?

Mme Montpetit : Bien, je pensais que j'avais été claire dans ma réponse, là. Comme je vous dis, la discussion, elle est toujours en ce sens.

Mme Maltais : Parfait. Une autre question. Tout à l'heure, vous avez parlé, avec ma collègue, de Télé-Québec. Et puis, tant qu'à être dans le monde de la télé, rapidement, toujours dans le petit document *Culture — Un engagement soutenu pour la culture québécoise*, pas de surprise, c'est le même, page 11, il y a *Soutien au rayonnement des institutions culturelles*. Vous dites, dans ce document, avoir accordé 42,4 millions de dollars supplémentaires en 2017-2018, soit l'année qui précède l'année de ces crédits, et on dit que ce sont des... un soutien financier additionnel. On dit que c'est un soutien, financement additionnel. Est-ce qu'il y a, dans ces 42,4 millions de dollars, un ou des paiements anticipés ou ce sont véritablement 42 millions additionnels?

Mme Montpetit : Ce sont véritablement 42,4 millions additionnels. Il faut bien comprendre qu'il y a certains montants — puis je ne sais pas si vous souhaitez avoir le détail — qui ont été donnés pour une année spécifique et il y a d'autres montants qui serviront à plusieurs années.

Mme Maltais : Et donc TV5, par exemple, a 10,5 millions. Ce n'est pas 10 millions pour 2017-2018?

Mme Montpetit : Oui, c'est pour cinq ans.

Mme Maltais : C'est pour cinq ans, ce 10,5 millions, et pourtant il est inscrit sous la colonne 2017-2018.

Mme Montpetit : Oui, c'est un montant qui a été donné. Je pense que tout ça a été expliqué, puis, si vous voulez le détail, on pourra le ressortir, mais il y a des montants qui ont été donnés pour plusieurs années.

Mme Maltais : Est-ce que ce sont des montants additionnels? C'est-à-dire, est-ce qu'on ajoute... Si c'est 10 millions sur cinq ans, ça veut dire 2 millions par année à TV5. Est-ce qu'on ajoute 2 millions par année au budget de TV5 ou si c'est un paiement anticipé? C'est ça que j'essaie de comprendre. Parce que, moi, ce que j'ai compris, c'est que ça pouvait être des paiements anticipés, cet argent-là. Or, c'est écrit «soutien financier additionnel». Je veux savoir : Est-ce que ce sont des paiements anticipés sur plusieurs années ou c'est véritablement 2 millions de plus, par année, supplémentaires au budget qui était déjà alloué annuellement à ces organisations?

Mme Montpetit : En fait, outre TV5, ce sont des montants additionnels.

Mme Maltais : Mais pas TV5?

Mme Montpetit : C'est les montants qui auraient été donnés.

Mme Maltais : O.K. Donc, TV5, ce 10 millions là n'est pas un soutien financier additionnel, donc c'est 32,4 millions. Puis il n'y en a pas d'autres?

Mme Montpetit : Non.

Mme Maltais : C'est le seul que...

Mme Montpetit : Oui.

Mme Maltais : Bon, vous voyez, je suis tombée dessus comme par hasard, sympathique. Mais donc c'est 32,4 millions, c'est donc une erreur dans les chiffres et dans les documents qui nous ont été...

Mme Montpetit : ...je m'excuse, je suis désolée, là, mais on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres. Ce n'est pas une erreur, c'est des montants... Là, on en train d'étudier les crédits 2017-2018. C'est des montants qui sont versés aux crédits de 2017-2018, qui font partie du budget.

Mme Maltais : Oui, oui, ça, je ne le conteste pas, ça fait partie du budget, sauf que la phrase avant, c'était «le gouvernement accorde un soutien financier additionnel».

Mme Samson : C'est juste payé d'avance.

Mme Maltais : C'est du payé d'avance, c'est ça. Mais le reste, c'est de l'additionnel, on est d'accord. Donc, il y a vraiment, par exemple, 900 000 \$ de plus au conservatoire d'art dramatique en 2017-2018. Est-ce que ce montant va se retrouver dans les années subséquentes ou c'est juste un paiement annuel?

Mme Montpetit : C'est un montant... Dans le cas du... Est-ce que vous voulez qu'on les défile un par un? Peut-être que ce serait plus simple.

Mme Maltais : Non, non, c'est quelques cas qui m'intéressent. C'est parce que c'est des exemples, je prends des exemples.

Mme Montpetit : Parce que j'aimerais quand même ça souligner que les montants qui sont donnés, de façon générale, sont des montants qui vont être redonnés d'année... qui sont subséquents, qui sont sur cinq ans. Dans le cas du Conservatoire de musique et d'art dramatique, le 900 000 \$ auquel vous faites référence, il est donné sur un an.

Mme Maltais : O.K., O.K. Est-ce qu'il y en a plus... O.K., bien, regardez, dites-moi tout simplement lesquels sont sur un an, lesquels sont sur plusieurs années, comme ça, on le saura.

Des voix : ...

Mme Maltais : La plupart sont pour un an?

Des voix : ...

Mme Maltais : ...Placement Culture, c'est correct, ça, c'est sur plusieurs années. C'est à mesure que ça rentre à Placement Culture, les demandes, ça, ça va. TV5, on l'a clarifié. Capitole, ça doit être un versement, probablement, même si c'est une entreprise privée, c'est assez étonnant.

Mme Montpetit : Non, non, pour répondre... Je suis désolée, on confondait deux tableaux. Donc, les montants qui sont inscrits à la page 11 auxquels vous faites référence, c'est des montants qui sont donnés sur une année.

Mme Maltais : Sur une année, donc...

Mme Montpetit : Oui, sauf pour TV5.

Mme Maltais : TV5 reçoit 10,5 millions cette année, et c'est...

Mme Montpetit : Sur cinq ans.

Mme Maltais : C'est donc 10,5 millions supplémentaires par rapport au versement annuel qui est donné à TV5 que vous payez d'avance, c'est ça?

Mme Montpetit : Non, c'est la contribution qui est donnée normalement pour TV5.

Mme Maltais : Pour cinq ans. Mais les autres, Musée d'art contemporain, bibliothèque, Musée de la civilisation, est-ce que ce sont des paiements anticipés, du payé d'avance, ou si c'est des additions à leur budget?

Mme Montpetit : C'est des additions à leur budget, ponctuelles.

Mme Maltais : O.K., ponctuelles, donc ce n'est pas récurrent, c'est le 2017-2018.

Mme Montpetit : Mais ce sont des montants additionnels qui sont donnés.

Mme Maltais : Parfait. Merci beaucoup, ça clarifie.

La Présidente (Mme de Santis) : Maintenant, la parole... Vous pouvez continuer à répondre sur le temps du gouvernement...

Mme Maltais : Non, non, c'est beau.

La Présidente (Mme de Santis) : ...sinon la parole est au député de Trois-Rivières.

M. Girard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de saluer Mme la ministre, avec toute son équipe, saluer les collègues de l'autre côté, saluer les collègues de ce côté-ci.

Donc, d'entrée de jeu, j'ai avec moi le plan économique du Québec, donc, suite au dernier budget. C'est un document qui est relativement volumineux, un bon budget. Mais ce qu'on va parler aujourd'hui, c'est principalement la culture, donc on a un fascicule qui est vraiment axé sur la culture. On a la portion du budget qui est axée sur la culture, et la culture est importante. J'ai vu ma collègue de Taschereau qui l'avait entre les mains tout à l'heure, le fameux fascicule.

Ce que j'aime dans ce fascicule, c'est qu'on parle, entre autres, du soutien au rayonnement des institutions culturelles, mais on parle d'appuyer la culture et le patrimoine dans toutes les régions du Québec. Donc, à l'instar de mon collègue de Vanier-Les Rivières dans son intervention de tout à l'heure, il nous a parlé beaucoup de ce qu'il se passe au niveau de la culture dans son comté dans la région de Québec, en ce qui me concerne, bien, je vais vous parler, bien sûr, de ce qui se passe en culture dans la région de Trois-Rivières.

Vous savez, Trois-Rivières est une ville d'histoire, une ville de culture. C'est une ville qui est la deuxième plus vieille ville au Québec, en Amérique du Nord. Même avant même l'arrivée des explorateurs, Trois-Rivières était vraiment un site privilégié de rencontre pour les Montagnais et les Algonquins. Donc, c'est une ville qui a énormément d'histoire, mais également énormément de culture. C'est en 1535, lors du deuxième voyage de Jacques Cartier, qu'il a érigé une croix sur l'île Saint-Quentin, à Trois-Rivières.

En passant, pour faire la petite histoire de Trois-Rivières, il n'y a pas trois rivières, il y en a une seule. C'est que nous avons deux îles à l'embouchure de la rivière, donc, quand on passe sur le fleuve Saint-Laurent, on dirait qu'il y a trois rivières à cause de l'île Saint-Quentin et l'île La Poterie.

Tout ça pour dire que Trois-Rivières a été fondée le 16 juillet 1634 par Lavolette et Trois-Rivières vibre encore aujourd'hui au rythme de l'histoire, au rythme de la culture. Trois-Rivières a été un lieu de pouvoir. Trois-Rivières a été la capitale nationale du papier. On a été, à l'époque, l'endroit où il se faisait le plus de papier journal en Amérique du Nord. Il y a eu des événements marquants à Trois-Rivières, dont un grand incendie en 1908, un incendie qui a ravagé une bonne partie de la ville de Trois-Rivières. Mais heureusement, heureusement, nous avons réussi à préserver des bâtiments, des bâtiments historiques, des bâtiments qui datent du début la fondation de Trois-Rivières, des bâtiments qui se sont changés, au fil des années, en musées, en lieux d'interprétation, en lieux qui sont vraiment prisés par les visiteurs, mais qui sont également importants pour vraiment transmettre notre histoire aux générations futures. Nos écoles, nos maisons d'enseignement participent à plusieurs activités dans nos musées, dans nos lieux d'interprétation pour comprendre d'où on vient, comprendre vraiment l'histoire de Trois-Rivières. Donc, Trois-Rivières est vraiment un endroit qui a beaucoup de choses à raconter.

• (16 heures) •

Je vais me permettre de citer certains endroits à Trois-Rivières, je ne les ferai pas tous. J'ai pris note de plusieurs, plusieurs endroits culturels, mais on risque de manquer de temps. Je vais commencer par un endroit que j'adore, un endroit qui parle vraiment de notre histoire et un endroit qui a été soutenu, année après année, par le ministère de la Culture, je parle ici du musée Boréal. Le musée Boréal est installé dans ce qu'on appelle la prise d'eau, qui était l'usine de filtration d'eau et la prise d'eau de l'usine CIP à Trois-Rivières, qui était la Canadian International Paper, qui était la plus grosse usine de papier journal située sur les bords de la rivière Saint-Maurice, parce qu'à l'époque on avait le flottage du bois, et le bois arrivait du nord de la Mauricie par la rivière Saint-Maurice, et cette usine-là a été détruite, a fermé avec les années. Et maintenant, aujourd'hui, nous avons un magnifique site qui s'appelle Trois-Rivières sur Saint-Laurent, où est érigé maintenant l'Amphithéâtre Cogeco. Nous avons, encore là, plusieurs prestations culturelles, mais nous avons également le musée Boréal qui y prend place, et le musée Boréal nous fait l'histoire des pâtes et papiers à Trois-Rivières, donc toute l'histoire, tout ce qui s'est passé en termes de pâtes et papiers, la révolution industrielle à Trois-Rivières jusqu'à la fermeture des pâtes et papiers.

Et même récemment, nous avons encore l'usine Kruger à Trois-Rivières, qui est dans le domaine des pâtes et papiers, mais qui a fait une transformation importante récemment, qui a changé la machine n° 10, qui est la plus grosse

machine qui faisait du papier journal, ils l'ont changée en machine à carton. On sait aujourd'hui, avec le commerce électronique, tout ce qu'on commande en ligne arrive dans des boîtes de carton, donc la demande de papier journal est en baisse constante et la demande de carton est en hausse, donc plusieurs dizaines de millions de dollars ont été investis.

Et le musée Boréal a même mis en place une nouvelle exposition qui nous permet de voir l'innovation qui s'est faite au niveau du papier journal et de l'histoire de Trois-Rivières. Donc, c'est un exemple parmi tant d'autres du genre de musées, du genre de lieux historiques que l'on a à Trois-Rivières et qui est drôlement important.

Un autre musée que l'on a, c'est le Musée des Ursulines. Pour ceux qui sont déjà venus à Trois-Rivières, la rue des Ursulines, qui a encore des bâtiments historiques, des bâtiments qui datent de la découverte de Trois-Rivières... On sait que les Ursulines ont eu un impact très important dans la fondation de Trois-Rivières, principalement au niveau de la santé, au niveau de l'éducation. Les Ursulines ont été les premières personnes à mettre en place des hôpitaux à Trois-Rivières, c'est eux qui ont fait l'éducation pendant quelques centaines d'années, au début de la colonisation et avec le développement de la ville de Trois-Rivières. Donc, on doit beaucoup, comme société, à nos Ursulines, et ce qui nous amené à mettre en place le Musée des Ursulines, encore là, un musée qui a été soutenu année après année, un musée qui est prisé, encore là, des visiteurs, des gens de Trois-Rivières pour vraiment connaître notre histoire.

Également au niveau de l'histoire, bien, je vous fais part d'un investissement qui a été fait dans les dernières années, pas nécessairement cette année, mais on parle de l'église Saint-James, qui est également située sur la rue des Ursulines à Trois-Rivières. Donc, l'église Saint-James est vraiment un lieu... c'est un rare vestige qui date vraiment... c'est une église qui date de la colonisation et qui nous fait vivre vraiment l'histoire du temps qu'ils étaient des anglicans, c'est les anglicans à ce moment-là, et c'est les missionnaires des Récollets qui opéraient cette église à l'époque. Et on parle, au niveau de l'église... il a fallu la refaire au complet, tout le bâtiment intérieur, extérieur, le revêtement, les fenêtres, les toits, le terrassement extérieur, refaire certaines sculptures à l'intérieur et à l'extérieur, et tout ça pour garder le cachet historique de l'église, garder l'église comme elle était à sa fondation, 3,3 millions de dollars de coûts pour rénover l'église Saint-James.

Et je vous cite un article de Radio-Canada à Trois-Rivières qui date du 1er septembre 2016, au moment où on a inauguré l'église une fois restaurée, on mentionne : «C'est en grande partie le ministère de la Culture et des Communications du Québec qui a financé la restauration extérieure avec une contribution de 2,5 millions de dollars», le reste provenant de la ville, conférence des élus, à l'époque, etc. Donc, des projets à Trois-Rivières, des projets au niveau de la culture et du ministère de la Culture, nous en avons beaucoup, à Trois-Rivières.

Je vous amène également sur un autre article, encore là, du journal *Le Nouvelliste*, et même il y avait un article également dans *L'Hebdo* de Trois-Rivières qui mentionne, et ça, c'est plus récent, c'est au mois de juin 2017 : *Plus de 500 000 \$ pour deux expositions à Trois-Rivières*. «...une aide financière de Québec de 108 000 \$ [à] Boréal — le musée que je vous parlais tout à l'heure sur les pâtes et papiers — [qui va accueillir] l'exposition itinérante *Femmes de papier*.» Parce qu'on avait, à l'époque, des hommes qui travaillaient dans les moulins de papier, mais les femmes étaient à la maison, les femmes s'occupaient des enfants. Donc, comment vivaient ces femmes-là? Quelle était l'histoire de ces femmes-là? Donc, c'est une nouvelle exposition qui s'est mise en place et qui a été financée par le ministère de la Culture.

Et, les gens qui viennent à Trois-Rivières, une autre exposition itinérante qui est vraiment intéressante, c'est ce qu'on appelle *Premier «shift»*, un quart de travail, et ce qu'on fait, c'est qu'on a des écouteurs, et on se promène dans le Vieux-Trois-Rivières, et on nous explique où étaient les bâtiments des travailleurs, où étaient... Donc, à chaque endroit, on a un audio qui nous rappelle... on a un endroit à se promener, on a vraiment une carte, on se promène dans le Vieux-Trois-Rivières, et on nous donne toute l'histoire avec les endroits réels, on nous amène sur le bord de la rivière Saint-Maurice, sur le bord du fleuve Saint-Laurent pour nous expliquer toute cette histoire-là.

Et une autre somme de 400 000 \$ qui a été octroyé au musée québécois des cultures populaires, qui est un des très beaux musées au Québec, pour l'exposition permanente nommée *Attache ta tuque! Voyage au coeur de l'identité québécoise*. Donc, des montants d'argent qui sont octroyés à nos musées, bien, on en a. Je pense que notre gouvernement est un de ceux qui investit le plus en culture.

Et en parlant du musée québécois des cultures populaires, nous avons fait l'annonce récemment, il y a quelques semaines, d'une nouvelle exposition qui s'en vient au musée des cultures populaires, qui va s'appeler *Autour d'une broue*, *Autour d'une broue* qui va être faite en collaboration, entre autres, avec la Brasserie Molson, qui va nous faire l'histoire... qui va nous relater tout le lien, la proximité des Québécois avec la bière et le sport. On se souvient tous de *La Soirée du hockey*, à l'époque, commencée par Molson, etc., beaucoup d'événements sportifs étaient commandités par des compagnies de bière, donc cette histoire-là et ce lien de proximité entre la bière, entre l'histoire du Québec. Bien sûr, cette exposition-là va faire un passage, une incursion dans la pièce *Broue*, la pièce *Broue* qui a marqué également l'imaginaire des Québécois, et va se terminer par l'histoire des microbrasseries au Québec. Donc, la bière a vraiment évolué, et une première qu'on va avoir au musée des cultures québécoises... des cultures... des cultures populaires de Trois-Rivières, excusez, on va pouvoir déguster des bières de microbrasseries directement dans la salle d'exposition. Donc, c'est une première, habituellement on ne peut pas consommer ni boisson ni nourriture dans une salle d'exposition de musée.

Donc, on veut faire les choses différemment, on veut innover, on veut amener de la clientèle chez nous, on veut pouvoir s'adapter à ce que les gens demandent, à ce que la population nous demande. Et on le fait, bien sûr, pour les gens, mais on le fait en collaboration avec le ministère de la Culture, et le ministère répond toujours présent pour pouvoir faire avancer ce type d'expositions que l'on a, à Trois-Rivières.

Bien sûr, on a parlé beaucoup d'histoire, de patrimoine. On a également plusieurs activités culturelles, je pense, entre autres, au festival de la poésie à Trois-Rivières. Trois-Rivières a été classé comme capitale mondiale de la poésie. A chaque automne, nous avons le festival de la poésie, qui dure une dizaine de jours. Nous avons des poètes, encore l'année dernière... je regardais un article tout à l'heure, et on parle de plus de la moitié des poètes qui sont au festival de la poésie qui viennent de l'extérieur du Canada, et ces poètes-là reviennent année après année. C'est vraiment quelque chose à vivre,

le festival de la poésie. Dans plusieurs parcs au centre-ville de Trois-Rivières, il y a des cordes à linge installées avec des dizaines, voire des centaines de poèmes. Il y a plein d'activités, plein de poètes, un peu partout à Trois-Rivières, qui récitent des poèmes dans des cadres... dans le cadre... exemple, dans des brasseries, dans des bars, dans des restaurants.

Mais également, ce qui est drôlement intéressant, au musée des cultures populaires de Trois-Rivières, il y a également la Vieille Prison. Nous avons une prison qui date de plusieurs centaines d'années, qui est encore debout, un vestige du milieu carcéral au Québec que l'on peut visiter dans le cadre du musée. Et, au niveau du festival de la poésie, nous avons des poètes, dans la prison, qui récitent des poèmes. C'est vraiment une expérience à vivre. J'y vais, personnellement, à chaque année. Et, encore là, le festival de la poésie est soutenu par le CALQ, par le ministère de la Culture également.

Si on continue au niveau de culture, je peux parler de Danse encore, qui est un festival de danse drôlement intéressant, Le FestiVoix de Trois-Rivières, qui va commencer bientôt, à la fin juin, qui est un festival de musique qui est couru, qui est prisé partout à travers le Québec, qui attire beaucoup de monde. Je pense également à l'amphithéâtre de Trois-Rivières, qui... depuis trois ans, nous avons le Cirque du Soleil qui est à Trois-Rivières, qui fait des spectacles depuis trois ans : première année, hommage à Beau Dommage; deuxième année, hommage à Robert Charlebois; et cette année, hommage aux Colocs. Donc, j'invite les gens à venir voir ce magnifique amphithéâtre et cette incursion dans la culture québécoise, cet hommage que l'on fait à des artistes québécois qui ont marqué la musique au Québec.

Donc, comme vous pouvez voir, Mme la Présidente, il y a énormément de culture à Trois-Rivières, il y a énormément d'activités, d'histoire, d'où l'importance pour moi, comme député, de continuer à travailler avec le ministère de la Culture pour pouvoir faire avancer la culture, pouvoir continuer à développer nos musées, nos centres d'intérêt, nos événements culturels, nos événements qui nous attirent des gens chez nous, nos événements qui permettent de transmettre cette culture aux générations futures, que ce soit par des galeries d'art, que ce soit par certaines découvertes culturelles. Je pense à la biennale d'estampe contemporaine, que l'on a à chaque année, la salle Thompson, à Trois-Rivières, qui est une salle de diffusion incroyable, qui est une des plus belles salles, selon moi, au Québec.

Donc, je vais en venir à ma question, ne vous en faites pas, Mme la Présidente.

• (16 h 10) •

La Présidente (Mme de Santis) : Il vous reste 5 min 12 s.

M. Girard : Merci beaucoup. J'ai passé outre L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, qui est également drôlement important pour la diffusion de la culture à Trois-Rivières. Et la semaine dernière, j'étais au concert de L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, qui célèbre, entre autres, son 40e anniversaire, donc c'était vraiment une fête intéressante. Et je vous fais part d'un article que j'ai ici : «L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières a célébré ses 40 ans avec énormément de panache dimanche après-midi [dans] une salle Thompson [qui était] comble. Avec un concert marqué par l'émotion et un profond sentiment de fierté partagé à parts égales entre la salle et la scène.»

Je vais un petit peu plus loin dans le texte, et on mentionne : «Comme pour donner un élément supplémentaire de réjouissance [à ce spectacle], le député de Trois-Rivières [...] a annoncé au début du concert une aide financière de 23 946 \$ du gouvernement québécois à l'OSTR — L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières — aide qui vient s'ajouter à un montant égal récolté par l'orchestre lui-même», qui vient du programme Mécénat Placements Culture.

Également, j'ai un autre article ici, *Le Musée des Ursulines reçoit près de 30 000 \$ en aide financière* : «Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 29 380 \$ au Musée des Ursulines [...] en vertu du programme Mécénat Placements Culture.» On mentionne que «ce montant [va permettre] d'envisager le nouveau projet de développement. [Nous sommes] un petit musée, mais qui est très bien situé», sur la rue des Ursulines, donc on développe des activités, des activités familiales, des activités hors murs, donc cet argent va nous permettre de développer ce genre d'activités.

Donc, en plus de l'aide du ministère de la Culture, de l'aide au fonctionnement, de l'aide pour... tantôt, je parlais des nouvelles expositions au musée Boréal, au musée des cultures populaires, au ministère de la Culture, il y a un programme qui s'appelle Mécénat Placements Culture, et j'ai eu l'honneur de faire des annonces drôlement intéressantes dans la région de Trois-Rivières, au Musée des Ursulines et à L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, et ce programme donne vraiment un coup de main important à nos organismes culturels, à nos orchestres, à nos lieux de diffusion, etc. Donc, c'est un programme qui gagne à être connu, c'est un programme avec lequel, je pense, il faut continuer à travailler, il faut vraiment regarder vers l'avenir. Et on disait dans l'article, entre autres : «...la célébration des 40 ans de l'orchestre est davantage le point de départ du futur que le point d'arrivée du passé.» Et je pense également que ce programme-là est un programme qui va permettre, dans le futur, de pouvoir aider de façon très importante nos organismes culturels partout à travers le Québec; bien sûr, chez nous, à Trois-Rivières, qui est une ville d'histoire et de culture, mais partout à travers le Québec.

Donc, j'aimerais que le ministre puisse nous entretenir un peu sur le programme placements mécénat pour nous dire un petit peu comment il fonctionne, ce que ça a donné au niveau du Québec, et comment on entrevoit l'avenir avec le programme placements mécénat culture pour l'ensemble de nos organismes à travers le Québec.

La Présidente (Mme de Santis) : La ministre, pour deux minutes.

Mme Montpetit : Je vous remercie. Pour combien de temps, pardon?

La Présidente (Mme de Santis) : Deux minutes.

Mme Montpetit : Oh! je vais essayer d'être très concise, mais mon collègue le député de Trois-Rivières a effectivement bien mis la table. C'est vrai qu'on a fait d'extraordinaires annonces dans cette... pour les institutions culturelles de sa région.

Bien, écoutez, c'est un programme, dans le fond, Mécénat Placements Culture, qui a été mis en place en 2005, puis l'objectif, c'est exactement comme le mentionne le député de Trois-Rivières, c'est de soutenir la vitalité des institutions culturelles. Donc, c'est un programme d'appariement et c'est un programme qui fonctionne vraiment très bien. L'année dernière, on a ajouté un 10 millions supplémentaire pour répondre à la demande. Donc, c'est un programme d'appariement de la recherche de dons qui est fait, justement, par les institutions, et cette année on a ajouté encore un 13,8 millions supplémentaire, justement, pour répondre aux nombreuses demandes qui ont été reçues.

Puis il faut bien comprendre que ce programme-là, ce qu'il permet, justement, c'est d'apporter des fonds supplémentaires gouvernementaux dans les institutions partout au Québec, hein? On l'a mentionné, justement, à Trois-Rivières, L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, mais je regardais le Conseil de la culture de la Gaspésie, le Conseil des arts de Saguenay, le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, l'Orchestre symphonique de l'estuaire du Saint-Laurent, l'Orchestre symphonique régional d'Abitibi-Témiscamingue, il y a des orchestres, il y a des académies de danse, il y a des ensembles de musique, il y a des maisons d'histoire, d'archéologie qui ont reçu, dans toutes les régions du Québec, des sommes suite, justement... Et c'est vraiment... L'objectif, c'est d'augmenter l'autonomie financière, de les aider à développer des programmes pour aller chercher des donations auprès de leurs membres, auprès de la population aussi, pour que la population s'investisse dans le soutien de leurs institutions, et on apparie, donc, avec Mécénat Placements Culture. Et, pour ce qui est de l'avenir, je pense que c'est un programme qui a fait la démonstration de son succès, donc on peut être assurés qu'il continuera de répondre à ces demandes et de soutenir nos institutions.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci beaucoup, Mme la ministre.

Je comprends qu'il y a certaines personnes qui aimeraient une suspension de quelques instants. Est-ce que j'ai le consentement qu'on suspende pour cinq minutes, et on répartit le temps sur le temps de tout le monde? Non? O.K., alors on va le prendre sur le temps du gouvernement, le prochain temps.

Alors, cinq minutes, on va suspendre et reprendre à 16 h 21.

(Suspension de la séance à 16 h 16)

(Reprise à 16 h 21)

La Présidente (Mme de Santis) : Nous reprenons les travaux. La parole, maintenant, est au député de Gouin pour 12 minutes. La parole est à vous.

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Bonjour à Mme la ministre, à son équipe, collègues parlementaires autour de la table également.

Écoutez, je vais aller droit au but, j'ai peu de temps à ma disposition, mais j'aimerais discuter avec la ministre du financement de la culture au Québec. Dans les dernières années, il y a eu une mobilisation extrêmement intense dans le milieu de la culture parce qu'après des années de sous-financement il y a de plus en plus d'organismes qui n'en peuvent plus, qui soit menacent de fermer les portes soit doivent diminuer leurs activités. Je pourrais faire, si j'avais plus de temps, la liste de plusieurs coupures qui ont eu lieu, mais malheureusement le temps me manque.

Alors, j'aimerais poser une question plus générale. Dans la foulée de ce sous-financement-là, il y a une coalition qui s'est mise sur pied, la Coalition La culture, le cœur du Québec, qui représente 150 000 artistes et travailleurs culturels, toutes sortes de gens dans toutes sortes de milieux de la culture qui sont extrêmement mobilisés. Puis ça fait longtemps qu'on n'a pas vu le milieu de la culture aussi mobilisé pour demander de l'argent qui manque. La revendication en matière de financement, du côté de la coalition, est assez simple. Leur recommandation à la ministre, c'est d'accorder 2 % du budget du Québec au financement de la culture. Et ce n'est pas une revendication qui tombe du ciel, c'est basé sur ce qui se fait en Bulgarie, en Croatie, au Danemark, en Estonie, en Hongrie, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Roumanie, en République tchèque, en Slovénie — je nomme seulement ces exemples-là, mais il y en a d'autres — des pays qui, d'un certain point de vue, sont dans une situation qui ressemble à celle du Québec, c'est-à-dire ce sont des pays qui ont des cultures fragiles, des cultures qui sont minoritaires dans des ensembles politiques plus grands et qui, donc, ont reconnu l'importance de financer la culture de manière significative pour en assurer non seulement la survie, mais la vivacité puis le développement.

Donc, la ministre — et le gouvernement en général — s'est beaucoup félicitée des investissements annoncés dans le dernier budget de la culture qui, nous dit-on, vont permettre de répondre aux besoins du milieu. Le gouvernement était très, très fier de ces investissements-là. On parle de 778 millions en 2018-2019, on nous dit : C'est une hausse de 11 %, c'est magnifique. Or, malgré cette augmentation-là, globalement, le budget du ministère va compter pour un peu moins de 1 % du budget global du Québec, alors on n'est même pas à mi-chemin de ce que demande le secteur de la culture.

J'aimerais savoir ce que la ministre pense de cette disproportion-là entre ce que demande le secteur de la culture, c'est-à-dire un petit 2 %, et ce qu'elle leur a annoncé comme nouveaux investissements, qui ne portent même pas le financement de la culture à 1 % du budget annuel du Québec.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Oui, bonjour. Alors, bien, écoutez, j'aurais différentes directions pour répondre à votre question, mais je pense qu'on va rétablir certains faits. La coalition à laquelle vous faites référence, que j'ai rencontrée à plusieurs

reprises dans les derniers mois, je connais bien leurs représentations. Puis c'est drôle parce que, justement, mes collègues me montraient que... pas plus tard que la semaine dernière, au congrès de l'AQPM, j'étais avec M. Charland, le directeur général de l'AQTIS, justement, qui est un des principaux porte-parole et qui, dans son infolettre de jeudi dernier, soulignait l'excellent travail de la ministre de la Culture, qui plus est, moi-même, et qu'il soulignait mon engagement — attendez — à plaider la cause de la culture, et mon engagement, et le travail précieux... le travail précieux et l'engagement de la ministre de la Culture et des Communications. Donc, je vous invite... Je n'en dirai pas plus, mais j'imagine que vous aurez l'occasion d'avoir des échanges, si ce n'est pas déjà fait, avec lui à cet effet.

Une fois qu'on a dit ça, je pense qu'il y a plusieurs informations aussi, peut-être, à rectifier puis je pense que c'est important de le faire. Vous parlez de... Vous faites mention de coupures, puis j'imagine que, si vous avez une liste, vous pourrez la porter à notre attention, parce qu'on ne doit pas travailler avec les mêmes éléments. Et le budget... puis on en a parlé un petit peu plus tôt, le budget du ministère de la Culture a été augmenté à chaque année depuis qu'on est là. Donc, en 2015, il a été augmenté de 2,7 %, puis en 2016-2017 il a été augmenté de 2,5 %, en 2018-2019 il a été augmenté de 11 %.

Donc, si on veut parler de budget... puis je ne sais pas si vous avez une question qui est plus précise, là, mais moi, je pense que ce sur quoi je table, c'est ce à quoi fait référence le président de l'AQTIS, le co-porte-parole de la coalition en question, c'est justement l'excellence du budget qu'on a annoncé en culture. Puis je veux le resouigner, parce que c'est important de le dire, hein, c'est 11 % d'augmentation du budget du ministère de la Culture, plus un prêt de 100 millions pour le déploiement de la Politique culturelle. Ces deux montants-là, là, ça fait le plus gros budget de l'histoire du Québec en culture. Puis ça, si vous voulez commenter là-dessus, je suis vraiment intéressée à avoir des questions supplémentaires.

M. Nadeau-Dubois : Bien, c'est sûr que, quand on a sous-financé pendant des années, c'est facile de battre un record qui était aussi médiocre. Ça, c'est certain. Quand on met la barre aussi basse, ce n'est pas facile de passer au-dessus... ce n'est pas difficile de passer au-dessus. Le milieu, sur le terrain, il est moins optimiste que la ministre. Je veux vous parler de... Dans mon comté, par exemple, j'ai été en contact régulièrement avec les gens de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui m'ont interpellé non seulement comme porte-parole en matière de culture à Québec solidaire, mais comme député de Gouin aussi, parce qu'il y avait des pertes d'emploi, concrètement, chez Bibliothèque et Archives nationales du Québec suite aux décisions budgétaires du gouvernement du Québec.

Alors, moi, entre des personnes en chair et en os qui viennent me voir pour me dire qu'ils ont perdu leurs emplois et l'optimisme du gouvernement à parler de ses propres prises de décision, je préfère croire les gens qui me disent, en chair et en os, qu'ils ont perdu leurs emplois, mais il y a... On pourrait parler des compressions au CALQ, à la SODEP, on pourrait parler de la non-prise en compte de l'inflation, donc plusieurs montants qui ont été annoncés, on pourrait parler de l'impact des coupes dans les conseils régionaux de la culture et des effets majeurs de l'abolition des conférences régionales des élus, où il y avait des enveloppes dédiées à la culture, et ça a fait mal également, ces compressions-là, même si elles ne venaient pas directement du ministère de la Culture. La décision d'abolir les conférences régionales des élus a fait mal aussi en matière de financement de la culture dans plusieurs coins au Québec.

Alors, l'optimisme que démontre la ministre, il n'est pas partagé par tout le monde, c'est le moins qu'on puisse dire. Je pourrais parler aussi de ce que demande le CALQ, hein, qui, oui, récemment, c'est vrai, s'est réjoui du 100 millions de dollars qui a été annoncé parce que, quand on manque de temps, d'argent, chaque nouvelle somme va être la bienvenue. Ça, on sera tout à fait d'accord, la ministre et moi. Quand on manque, comme le CALQ le juge, autant d'argent, quand on manque autant de ressources, toute nouvelle est une bonne nouvelle. Or, ce qui est demandé, c'est 200 millions sur cinq ans. Alors, c'est une bonne nouvelle, mais c'est largement insuffisant.

Donc, pour répondre à la ministre, ma question était spécifique sur la question du 2 %. J'aimerais qu'elle me parle de cette cible-là et qu'elle me dise si elle juge que cette cible du 2 %, qui, je le répète, est appliquée en Bulgarie, en Croatie, au Danemark, en Estonie, en Hongrie, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Roumanie, en République tchèque et en Slovaquie notamment... Est-ce que ces pays-là font fausse route en investissant à peu près 2 % de leur budget en culture? Et est-ce que la ministre partage avec la Coalition La culture, le cœur du Québec cette cible de 2 %?

• (16 h 30) •

Mme Montpetit : Je vais me permettre de recadrer un petit peu la discussion, puis je vais prendre un petit peu de temps, puis, si vous jugez que je réponds trop longuement, vous le direz, sinon je continuerai sur le temps de la banquette ministérielle, avec leur autorisation.

J'aime bien travailler avec des faits, j'aime bien travailler avec rigueur. Donc, quand vous me dites que les gens du milieu, de façon générale, soutiennent un discours que vous dites, je pense que c'est important de le mentionner... je vous ai fait référence au président de l'AQTIS... puis, je ne sais pas, peut-être que vous avez des éléments en main que je n'ai pas, mais, moi, les éléments en main que j'ai, c'est l'Union des artistes — l'Union des artistes, je pense que ça a une valeur pour vous, ça représente des gens, ça représente des acteurs sur le terrain — qui dit : «Avec ce budget, pour cette année, le gouvernement répond oui à la demande de l'UDA de hausser durablement son financement...» On a la Coalition pour la culture et les médias qui «salue la décision [...] de moderniser ses dispositions [de] taxation». J'en ai des listes et des listes de même de gens qui ont salué, puis c'est pour ça que je trouve drôle... parce que vous en revenez à la coalition, alors que... encore là, je veux vraiment souligner pour que ce soit clair, qui soulignent l'engagement qu'on a eu vers la culture.

Vous mentionnez des diminutions de budget. Je vais le répéter pour la compréhension de l'ensemble des gens qui nous écoutent, le budget 2015-2016, c'est une augmentation de 2,7 %. On ne parle pas d'une baisse, là, on parle d'une augmentation du budget du ministère de la Culture. Le budget de 2016-2017, 2,5 %, le budget de cette année, c'est 11 %.

Donc, moi, tout ce que j'ai à répondre à votre question, parce que, de toute évidence, on n'est pas spécifiquement sur la question des crédits, c'est qu'en 2018-2019, là, mon gouvernement et moi, ce qu'on a annoncé, puis je vais le répéter parce que... je vais le répéter ad nauseam, c'est le plus gros budget de l'histoire du Québec en culture. Est-ce que j'en suis

fière? J'en suis extrêmement fière. Puis ce budget-là, ce qu'il va nous permettre de faire, c'est soutenir nos artistes, nos artisans, nos travailleurs du réseau culturel, ça va nous permettre aussi d'affronter les nombreux défis qu'on a dans l'ensemble des secteurs. Puis j'espère que vous serez présent quand on va dévoiler la Politique culturelle également parce que ça va certainement répondre à plusieurs de vos interrogations et aussi recadrer certains faits que vous véhiculez.

La Présidente (Mme de Santis) : M. le député de Gouin, une minute.

M. Nadeau-Dubois : J'avais quand même une question spécifique sur la cible du 2 %. Je vois que la ministre décide... ou, en tout cas, n'a pas le temps d'y répondre. Donc, je comprends que la ministre n'a pas d'opinion sur cette cible du 2 % qui est demandée par la Coalition La culture, le cœur du Québec, qui représente 150 000 artistes et travailleurs culturels et qui dit : Nous recommandons, nous souhaitons, pour le Québec... notre objectif qu'on veut atteindre, c'est 2 % du budget. C'est 2 %, ce n'est pas 25 %, c'est 2 %. Je comprends que la ministre n'a pas d'opinion sur cette cible du 2 %, elle n'a pas de réponse à donner à cette vaste coalition, quand cette coalition... Et ça n'empêche pas ladite coalition de, parallèlement, féliciter certains gestes, hein, il n'y a rien de contradictoire là-dedans. Mais, quand la coalition demande une cible de 2 %, je comprends que la ministre ne leur répond pas ou, en tout cas, n'a pas d'opinion sur cette cible.

Mme Montpetit : Non, je pense que vous me faites dire des choses que je n'ai pas dites. Ce que je vous dis, moi, c'est que 778 millions au ministère de la Culture cette année, c'est un excellent budget, puis 600 millions pour le déploiement de la deuxième Politique culturelle de l'histoire du Québec, c'est un excellent budget également.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Maintenant, le temps est au député de D'Arcy-McGee pour 15 minutes.

M. Birnbaum : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, l'équipe qui vous entoure, collègues de l'Assemblée nationale, des trois, quatre côtés...

Quand on parle des crédits, c'est un examen légitime et important des dépenses, mais aussi des gestes d'un gouvernement. Et moi, je trouve qu'il y a un geste qui vaut notre attention, même si les montants attachés à ça sont, dans l'ensemble, modestes... pas modestes, parce qu'ils sont appropriés aux gestes concernés. Je parle de tout ce qu'on a à affronter, comme société, avec la question des agressions sexuelles et le harcèlement, et on parle d'un secteur où, malheureusement, le nouveau et essentiel débat là-dessus a eu tous ses échos. On va se rappeler des événements mondiaux et chez nous qui marquaient l'automne de 2017. Moi, j'ai eu à assister, malheureusement, avec quelques collègues d'ici, aux vigies à l'Université Laval suite aux agressions sexuelles. J'ai eu l'honneur de coprésider des sessions avec Mme la ministre responsable de la Condition féminine ainsi que la ministre de la Justice et Procureur général sur la violence conjugale cette année. Nous avons devant nous un enjeu pan-Québec, un enjeu qui touche le monde, et je crois que nous avons fait le juste constat que cet enjeu a une incidence particulière dans le secteur de la culture et des communications.

Et la raison pourquoi je trouve la discussion tout à fait pertinente ici, pour le bon et le pire, voilà un secteur où le comportement des gens à ce sujet est en grande vue. On n'a pas à se rappeler de M. Harvey Weinstein, et tous ses gestes, et les noms très connus dans la culture ici, au Québec, qui sont au centre de notre préoccupation, comme je dis, très, très légitime et sérieuse en tout de qui a trait au harcèlement et la violence sexuelle.

Donc, comme je dis, je crois que notre gouvernement a reconnu et la ministre actuelle a reconnu qu'il y avait des gestes accrus et ciblés à entreprendre dans le secteur qui nous touche aujourd'hui. Et je sais qu'il y a avait des discussions où la ministre a participé avec huit groupes très, très impliqués dans tout ce qui a trait à la culture avec l'idée d'échanger et de discuter des gestes, comme je dis, qui ciblent le secteur de la culture, et tout ça a alimenté le Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels qui a été tenu le 14 décembre. Et je crois que le milieu a accueilli quelques-unes des suggestions, qui ont eu une suite, dans un premier temps, comme je dis, dans ce secteur qui est névralgique et qui est perçu comme à la fois un endroit où l'exemple devrait être montré.

On parle des gens qui ont un statut dans la société québécoise et où, sur le plan négatif, ce genre d'actes déplorables, qui ne touchent pas 50 % de la population, ça touche les hommes, qui ont leur part de responsabilité et d'implication dans tout ça... les gestes négatifs ainsi que le potentiel de donner un exemple très important, ces deux éléments sont présents dans le secteur de la culture. Alors, il me semble de mise que les gestes particuliers auraient été proposés dans la culture, entre autres l'idée d'avoir un guichet unique d'aide et d'accompagnement des artistes, des travailleurs culturels victimes d'agression sexuelle et de harcèlement. On peut comprendre que, quand on parle, souvent, des contractuels qui sont davantage vulnérables, qui ne veulent pas compromettre leur avenir et leurs opportunités, c'est tellement déplorable de constater qu'ils risqueraient, qu'elles risqueraient de compromettre leur avenir en se défendant, en essayant de se réjouir de leur pleine sécurité, mais voilà la réalité, dont l'importance d'un guichet unique dans ce secteur-là, d'entreprendre des mesures pour assurer la formation, une autre fois, pour tous les acteurs dans le secteur.

• (16 h 40) •

Et troisièmement, et en complémentarité avec la ministre responsable de la Condition féminine et notre gouvernement, de veiller à l'adoption d'une politique en matière de harcèlement avec au moins trois volets, un autre fois, qui sont uniques à ce secteur-là, de veiller à ce que les écoles, les camps artistiques soient soutenus par le MCC dans leur considération de cette problématique ici, d'évaluer la faisabilité d'une mesure pour l'ensemble des organismes, et de le soutenir par le ministère, et d'évaluer comment on peut assurer que les mesures qu'on entreprendrait soient soutenues de façon quotidienne par le ministère.

Donc, quand on parle des gestes et des mesures, dans l'ensemble, proposés par notre gouvernement, on parle de 25 millions de dollars sur trois ans afin de renforcer ou de mettre en place des mesures liées à la prévention des agressions

et du harcèlement sexuels, à la réception des dévoilements et des dénonciations et à l'accompagnement, très important, des victimes, notamment dans le processus judiciaire. Donc, il y avait différentes mesures annoncées, notamment celle consistant à appuyer les initiatives de formation et la mise en place d'un guichet unique, comme j'ai dit. Particulièrement, il y avait quelque 900 000 \$ octroyés par le ministère, une autre fois, pour assurer une réponse allumée, sérieuse et soutenue dans le secteur de la culture.

Bon, comme je dis, j'insiste qu'une telle discussion a toute sa pertinence dans une discussion des crédits. On parle de la performance d'un gouvernement avec l'argent de contribuables qui répond aux préoccupations de la société. Est-ce qu'on ne parle pas d'une préoccupation qui est partagée ou devrait être partagée par chacun des composants de notre société? Alors, Mme la Présidente, j'aimerais inviter le ministre à parler de ce qu'il a fait, ce qu'il va faire, le ministère dont elle est responsable, pour continuer à contrer les agressions sexuelles et le harcèlement.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Mme la ministre, 6 min 25 s.

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le député de D'Arcy-McGee, d'aborder ce sujet qui est extrêmement d'actualité, extrêmement important aussi. Et vous l'avez mentionné d'entrée de jeu, c'est malheureusement une situation qui touche tous les secteurs de la société, mais effectivement le secteur culturel a été particulièrement touché, particulièrement ébranlé à l'automne dernier. Et j'arrivais tout juste en poste comme ministre de la Culture, et, dans les jours qui ont suivi, effectivement, il y a eu plusieurs, plusieurs cas de dénonciation dans le milieu culturel québécois. Et, face à ces dénonciations, le milieu culturel s'est particulièrement mobilisé, puis je veux l'en féliciter et souligner la mobilisation du secteur culturel parce que c'est d'eux qu'a émané plusieurs, plusieurs mesures qu'on a pu mettre en place dans les dernières semaines.

Et, suite à ces dénonciations, il y a eu, effectivement, vous le soulignez... je venais d'arriver en poste, et il y a une rencontre qui a eu lieu, et je tiens à le mentionner pour démontrer à quel point l'ensemble du secteur a été mis à contribution. Parce qu'il faut bien comprendre, puis je pense que c'est ça qui est important, c'est les spécificités des travailleurs du milieu culturel, on retrouve beaucoup de travailleurs autonomes, beaucoup de travailleurs, aussi, à contrat, et d'où l'enjeu de la dénonciation, notamment. Et on se l'est fait expliquer à plusieurs reprises, mentionner à plusieurs reprises, de dire : Je suis une maquilleuse sur un plateau de tournage, je travaille comme collaborateur dans une émission, est-ce que le fait de dénoncer va avoir un impact sur le renouvellement de mon contrat?, et c'est toute cette question-là qui a été abordée. Puis je le mentionne pour bien comprendre, les partenaires qui étaient autour de la table, donc, il y avait l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son, l'AQTIS, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, l'ADISQ, l'Association québécoise de la production médiatique, La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, la Société des auteurs de la radio, télévision et cinéma, la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec et l'Union des artistes, et c'est avec eux... moi, j'ai eu l'occasion de les rencontrer, et on a discuté, justement, de la situation et de ce qui pouvait être mis en place pour répondre vraiment aux besoins spécifiques des travailleurs, des artisans culturels, et il y a des solutions qui sont vraiment émanées.

Bon, vous l'avez mentionné, il y a eu un grand forum, le 14 décembre, qui a été mis de l'avant par notre collègue à la Condition féminine, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, qui a réuni nombre de ministres dont les secteurs étaient particulièrement touchés, et c'est une annonce de 25 millions qui a été faite, justement, pour apporter des solutions spécifiques à chacun des secteurs. Et j'ai eu l'occasion de procéder il y a quelques semaines... donc c'est près de 1 million qui va être investi spécifiquement dans le milieu culturel pour vraiment répondre aux besoins des gens du secteur culturel.

Donc, deux mesures, principalement, la première étant des sommes... un mandat qui a été donné à l'INIS, l'Institut national de l'image et du son, pour vraiment travailler sur la formation, sur la prévention, donc s'assurer de prévenir ces situations, et un autre mandat, vous le mentionnez, qui est octroyé à Juripop, donc, pour développer un guichet unique. Puis il faut bien comprendre que l'objectif de mettre ce guichet en place, c'est justement parce qu'on se retrouve dans des situations d'autorité et de relations qui sont très différentes, dépendamment si... et de syndicats et de regroupements qui sont différents aussi. Donc, ça pouvait devenir difficile pour certaines associations de dire, par exemple : On a deux membres qui sont concernés, comment on évalue la demande, comment on traite la plainte?, ou on a des membres de deux associations différentes.

Donc, ce qui va être mis en place par Juripop, qui avait fait des cliniques, justement, à l'automne pour solliciter ou susciter la dénonciation et accompagner les victimes dans leurs démarches, c'est vraiment un guichet unique pour l'ensemble du milieu culturel et qui va permettre, dans le fond, aux gens d'être accompagnés dans leurs dénonciations de harcèlement ou d'agression. Et l'objectif de ça... et il y aura d'autres démarches qui vont être faites. Je sais que le milieu culturel est très actif, présentement, pour voir comment encadrer encore davantage et assurer... dans le fond, on poursuit tout le même objectif qui est d'assurer vraiment des milieux de travail qui sont exempts d'intimidation, de harcèlement, d'agressions, évidemment, pour l'ensemble des travailleurs culturels. Donc, je sais qu'on est dans la bonne direction, il y a une mobilisation importante qui a été faite en ce sens-là, puis on travaille vraiment en collaboration avec les gens du milieu.

Puis je porterais peut-être à votre attention, parce que je pense que ça peut peut-être intéresser aussi les gens qui suivent les travaux, dans le cadre du forum, donc, qui a eu lieu en décembre dernier, il y a une déclaration qui avait été signée par plus d'une dizaine d'associations... plus d'une dizaine... une vingtaine d'associations du milieu culturel, donc l'ensemble des grandes associations, et ce qu'elle soulignait, dans le fond, cette déclaration, c'était vraiment «de s'entendre sur une déclaration commune — puis je vous la lis, là — en faveur d'un environnement de travail exempt de harcèlement, de la faire circuler largement pour obtenir l'adhésion [d'un] maximum de personnes. "Face aux nombreuses dénonciations,

nous tenons à réaffirmer notre détermination à assurer des milieux de travail et de création sains et sécuritaires et à offrir notre appui aux victimes ou témoins qui signalent des conduites répréhensibles, tout en condamnant toute conduite harcelante"...» Donc, c'est vraiment les porte-parole de l'ensemble des associations qui ont parlé d'une même voix, qui se sont mobilisés ensemble, et c'est pour ça qu'on arrive à des solutions, aujourd'hui, qui vont répondre aux travailleurs culturels.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Maintenant, la parole est à la députée d'Iberville pour 24 minutes.

Mme Samson : Question rapide, parce que je voudrais me garder un dernier bloc un peu plus important, et vous devriez aimer la prochaine question. Votre ministère a retiré une subvention de 80 000 \$ par année à la fédération des loisirs littéraires du Québec, une fédération qui existe depuis 57 ans, et la question vient d'un des citoyens de votre comté, Mme la ministre : Pourquoi ce retrait de cette subvention après autant d'années sans explication?

Mme Montpetit : Est-ce que vous nous laissez, comme c'est un cas particulier, simplement trouver l'information?

Mme Samson : Pardon?

Mme Montpetit : On veut juste vérifier l'information, comme c'est un cas précis.

Mme Samson : Oui, on peut y revenir plus tard, si vous voulez.

Mme Montpetit : Oui, c'est ça, on va chercher l'information, si vous voulez continuer.

Mme Samson : O.K., c'est bon. Autre question. Je vois dans les subventions accordées par votre cabinet qu'il y a une subvention de 15 000 \$ qui a été attribuée à Max Films, qui est une compagnie de production. Comment une compagnie de production indépendante peut-elle obtenir une subvention de 15 000 \$ de votre cabinet sans transiter par la SODEC?

Mme Montpetit : Bien, précisément, dans ce cas-ci, c'est pour soutenir l'extraordinaire film *Hochelaga*, qui... dans le fond, pour soutenir la promotion. C'est un discrétionnaire au niveau de nos budgets de ministres, où on a soutenu la... voyons, comment on appellerait ça, la promotion du film, qui a eu un succès retentissant, là.

Mme Samson : Donc, les maisons de production peuvent faire appel à votre budget discrétionnaire pour la promotion de leurs films.

• (16 h 50) •

Mme Montpetit : Bien, je pense que vous... bien, peut-être que vous ne le savez pas, comme vous n'avez pas occupé la fonction, mais il y a des budgets discrétionnaires qui sont alloués à chaque ministre et qui nous permettent de soutenir, dans certains cas, ce genre d'initiative, oui.

Mme Samson : Je comprends. À une réponse...

Mme Montpetit : On est très contents parce que le film a eu un succès assez fulgurant à l'international et au Canada.

Mme Samson : À une des questions qui ont été posées, on demandait de fournir, pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, et on a posé la question spécifiquement à votre ministère, et on nous a répondu qu'aucun poste n'avait été aboli.

Mme Montpetit : Bien, si on vous a répondu ça, c'est que c'est le cas. Est-ce que vous voulez peut-être...

Mme Samson : Il n'y a aucun poste qui a été aboli à la BANQ, ou à la Régie du cinéma depuis cinq ans, ou dans un organisme de... aucune coupure de poste, aucun poste aboli depuis cinq ans au ministère? C'est parce qu'il y en avait l'année passée, tu sais, ça a l'air fou de dire qu'il n'y en a pas eu depuis cinq ans, là.

Mme Montpetit : J'imagine que vous laisserez peut-être ma sous-ministre vous répondre?

Mme Samson : Bien sûr.

La Présidente (Mme de Santis) : Est-ce qu'on a le consentement de la commission? S'il vous plaît, identifiez-vous.

Mme Champoux (Marie-Claude) : Alors, Marie-Claude Champoux, sous-ministre au ministère de la Culture et des Communications.

La réponse qui a été fournie, comme toutes les réponses, d'ailleurs, dans les questions générales, l'étaient pour cette année seulement. Et la question était posée concernant le ministère, je ne suis pas en mesure de témoigner, là, dans les 11 sociétés d'État. Alors, au ministère, je peux vous confirmer que la réponse qui vous a été donnée est exacte, à savoir qu'il n'y a pas eu d'abolition de postes dans les régions.

Mme Samson : Est-ce qu'on pourrait savoir s'il y en a eu dans les sociétés? Est-ce qu'on pourrait avoir ce rapport-là, s'il y en a eu dans les sociétés?

Mme Champoux (Marie-Claude) : Est-ce que c'est quelque chose qu'on peut vous communiquer par la suite?

Mme Samson : Oui, oui, oui, par la suite, oui, il n'y a pas de problème.

Mme Champoux (Marie-Claude) : On va faire la liste, parce que, là...

La Présidente (Mme de Santis) : Alors, vous aurez à envoyer votre réponse ici, à la commission.

Mme Champoux (Marie-Claude) : Au secrétariat de la commission.

Mme Samson : Merci. Je suis également tombée sur une lettre signée par votre prédécesseur et adressée à Mme Mélanie Joly concernant la fameuse entente Netflix où il demande à la ministre de lui envoyer une copie de cette entente. J'imagine que vous ne l'avez pas eue.

Mme Montpetit : Non, effectivement, on n'a pas eu accès.

Mme Samson : Vous n'avez pas eu accès à cette entente, d'accord. Et, dans les autres renseignements... dans les renseignements particuliers, quant à la SODEC, on voit dans le détail de ses frais qu'il y a eu une perte sur placement FCCQ de 3,8 millions. Que veut dire FCCQ? Ce n'est pas sûrement pas la Fédération des chambres de commerce du Québec, là.

Mme Champoux (Marie-Claude) : Si vous me permettez, c'est le Fonds Capital Culture du Québec.

Mme Samson : Où vous avez dû radier des placements?

Mme Champoux (Marie-Claude) : Ça, moi, je ne suis pas en mesure de répondre de la gestion de la SODEC. Je ne sais pas si quelqu'un de la SODEC...

Mme Samson : O.K., c'est le Fonds Capital Culture.

Mme Champoux (Marie-Claude) : C'est le Fonds Capital Culture, oui.

Mme Samson : Est-ce qu'il y a des pertes à chaque année? On peut peut-être demander à la responsable de la SODEC.

Mme Montpetit : Est-ce que vous voulez la P.D.G. de la SODEC?

Mme Samson : Oui, bien sûr.

La Présidente (Mme de Santis) : ...faut que tous... On m'adresse... Les réponses doivent être claires. Vous ne vous parlez pas...

Mme Montpetit : Mme la Présidente, je pourrais vous suggérer qu'on fasse venir la P.D.G. de la SODEC pour répondre aux questions de la députée d'Iberville.

La Présidente (Mme de Santis) : Parfait, alors qu'elle vient.

Mme Samson : Là, pendant que j'attends que les gens se déplacent, est-ce que mon chrono marche, là, moi, là?

La Présidente (Mme de Santis) : Absolument.

Mme Samson : Allez-y. Hopelaïe! Hopelaïe! Comme dirait la très sympathique Sonia LeBel...

Des voix : ...

Mme Samson : Bien non, bien là...

La Présidente (Mme de Santis) : S'il vous plaît! On se calme un peu, s'il vous plaît. Identifiez-vous.

Mme Lantagne (Louise) : Louise Lantagne, présidente et chef de la direction de la SODEC.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci.

Mme Lantagne (Louise) : O.K. Donc, ce Fonds Capital Culture est vraiment un fonds de capital de risque qui a été créé il y a quelques années avec un montant de 60 millions pour prendre des risques dans des gros projets d'exportation, disons des projets de 2 millions et plus d'exportation. Et ce qui est arrivé ici, c'est une perte de valeur dans les projets dans lesquels le fonds...

Mme Samson : Le fonds avait mis des...

Mme Lantagne (Louise) : Exactement.

Mme Samson : O.K. Je vous remercie. J'aimerais maintenant revenir un peu, rapidement, sur la musique. Ma collègue de Taschereau a posé des bonnes questions, la ministre a fourni des réponses. Moi, j'ai un peu de misère à comprendre ce qui se passe, là. L'industrie de la musique, là, la crise a commencé il y a plusieurs années et elle n'est pas terminée. Je comprends qu'au cours de la dernière année et même au cours des deux dernières années il y a des sommes quand même assez importantes... vous avez parlé de 4,3 millions qui ont été investis pour contrer cette crise-là, et on ne s'y retrouve plus — 8 millions? — ...

Mme Montpetit : 8,4 millions.

Mme Samson : ...8,4 millions, et on ne s'y retrouve plus. À l'aube de la publication de la nouvelle Politique culturelle, est-ce que la ministre accepterait de nous préparer et de nous donner une étude, un petit rapport sur les sommes qui ont été investies dans la musique depuis trois ans, les résultats qu'on a atteints? Parce qu'on a l'impression que c'est un gouffre sans fond et qu'on ne voit jamais l'amélioration. En tout cas, quand on regarde les statistiques, ça ne s'améliore pas. Est-ce qu'on pourrait savoir qu'est-ce qui a été mis, depuis 2014, dans l'industrie de la musique pour contrer la crise avec les résultats obtenus avant qu'on regarde une nouvelle politique culturelle et les investissements que ça va susciter? Est-ce que la ministre accepterait de faire ça pour nous? Tu n'es pas d'accord?

Mme Montpetit : Je suis juste un peu surprise... C'est peut-être moi qui saisis mal le... Mais est-ce que vous suggérez qu'on donne trop d'argent à l'industrie de la musique?

Mme Samson : Non, j'essaie de comprendre ce que ça a donné parce que, quand je le regarde ou quand je mets mon oreille sur la voie ferrée, là, on dirait que ça ne donne rien, que ça ne s'est pas traduit par une amélioration de la situation de la musique au Québec.

Mme Montpetit : Ce à quoi je faisais référence, le 8,4 millions, je veux juste réitérer qu'il a été annoncé en novembre dernier et il a été annoncé pour deux ans, donc il faut laisser le temps au temps de faire son oeuvre.

Mme Samson : Bien, au moins qu'on sache, Mme la ministre, si on peut savoir quels types de programmes ont été élaborés. Qu'est-ce qu'on fait avec cet argent-là exactement?

Mme Montpetit : Bien, écoutez, moi, je... Parce que peut-être que je ne comprends pas vraiment bien le sens de la question. Il y a un plan qui a été annoncé en novembre dernier, il y a quatre axes qui sont quand même, somme toute, assez clairs avec où va l'information.

Mme Samson : Je parle des actions, Mme la Présidente.

Mme Montpetit : Je pense que c'est dans vos livres des crédits...

La Présidente (Mme de Santis) : S'il vous plaît! La parole, pour le moment, est à la ministre, on va lui laisser répondre. Vous avez pris deux minutes, elle peut prendre deux minutes pour répondre.

Mme Montpetit : Oui, c'est ça, l'information... Merci, Mme la Présidente, c'est très apprécié. L'ensemble de l'information a été publiée lors de l'annonce, et, si je ne me trompe pas, puis je suis certaine qu'on pourra vous trouver la page également, ça doit être dans les crédits, là. Toute cette information-là est disponible.

Mme Samson : Oui, vous pouvez m'indiquer où les actions concrètes sont définies? J'aimerais bien pouvoir le consulter.

Maintenant, une petite question sur la Régie du cinéma, dont les activités ont été intégrées au ministère depuis l'an passé, si je ne m'abuse.

Mme Montpetit : Je m'excuse, pouvez-vous...

Mme Samson : Les activités de la Régie du cinéma ont été intégrées au ministère au 1er avril 2017. Qui est responsable, dans votre cabinet, de la Régie du cinéma?

Mme Montpetit : Dans le cabinet?

Mme Samson : Les gens relèvent de qui? Les gens qui travaillent à la Régie du cinéma, ils relèvent de qui?

Mme Montpetit : O.K. Ce n'est pas... Juste pour être sûre de bien comprendre votre question, vous ne parlez, j'imagine, pas du cabinet, mais bien du ministère de la Culture?

Mme Samson : Du ministère de la Culture.

Mme Montpetit : Ce sont deux choses distinctes.

Mme Samson : Oui, oui, du ministère de la Culture. Ça relève de qui au ministère?

Mme Montpetit : Je vais vous donner le nom du...

Mme Samson : Du gestionnaire ou son titre.

Mme Champoux (Marie-Claude) : C'est dans le sous-ministériat aux Politiques et aux Sociétés d'État.

Mme Samson : O.K. Maintenant, depuis que les activités de la régie ont été intégrées au ministère, si je me rappelle bien, il y a un objectif qui avait été fixé quant au temps accordé à une demande de certification, et on avait eu une statistique voulant que, dans 31 % des cas, la régie pouvait émettre un permis de classement de film dans un délai d'un jour ouvrable, dans 31 % des cas. Est-ce que c'est toujours 31 % des cas où les permis sont octroyés, ou si on a augmenté, ou si on a baissé?

• (17 heures) •

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, écoutez, on va vérifier également, là, c'est des questions qui sont quand même relativement très pointues, là.

Mme Samson : ...tendance à être assez pointue.

La Présidente (Mme de Santis) : Est-ce que vous voulez continuer avec une autre question?

Mme Samson : Oui, je continue avec une autre question.

Mme Montpetit : Si je peux juste me permettre, c'est qu'évidemment, comme équipe, on s'est préparés à répondre aux crédits, ce qui fait l'objet des travaux d'aujourd'hui, qui sont les crédits de l'année en cours.

Mme Samson : Mais c'est très lié aux crédits, Mme la ministre. Du nombre de demandes traitées par la Régie du cinéma à chaque année, combien ont obtenu un classement différent de celui recommandé par le distributeur?

Mme Montpetit : Bien, écoutez, c'est toutes des informations... Si vous voulez continuer en ce sens, je n'ai pas de souci. Si vous voulez nous fournir les questions, c'est toutes des informations qu'on pourra faire suivre à la commission.

Mme Samson : Maintenant, une question... Là, je ne sais plus combien de temps il me reste, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme de Santis) : Il vous reste 11 min 25 s. Est-ce que vous voulez que les réponses soient envoyées à la commission?

Mme Samson : À la commission, s'il vous plaît, puis j'imagine que la commission va les faire suivre.

La Présidente (Mme de Santis) : Exactement.

Mme Samson : Excellent.

La Présidente (Mme de Santis) : Alors, allez-y.

Mme Samson : O.K. Maintenant, la loi du statut de l'artiste existe maintenant depuis 30 ans. On sait que cette loi-là aura permis à beaucoup de travailleurs d'améliorer leur situation de travail, leurs conditions de travail et elle visait essentiellement à leur offrir des conditions de travail minimales dans l'exercice de leur art. Après 30 ans, force est de constater qu'il y a des bonnes choses qui ont été accomplies avec la loi du statut de l'artiste, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a encore beaucoup de créateurs qui travaillent sans contrat ou avec des tarifs minima et il y a beaucoup de griefs. On sait qu'il y a encore beaucoup de musiciens qui ne sont pas rémunérés en fonction d'une entente collective, il y a beaucoup d'artistes visuels qui paient pour qu'on montre leurs oeuvres et il y a encore aujourd'hui des écrivains qui paient pour être publiés. Toujours à l'aube d'une politique culturelle, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu pour la ministre de faire un

portrait, un polaroid de la situation des artistes après 30 ans de loi sur le statut de l'artiste, qu'on fasse état des dossiers qui ne sont pas réglés encore?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, écoutez, si on fait référence, notamment, aussi à toute la question du soutien, du filet social des artistes, peut-être pour information... puis c'est dans les documents qui avaient été communiqués, mais pour information, il y a deux comités de travail qui ont été mis en place par mon prédécesseur, notamment pour... puis c'est une préoccupation, je pense, que tout le monde partage ici, autour de la table, des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels. Puis il y a deux comités de travail qui ont été mis en place, sur lesquels il y a des représentants de presque l'ensemble des associations qui sont admissibles aux programmes du Conseil des arts et lettres du Québec, notamment, puis des membres de la coalition... il y a des membres, bon, de la SODEC, du ministère du Travail et de l'Emploi et de la Solidarité. Pour information aussi, pour la députée, c'est ça, dans les sujets qui ont été abordés, c'est toute la question au soutien à la création, au développement, à la diffusion, à son rayonnement, à l'emploi puis à la rémunération, au filet social. Et ce que je peux lui en dire, parce que je comprends la question qui est à savoir, justement, comment la Politique culturelle va pouvoir répondre, donc, oui, il y a du travail qui a été fait, beaucoup de travail qui a été fait en ce sens pour faire un portrait, justement, de la situation actuelle et pour voir comment on peut répondre aux différentes difficultés, aux différents défis aussi, et il y aura des bonnes nouvelles dans la Politique culturelle en ce sens.

Mme Samson : Merci. J'ai trouvé aussi, dans les documents, un investissement du ministère, dans le chapitre numérique, pour la Place des Arts, pour la captation d'un spectacle. J'aimerais savoir si ça a été fait.

Mme Montpetit : Je présume, Mme la Présidente, peut-être qu'on peut demander au P.D.G. de la Place des Arts de vous répondre?

Mme Samson : M. Blondeau, oui, ça va être la première fois que je lui parle pendant les crédits, c'est bon.

La Présidente (Mme de Santis) : Oui, merci. S'il vous plaît, veuillez vous identifier.

M. Blondeau (Marc) : Marc Blondeau, président-directeur général de la Place des Arts. Il y avait plusieurs volets dans le Plan culturel numérique. Dans les volets que la Place des Arts a mis en place, il y a un de ces volets-là, je pense — j'aimerais vérifier si c'est celui auquel vous faites référence — qui a été retardé et...

Mme Samson : Qui a été retardé?

M. Blondeau (Marc) : Qui a été retardé, qui n'a pas eu lieu comme tel. On a eu des capsules à caractère éducatif, on a...

Mme Samson : ...ou je ne sais pas quoi, là.

M. Blondeau (Marc) : Pardon?

Mme Samson : Une affaire de guichet, aussi, de billetterie ou je ne sais trop.

M. Blondeau (Marc) : Ah! ça, c'était dans la première année du...

Mme Samson : Ah! O.K. Mais la captation n'a pas été faite.

M. Blondeau (Marc) : La captation, je pourrais vous revenir précisément sur cet élément-là — il y avait trois projets puis il y en a eu un qui a été retardé — avec des explications en conséquence.

Mme Samson : S'il vous plaît.

M. Blondeau (Marc) : Merci.

Mme Samson : Merci beaucoup. Merci, M. Blondeau.

La Présidente (Mme de Santis) : Allez-y.

Mme Samson : Crédit d'impôt pour les productions de services, particulièrement les productions étrangères, la ministre sait sûrement que, traditionnellement, le Québec et l'Ontario... puis c'était une entente tacite entre les deux provinces, que les taux de crédit d'impôt pour la production étrangère, la production de services étaient les mêmes dans les deux provinces de façon à éviter la surenchère et une compétition malsaine entre les deux provinces.

Or, en avril 2015, l'Ontario avait fait comme le Québec et avait réduit ses taux de crédit d'impôt. Mais le Québec a rajusté un peu son crédit d'impôt pour la production locale, l'Ontario a augmenté son taux de crédit d'impôt pour la

production étrangère et la production de services, ce qui crée définitivement un désavantage compétitif pour le Québec vis-à-vis les producteurs étrangers, particulièrement les producteurs américains. À cet effet, l'an dernier, le gouvernement du Québec a émis un chèque de 1,5 million de dollars à un producteur américain pour compenser son manque à gagner s'il produisait au Québec plutôt qu'en Ontario. Et je me demandais, par souci de transparence, si la ministre avait l'intention de demander à son collègue du ministère des Finances de rétablir le crédit d'impôt au même niveau que celui de l'Ontario de façon à ce que toutes les maisons de production de services puissent faire des représentations et des ventes à Los Angeles avec les mêmes conditions d'affaires pour tout le monde.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Bien, en réponse à ça, vous vous doutez bien que j'ai eu plusieurs, plusieurs échanges avec mon collègue des Finances au cours des derniers mois sur la préparation du budget, sur la préparation de la Politique culturelle, mais aussi sur les différents crédits d'impôt. Vous avez vu, dans les crédits d'impôt, entre autres, il y a des nouveaux crédits d'impôt qui ont été mis en place, celui sur la réalité augmentée...

Mme Samson : ...

Mme Montpetit : ... — oui, oui, j'y viens, j'y viens — celui sur le doublage également, qui était une demande du milieu pour permettre que le numérique soit... le doublage, que les plateformes numériques soient aussi soumises au crédit d'impôt. Et, dans les discussions qu'on a eues avec le collègue aux Finances, il appert que le crédit d'impôt du Québec est plus avantageux à l'heure actuelle.

Mme Samson : Mais les taux de l'Ontario sont plus avantageux. Est-ce que la ministre a sensibilisé le ministre des Finances au fait que le Québec perd de sa compétitivité par rapport à l'Ontario? C'est ça, ma question.

Mme Montpetit : Oui, il y a eu des discussions à cet effet. Ce que je vous réponds, c'est que le crédit d'impôt actuel, il est plus avantageux. Je pense que, pour la suite des...

Mme Samson : Pas pour la production de services, non.

La Présidente (Mme de Santis) : Est-ce qu'on peut... S'il vous plaît, Mme la ministre, veuillez répondre.

Mme Montpetit : Mais je pense que j'ai répondu, Mme la Présidente. Puis, pour la suite des choses, je pense qu'on va s'en tenir aux crédits qui ont été annoncés.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la députée d'Iberville, vous avez encore 3 min 35 s.

Mme Samson : Oui, en terminant, Mme la Présidente, en regardant l'ensemble des chiffres et surtout pour la répartition des ressources octroyées par région, force est de constater qu'à plusieurs chapitres la Montérégie est très souvent la région la moins bien financée. Votre prédécesseur m'avait promis, aux crédits l'an passé, qu'il allait regarder... il avait reconnu la situation et que cette situation-là allait être redressée, et je n'ai pas vu de redressement de cette situation-là dans les crédits. Est-ce qu'il y a une réelle volonté d'assurer un financement plus adéquat entre les différentes régions du Québec en fonction de la population également ou est-ce que la ministre réalise à quel point la Montérégie est défavorisée dans les octrois régionaux?

• (17 h 10) •

Mme Montpetit : Bien, vous n'êtes pas sans savoir qu'en 2017-2018, c'est ça, la région de la Montérégie s'est vue verser en crédits le montant, là, juste qu'on soit sur les mêmes chiffres, de 4 731 000 \$ aussi, là. Puis depuis 2014, c'est 33 millions de dollars qui ont été investis dans la région de la Montérégie, beaucoup d'annonces qui ont été faites en immobilisations dans des bibliothèques, dans des salles de spectacle, donc je pense que la Montérégie n'est pas en reste, là.

Mme Samson : Mais comparez la Montérégie avec les autres régions du Québec, avec la population qui vit en Montérégie, vous allez voir qu'elle est beaucoup moins financée au prorata que bien d'autres régions.

Mme Montpetit : Oui, mais, c'est ça, je pense que le... Puis je sais que vous aviez eu cette discussion-là avec mon prédécesseur l'année dernière. C'est des discussions qu'on a eues parce que... peut-être vous ne le savez pas, je viens de la Montérégie, j'ai eu le bonheur de grandir en Montérégie-Ouest, dans le petit village de Sainte-Marthe, donc je connais assez bien cette région et je sais que c'est une région qui est non seulement vaste... Mais c'est un peu ça aussi, la dynamique, c'est que le ratio des dépenses régionales, il ne doit pas seulement être fait au prorata des habitants non plus, là. Ce n'est pas le seul paramètre qui mesure l'équité de répartition territoriale des budgets. Puis on a apporté une attention particulière, puis je... ça, je l'ai dit à quelques reprises depuis le début des échanges qu'on a eus, puis on va le redire, toute la question de l'équité interrégionale, c'est extrêmement important, puis on y accorde toute l'attention nécessaire.

Mme Samson : Merci. Ça termine pour moi, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme de Santis) : Vous avez encore une minute.

Une voix : ...

La Présidente (Mme de Santis) : O.K. La minute va être ajoutée au temps de l'opposition officielle. Maintenant, nous allons à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, 15 minutes.

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de dire que je suis heureuse de participer à cet exercice de crédits, puisque le ministère de la Culture et des Communications est un partenaire important des organismes et intervenants culturels de Charlevoix, de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans de même, bien sûr, que de l'ensemble du milieu culturel du Québec.

Je vais profiter de l'occasion pour saluer, donc, ma collègue ministre, les membres de son cabinet et du ministère, de même que les partenaires de l'industrie et les accompagnateurs qui sont présents parmi nous aujourd'hui, et bien sûr mes collègues de l'Assemblée nationale du Québec.

Alors, j'aimerais pouvoir m'entretenir aujourd'hui des musées. Nos institutions muséales québécoises sont d'importance et ce sont des lieux de conservation et de diffusion de notre savoir. Il est primordial de promouvoir ces lieux d'éducation et de transmission de la culture, notamment dans les domaines de l'histoire, du patrimoine et de l'art.

Comme la ministre l'a mentionné en introduction, notre gouvernement a annoncé, lors du dernier budget, 5 millions sur cinq ans afin d'offrir des visites gratuites dans les musées un dimanche par mois dans toutes les institutions muséales reconnues et soutenues par le ministère, donc, de la Culture et des Communications. Et chez moi, dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré, qui inclut également l'île d'Orléans, ce sont 10 musées qui bénéficieront de cette nouvelle mesure, et j'aimerais prendre le temps, donc, de présenter ces institutions, puisque ce sont d'abord des institutions très riches de par leur mission et de par ce qu'ils peuvent apporter dans le milieu, mais également parce qu'ils valent chacun et chacune la peine que l'on s'y attarde.

Alors, en premier lieu, je voudrais citer le Musée de Charlevoix, qui est un musée d'art, d'ethnologie et d'histoire, donc, qui offre une collection qui comprend près de 9 000 objets et 6 000 documents d'archives.

Il y a également Le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, qui, évidemment, est reconnu pour son Symposium international d'art contemporain qui existe depuis 1982, mais également pour avoir présenté, au fil des ans, de grandes expositions, dont, par exemple, celle de Riopelle et de son célèbre canot suspendu au plafond de la salle, vu en 1998 par des milliers de visiteurs, celle de 2009 également sur les 25 ans du Cirque du Soleil. On sait que le Cirque du Soleil a vu naissance dans Charlevoix, donc, à Baie-Saint-Paul, ma ville natale. J'ai d'ailleurs eu le privilège de participer, donc, à des prestations des Échassiers de la Baie, d'avoir également la possibilité de rencontrer les fondateurs du Cirque du Soleil lors de la Fête foraine à Baie-Saint-Paul. Il y a également l'exposition présentant, en primeur mondiale en 2014, les 40 affiches originales et méconnues d'Andy Warhol. Il y a, en 2016, donc, l'exposition *Picasso et Fenosa, une amitié*, qui était une première en Amérique du Nord. Je pourrais vous en nommer davantage, mais au total, ce sont près de 200 expositions qui ont été vues par le public au cours des 25 dernières années. Et je me permettrai de citer une exposition temporaire qui est intitulée *Le temps relevé*, qui faisait référence aux Petites Franciscaines de Marie, une communauté religieuse extrêmement importante dans Charlevoix.

Il y a également le Centre d'initiation au patrimoine — La Grande Ferme. La Grande Ferme a été fondée, donc, en 1667 par Mgr François de Laval. Témoin d'une exposition agricole exceptionnelle, le site de La Grande Ferme est un des joyaux patrimoniaux de la Côte-de-Beaupré. Cette exploitation agricole a fait place à un centre d'interprétation. Le centre d'interprétation au patrimoine — La Grande Ferme, d'ailleurs, s'est donné comme principale mission de sensibiliser les participants à la découverte des patrimoines historiques, archéologiques et naturels de Saint-Joachim et de Cap-Tourmente. Et probablement que, si vous êtes originaire de Charlevoix, de la Côte-de-Beaupré, vous avez eu l'occasion, lorsque vous étiez jeune, de passer quelques heures, donc, sur le site de La Grande Ferme. Je mentionnerai que c'est à cet endroit également que repose Julien Fortin, donc, dit Bellefontaine, ancêtre commun de mon collègue le ministre de la Famille et député de Sherbrooke et moi-même.

Il y a également, donc, le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, qu'on appelle maintenant Aux Trois Couverts. C'est un lieu de découverte culturelle exceptionnel de la Côte-de-Beaupré où l'on peut apprécier également des vestiges archéologiques, donc, qui datent de 1694 et de 1830. On parle de la Forge-menuiserie Cauchon. Il y a également la Maison de nos Aïeux, située à l'île d'Orléans. C'est un ancien presbytère reconverti en centre d'interprétation qui offre une vue d'ensemble sur l'histoire de l'île d'Orléans et de ses familles fondatrices en plus d'être un lieu où on peut consulter différents, donc, documents de référence sur les quelque 300 familles souches de l'île d'Orléans.

La Maison Drouin, qui est située également à l'île d'Orléans et qui relève également de La Fondation François-Lamy, qui célèbre cette année son 40e anniversaire — j'étais justement à l'événement samedi dernier — donc, est une maison qui est la seule, finalement, à présenter les habitants typiques de l'île, donc, accessible au public, construite par les Canac dit Marquis vers 1730 et habitée jusqu'en 1984 par la famille Drouin.

Je ne pourrais, donc, parler des musées sans parler des moulins de l'Île aux Coudres, fort populaires, d'ailleurs, comme attraction touristique. Ils font la fierté des gens de l'île, et pour cause. Ce sont d'ailleurs les seuls moulins, donc, à eau et à vent fonctionnels qui existent encore aujourd'hui. Et, comme autrefois, on peut voir le meunier y moudre, donc, du grain et l'on peut assister à la démonstration de mouture de blé et de sarrasin. On peut également, évidemment, acheter les produits sur place.

Il y a Le Musée maritime de Charlevoix, qui raconte l'histoire des goélettes et le cabotage sur le Saint-Laurent. Le 28 juin prochain, nous aurons l'opportunité de présenter, donc, un nouveau projet, d'inaugurer le parc des Navigateurs, un projet pour lequel le gouvernement a mis plus de 1 million de dollars.

Et enfin le Parc maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, qui est situé dans un décor pittoresque offrant une vue définitivement imprenable sur le Saint-Laurent, qui est un site également fascinant de par son histoire et de par ce que l'on peut découvrir des richesses de l'île d'Orléans, bien sûr, en rapport avec le Saint-Laurent.

Alors, il faut rappeler que la première orientation de la Politique muséale identifiait deux enjeux, soit d'inciter, donc, les citoyens à une appropriation du patrimoine conservé et mis en valeur dans les institutions muséales et celui d'accroître les publics de tous les âges et de tous les milieux. Cette opportunité de la mesure, donc, d'avoir un jour gratuit par mois, définitivement, réussira à atteindre cet objectif. Et il s'agit d'une nouvelle qui a été extrêmement bien accueillie par le milieu, que ce soit chez nous, des commentateurs que j'ai eu des directeurs généraux ou encore d'autres organismes au niveau de la province, une annonce qui nous permettra donc toutes et tous, citoyennes et citoyens du Québec, de découvrir davantage les institutions muséales de chez nous, mais également, donc, de pouvoir en apprendre davantage sur autant d'époques, de mouvements, d'artistes, d'artisans et autres que nous avons le privilège de compter au Québec.

Cela étant dit, j'ai présenté les 10 institutions muséales de ma circonscription, mais il y en a 95 au Québec qui sont soutenues, donc, et reconnues par le ministère de la Culture et qui bénéficieront également de cette possibilité-là. J'aimerais demander à la ministre qu'elle puisse nous entretenir, donc, davantage de cette mesure qui est la gratuité dans les musées.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre, vous avez 7 min 15 s.

• (17 h 20) •

Mme Montpetit : Merci, Mme la Présidente. Bien, avec grand plaisir. Vous ne pouvez pas imaginer combien ça me fait plaisir d'avoir cette question-là de la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. C'est une mesure-phare, pas tant en montants, mais en réalisations, en ce que ça va apporter. C'est une mesure en laquelle je crois beaucoup. Et donc, effectivement, à partir de... prochainement, il y aura, comme vous l'avez mentionné, 95 musées au Québec qui vont être gratuits un dimanche par mois, le premier dimanche du mois. Et on nous a mentionné... je ne voudrais pas mal le citer, mais on... faute d'être certaine de la personne qui m'a dit ça, mais l'expression, je la trouvais bien heureuse, on m'a dit : C'est comme 12 Journées de la culture par année, et je trouvais que c'était une belle façon de le voir.

Et j'en ai parlé un petit peu plus tôt, pour moi, c'est sûr que c'est des musées qui vont être accessibles à l'ensemble des Québécois et des Québécoises, mais l'objectif derrière ça aussi... il y a plein d'objectifs, là, de ramener l'ensemble de la population dans nos musées, qui sont, oui, déjà bien fréquentés, mais aussi il y a un objectif, puis je pense qu'on aura l'occasion peut-être de l'aborder davantage aussi, de toute la question du maillage culture-éducation, de s'assurer... c'est toujours une dynamique... Je ne veux pas revenir à ma... On parlait de ma région d'enfance tout à l'heure, mais j'ai été élevée... moi, j'ai eu le plaisir d'être élevée dans une famille de quatre enfants, mais ça veut aussi dire qu'amener quatre enfants au musée, ça a un coût et c'est des décisions qui... familiales d'aller au théâtre ou, bon, il y avait beaucoup de livres à la maison, mais est-ce qu'il y a certaines sorties culturelles, justement, qui étaient plus limitatives du coût.

Et l'objectif, c'est aussi de ramener, justement, des familles qui ont des enfants, qui ont des enfants nombreux, qui n'ont pas nécessairement eu l'occasion... ou même un seul enfant, mais qui n'ont pas eu l'occasion d'y aller, de prendre la chance, parce que c'est des enfants qui sont plus jeunes aussi, de prendre la chance, de se dire : Mon enfant qui a quatre ans, qui a cinq ans, est-ce qu'il va aimer ça?, puis je prends un peu la chance d'y aller en me disant : Bien, si au bout de 20 minutes, finalement, ça lui plaît ou ça ne lui plaît pas... Puis ça permet de faire des découvertes extraordinaires, et je pense que ce que ça va amener, c'est des gens qui... des grands-parents avec leurs enfants, entre autres, des gens qui n'y vont pas nécessairement, à l'heure actuelle, puis ça va être des avantages... Je pense qu'une fois qu'on y est allé un dimanche, ça a l'avantage aussi, je pense, qu'on tombe en amour avec une exposition, puis on en fait la promotion, on tombe en amour avec le fait d'être allé dans un musée, on décide d'aller à un autre musée le dimanche suivant, et je pense que ça aura des effets extrêmement, extrêmement positifs.

Et le député de... qui le mentionnait tout à l'heure? Je pense que c'était le député de Vanier-Les Rivières qui mentionnait tout à l'heure, justement, comment, comme enfant, on peut avoir un coup de foudre un jour — on parlait des sorties culturelles un peu plus tôt — parce qu'on est allé écouter un orchestre, parce qu'on a vu une toile, parce qu'on est allé dans un musée. Nos musées, au Québec, offrent des choses extraordinaires pour les enfants, justement, pour apprendre, puis ça s'apprend aussi à écouter de la musique, ça s'apprend à développer son œil. Comment on apprend à apprécier la culture? Je pense que c'est d'être en contact, justement, de plus en plus souvent avec cette culture-là et d'oser aussi différentes sortes de cultures, de se dire : Bien, c'est une exposition qui est peut-être un petit peu plus contemporaine, est-ce que c'est dans mes goûts? Oui, non, je vais aller le voir. C'est un musée qui est un petit peu plus loin, en région. Je pense que ça va se faire en faveur aussi beaucoup de nos musées de nos régions. Et effectivement vous mentionnez : Il y a 95 musées, il y en a dans toutes les régions du Québec. Je pense que le Bas-Saint-Laurent, que ce soit le Musée régional de Rimouski, le Musée du Fjord, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, effectivement...

Les collègues de l'opposition seront aussi heureux d'apprendre que leurs régions ont également plusieurs musées qui vont devenir gratuits un jour par mois, notamment l'extraordinaire Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, le Musée de la Civilisation, le musée des beaux-arts du Québec, le Musée des Ursulines de Québec. Pour ce qui est de la Montérégie, le Musée du Haut-Richelieu, la Pointe-du-Buisson, le Musée québécois d'archéologie. Et donc il y en a en Gaspésie, le Manoir Le Boutiller, le Musée de la Gaspésie, le Musée de la mer, il y en a en Chaudière-Appalaches, il y en a en Abitibi-Témiscamingue, la fameuse Cité de l'or, la Maison Dumulon, le Site historique Draper, le Musée d'art de Joliette, le site historique de l'Île-des-Moulins.

Donc, il y en a un petit peu partout, et je fais le pari que cette mesure va augmenter encore davantage l'achalandage, mais pas juste cette journée-là, en fait, toutes les journées de la semaine, toutes les fins de semaine parce que les gens

vont continuer de s'approprier... et on va amener des nouvelles clientèles aussi dans ces musées. Et je pense qu'il y a plein d'études qui ont démontré aussi à quel point le fait d'avoir accès à une forme d'art va nous amener à en consommer d'autres aussi. Le fait d'être exposé très jeune ou moyennement jeune, puis c'est un peu pour ça qu'on a des programmes un peu partout, notamment pour amener les étudiants à aller au théâtre, c'est le fait, justement, de consommer... bien, de consommer... d'aller au théâtre, souvent, amène une curiosité à dire : Ah! tiens, est-ce que j'irais écouter une pièce de l'Orchestre symphonique de Québec ou d'un autre orchestre? Puis le fait d'aller au théâtre, je pense... d'aller au musée va voir également ces répercussions fort positives.

La Présidente (Mme de Santis) : Oui. Il reste 1 min 15 s, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Bien, je vais vous témoigner de mon accord avec les propos de ma collègue ministre, particulièrement sur l'importance de pouvoir éveiller le sens des jeunes, donc, en bas âge. Pour avoir participé à la première représentation du Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul et avoir vu, à ce moment, un artiste qui a fait une toile extraordinaire, bien, je dois vous dire que ça m'a donné, effectivement, le goût à l'acrylique, mais également le goût d'avoir un jour un tableau de cet artiste, que j'ai acheté il y a quelques mois seulement. Mais, au fil des ans, bien sûr qu'on développe nos intérêts. Ça peut changer, de toute évidence, également, je suis particulièrement très abstraite dans ma création. Mais je vous dirais que, pour les jeunes, pour les familles, c'est essentiel que cette mesure-là puisse leur permettre d'accéder, justement, à des musées et de pouvoir visiter sans coût, donc, des lieux qui certainement seront fréquentés par la suite. Et je pense, entre autres, au Musée de Charlevoix, qui offre des activités pour les jeunes, mais, sans la présence des jeunes, on ne peut, évidemment, réaliser ce type d'activités de découverte.

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Merci beaucoup. Maintenant, la parole est à la députée de Taschereau pour 20 min 30 s.

Mme Maltais : Merci, Mme la Présidente. Alors, une petite remarque, avant d'aborder plusieurs sujets, très gentille : Il faut faire attention à l'histoire. Il y a déjà eu de très gros budgets dévolus à la culture dans le passé. Je me souviens très bien d'avoir été très fière de voir 100 millions de dollars à la culture quand j'étais ministre. Alors, il faut faire attention avant de se réclamer d'être le plus gros budget de l'histoire parce que, quand on fouille, on peut commencer à trouver des choses différentes. Mais je vous dis ceci, là : Il y a déjà eu des gros budgets en culture.

L'entente Netflix, l'entente Netflix, ma collègue l'a abordée. L'entente Netflix, un, c'est un véritable pied de nez au Québec, c'est une gifle. On n'a pas l'entente. Notre ministre de la Culture n'a pas l'entente Netflix, on nous la refuse, c'est au Québec qu'on la refuse. Je trouve que c'est une gifle, ça n'a pas de bon sens, et je plaide encore pour que le fédéral nous la donne.

Deuxièmement, dans l'entente, il est supposé y avoir un 25 millions de dollars qui est accordé à un contenu francophone. Or, Netflix vient de s'associer à l'INIS, et il n'y a pas d'exigence de contenu francophone. Est-ce que l'exigence de contenu francophone sur le 25 millions tient toujours ou si Netflix fait ce qu'il veut?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Oui. Ce que je pourrais répondre, c'est qu'une fois encore je pense que, là-dessus, on partage les mêmes préoccupations. Vous l'avez vu, je pense, la première journée où j'ai été nommée ministre de la Culture, ça a fait partie des dossiers sur lesquels j'ai réitéré notre position. On a parlé d'une même voix à plusieurs reprises, avec mon collègue le ministre des Finances, j'ai fait de nombreuses représentations à cet effet auprès de la ministre du Patrimoine du Canada. Et vous savez qu'on va aller de l'avant et on n'a de cesse... mon collègue des Finances a réitéré à plusieurs reprises, dans ses rencontres avec son homologue... il a réitéré la nécessité du fédéral d'opérer une taxation, et à chaque fois ce qui a été mentionné, effectivement, c'est la préoccupation par rapport à cette question du contenu francophone et l'équité fiscale, d'avoir la même équité pour l'ensemble de nos plateformes, mais dans un objectif, en ce qui nous concerne au Québec, de protéger notre culture francophone.

Mme Maltais : O.K., mais, dites-moi si je me trompe, là, non seulement on n'a pas d'entente sur le 25 millions de contenu francophone, qui était supposé être francophone, il n'y a pas de... on n'a rien entre les mains et, deuxièmement, on n'a toujours pas de pourcentage de contenu francophone sur la grosse entente qui est supposée exister, donc, ni sur le 25 millions ni sur la grosse entente. Le gouvernement fédéral n'a pas répondu aux demandes du Québec sur un pourcentage de contenu francophone.

• (17 h 30) •

Mme Montpetit : Bien, pour répondre précisément, dans les deux ententes dont il est question, on n'a pas vu le contenu, donc ce serait difficile pour moi de vous répondre ni par l'affirmative ni par... ni l'infirmer. On n'a toujours pas eu accès à ces ententes.

Mme Maltais : Oui, c'est ça, je comprends, puis ça, je plaide pour que vous ayez accès. Je sais que, là-dessus, vous avez été ferme, votre prédécesseur aussi a été très ferme. Mais ce que je dis, je comprends bien qu'il n'y a eu aucune réaction de la part du gouvernement fédéral et qu'à l'heure actuelle vous n'avez... nous, le Québec, n'avons aucune confirmation qu'il y aura pourcentage de contenu francophone ou même que le 25 millions qui était supposé être du contenu francophone va l'être.

Mme Montpetit : On n'a pas de confirmation ou d'infirmité.

Mme Maltais : Vous n'avez rien. O.K. Je trouve ça d'une tristesse infinie, et ça me confirme dans mes opinions politiques qui sont qu'on devrait donc être un pays.

Les conservatoires, les conservatoires... Mais je ne veux pas débattre de ça, je suis habituée à le dire.

Les conservatoires, je les aime beaucoup, les conservatoires, moi. Et je lis les budgets, encore une fois, le fameux cahier Budget de dépenses 2018-2019, page 74, on apprend que, dans les crédits 2017-2018, il y avait 29 105 000 \$. Est-ce que le 900 000 \$ qui est ajouté est dedans ou il est supplémentaire?

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre.

Mme Montpetit : Laissez-moi juste trouver la page. Je vous répondrais qu'il est supplémentaire, mais laissez-moi simplement vérifier qu'il n'est pas dedans.

Des voix : ...

Mme Maltais : Je vais vous dire où je m'en vais. En 2016-2017, le budget des conservatoires d'art dramatique était de 30 134 400 \$. J'ai les budgets, c'est dans les livres du ministère des Finances, donc dans ces budgets-là, les livres des crédits. Alors, ça a été coupé de 1 million en 2016-2017 et 2017-2018. On ajoute 900 000 \$, je ne sais pas... on vient de me dire que ce n'est pas récurrent, puis là on apprend qu'en 2018-2019 ça va retomber à 29 568 000 \$. Donc, il manque encore, par rapport à 2016-2017, 600 000 \$ dans les conservatoires. On n'a même pas, si je comprends bien, retrouvé le budget de 2016-2017 des conservatoires, à moins que vous me disiez : Il y a de l'argent ailleurs. Mais ce que je vois, c'est que les conservatoires n'ont pas retrouvé le montant de 2016-2017. Est-ce que je me gourde? Parce que j'essaie...

Mme Montpetit : Je vous trouve l'information, ce ne sera pas très long.

Des voix : ...

Mme Montpetit : Juste pour être certaine de bien répondre à votre question, là, c'est ça, aux crédits 2018-2019, ils sont à 29 millions. Le 900 000 \$ auquel vous faites référence, dont on discutait plus tôt, c'est un montant supplémentaire ponctuel qui a été octroyé.

Mme Maltais : Supplémentaire, O.K. Mais donc il va y avoir 30 millions de dollars, si on ajoute le 900 millions, là... le 900 000 \$. Mon Dieu que les conservatoires auraient été contents avec le lapsus que je viens de faire! Donc, on est à 30 millions en 2017-2018 si on inclut le 900 000 \$, puis on redescend à 29,5 millions l'année prochaine, 2018-2019, les crédits qu'on va voter, donc on est encore en deçà de 600 000 \$ des crédits de 2016-2017. Je pense que je n'ai plus besoin d'autres réponses. Il n'y a rien à dire, c'est ça, la vérité. Donc, dans ces budgets historiques, on ne donne même pas aux conservatoires du Québec les moyens qu'ils avaient en 2016-2017. Comment est-ce qu'on va réussir à soutenir les conservatoires, qui sont si importants partout au Québec, s'ils ne rattrapent même pas les budgets de 2016-2017?

Mme Montpetit : Moi, je vais me permettre de prendre encore quelques secondes là-dessus pour... parce qu'on ne refera pas l'histoire, hein, on ne refera pas l'histoire. Je vais revenir à l'introduction que vous avez faite tout à l'heure, puis, si vous voulez qu'on sorte les chiffres, on va sortir les chiffres : 78 millions de plus aux crédits du ministère de la Culture, plus 600 millions sur cinq ans. Quand je parle de budget historique, je parle de budget historique. Je pense que, si on veut... Moi, je ne suis pas du tout mal à l'aise de mettre ça de l'avant. On l'a toujours dit, il y a des sommes qui sont consacrées au dévoilement d'une politique culturelle, il y a des montants qui vont être annoncés. Les conservatoires du Québec... Vous le savez, je viens de la filière musicale, moi, vous le savez, s'il y a une institution... je leur accorde toutes de l'importance, mais l'institution des conservatoires, je tiens à souligner le rôle extrêmement important qu'elle joue dans la formation de nos musiciens, notamment solistes, mais nos musiciens des grands orchestres du Québec également. C'est une institution qui est très importante.

Mme Maltais : Mais ils n'ont pas encore retrouvé les budgets 2016-2017.

Mme Montpetit : Bien, écoutez, il y a 900 000 \$ de plus qui leur ont été donnés. La suite, on aura l'occasion d'en discuter à une autre occasion.

Mme Maltais : Bien, c'est dommage parce que ça s'appelle, ça... Et là on revient à mon début. C'est l'étude des crédits, les Québécois et les Québécoises, ils savent que c'est à ce moment-là qu'on débat des budgets des gens. Ça fait que, moi, là, quand vous allez faire l'annonce de politiques culturelles, je ne le sais toujours pas... je ne le saurai pas quel est le montant dévolu aux conservatoires d'art dramatique, ce n'est pas marqué. Ce qui est marqué et ce avec quoi vous devez vivre — ce n'est pas de ma faute, là, c'est votre choix de ne pas dévoiler la Politique culturelle avant l'étude de crédits — vous vivrez avec une diminution des budgets des conservatoires d'art dramatique qui perdure, et c'est dommage. Alors, je souhaite qu'il y en ait dans la prochaine Politique culturelle, je le souhaite vivement, mais ce que j'ai dans mes crédits, c'est la vérité actuelle, mettons. Espérons que la vérité changera, mais la vérité actuelle, c'est ça, bon. Puis je le sais, que vous aimez les conservatoires, vous en êtes... vous avez... je le sais, mais c'est ça, la vérité.

Les radios communautaires, ma collègue en a parlé aussi, c'est quelque chose d'important. Normalement, ils ont 4 % des budgets, les radios communautaires. Vous dites qu'il y a 11 ministères sur les ministères du gouvernement du Québec qui ont donné le 4 %. Est-ce qu'on pourrait avoir la liste de ces... ça serait le fun de les avoir. Je me demande même si je n'écrirai pas une lettre pour les féliciter, parce que c'est rare, mais est-ce qu'on pourrait avoir la liste des 11 ministères?

Mme Montpetit : Absolument, c'est quelque chose qui pourrait être fourni à la commission.

Mme Maltais : O.K. Parfait, ce serait bien. Ceci dit, ceci dit, si je lis les cahiers des réponses aux documents généraux, il y a des contrats qui ont été accordés par le ministère de la Culture et des Communications, des contrats de pub. On le demande dans Campagnes de publicité, ça permet de voir si le ministère lui-même est un ministère exemplaire.

Alors, pour que votre monde suive, Réponses aux demandes de renseignements généraux, O.K., c'est les renseignements généraux, c'est le plus petit des cahiers. En page... question 3, question 3, ce n'est pas par... ce n'est pas noté... question 3, il y a deux... il y a des campagnes de publicité. Or, le communautaire, les placements dans le cas de la campagne de promotion et de valorisation de la langue française, on est à 0,05 % qui va aux médias communautaires, mais ce n'est pas les radios, c'est les médias communautaires. Quant aux radios, au 40e anniversaire de la Charte de la langue française, elles ont 1,3 % des budgets du ministère. Est-ce que c'est une erreur ou s'il n'y a pas besoin, puis je le dis bien amicalement, d'un petit rattrapage au niveau de la partie Langue française, de bien entendre ce que lui dit la partie Communications? Est-ce qu'il n'y a pas un petit signal là que peut-être qu'il y a, entre les deux ministères, un petit problème de gestion?

Parce que moi, j'ai vraiment... j'ai calculé, là, 40e anniversaire de la Charte de la langue française, sur un budget de 10 720 \$... Pardon, c'est 10 %. Je félicite la... je félicite... Pardon, il y a... Eh bien, je vais féliciter non seulement les 11 ministères, mais la gang de la Langue française. Bravo! Bravo! Parce que j'étais très étonnée, je disais : Ça ne se peut pas qu'ils ne se parlent pas. C'est pour ça que le disais amicalement, ça ne se peut pas qu'ils ne se parlent pas. Bravo! Et j'espère que ça va devenir un modèle. Bravo! Moi, j'ai failli vous... j'ai failli faire quelque chose.

La Présidente (Mme de Santis) : La ministre aimerait ajouter un commentaire.

Mme Maltais : Oui, allez-y. Là, vous le méritez parce que j'ai failli...

Mme Montpetit : Non, non, mais je sais que c'est un dossier qui vous tient à coeur. C'est ça, on est à 15 % au niveau du ministère de la Culture et des Communications. Puis effectivement je ne suis que d'une voix avec vous pour féliciter les ministères qui l'ont atteint, puis c'est un commentaire qu'on refait, et refait, et refait. Je pense que, collectivement, avec tout ce qui se passe dans le Soutien aux médias communautaires, on est sur la bonne direction, mais je vous invite, si vous voulez, là, à partager notre enthousiasme de le faire.

• (17 h 40) •

Mme Maltais : Ceci dit, je pense que le ministère des Affaires municipales, quant à la campagne sur la place des femmes dans la politique municipale, là, qu'on l'a raté. Je pense qu'ils n'ont pas été tout à fait au bon endroit. Ça permet d'envoyer des messages à d'autres ministères.

Un point que je voulais soulever absolument, et je suis sûre que ça va répondre à une préoccupation de la ministre, dans le passé, il y a eu des organisations culturelles qui ont eu accès à des immobilisations. Et c'est important, il s'est fait, au fil du temps, un rattrapage quant à tous les organismes de diffusion, les salles de spectacles, et tout ça, au Québec, vraiment un beau rattrapage. Mais, quand un organisme... puis il y en a de toutes sortes, là, quand une organisation a un nouveau building, je pense beaucoup aux salles de spectacle, entre autres, Théâtre de Quat'Sous, tout ça, ils ont beaucoup de difficultés, après, à arriver parce qu'il y a une sacro-sainte règle au ministère, c'est : On vous fait une immobilisation, mais vous n'avez pas le droit de demander de l'argent par la suite. Ça ne tient pas. Et je plaide ici pour les organisations, ça ne tient pas le coup. Je sais que, dans le passé, peut-être des années où il n'y avait pas des budgets historiques, mais, dans le passé, c'est arrivé qu'il y ait une demande de rattrapage puis qu'il y ait de l'argent supplémentaire qui cible les organisations qui ont eu des immobilisations pour leur permettre de rattraper le coût. Est-ce qu'on peut se dire qu'il pourrait y avoir, dans l'argent que nous verrons de la Politique culturelle ou de l'argent des dossiers qui est là, mais de pouvoir regarder cette sacro-sainte règle qui fait qu'on donne des buildings à des organisations — puis ça, c'est tous gouvernements confondus, là — mais qu'on ne prévoit pas, on ne conçoit pas que ces gens-là vont avoir affaire à avoir une pression supplémentaire parce que ça coûte cher, un nouveau building.

Mme Montpetit : Bien, je pense qu'on a déjà eu l'occasion de discuter d'un dossier, ensemble, plus précis. Ce n'est pas en fonction du... C'est le Conseil des arts et lettres du Québec, là, à quoi vous faites référence, qui donne non pas en fonction d'une infrastructure, mais en fonction d'une mission, en fonction d'un programme, là, donc... Ça fait que je pense que la... C'est parce que, là, vous parlez probablement d'un cas précis que vous voulez porter à notre attention ou...

Mme Maltais : Non, non, non, je ne veux pas parler d'un cas précis. J'ai fait une petite tournée téléphonique au Québec puis j'ai découvert qu'au fil du temps, peut-être dans les 10 dernières années, il n'y avait pas eu de rattrapage pour les organisations qui avaient eu des salles ou des buildings et que ça devenait très difficile au fil du temps parce que les coûts augmentent et donc la pression augmente. Dans les salles de théâtre, le seul que j'ai nommé, là, parce que je ne voulais pas aller nécessairement dans ma circonscription, ou dans d'autres, ou à Québec, c'est le Quat'Sous, par exemple, mais j'aurais pu prendre la Bordée. Ils vivent une pression supplémentaire, et, quand ils ont dit, de bonne foi, au ministère de la

Culture et des Communications : On va s'organiser avec l'argent qu'on a, mais on va au moins être dans un nouveau building, ça devient difficile.

Ce que je plaide, c'est que l'espèce de cran d'arrêt qu'il y a au ministère sur ces organisations-là, il soit levé et que maintenant, à l'avenir, on soit conscients que, quand une organisation a un nouveau bâtiment, il va y avoir des frais supplémentaires. Arrêtons de nous boucher les yeux. Puis je souhaite que le CALQ revoie ce qui s'est passé puis rencontre ces organisations-là et qu'on les finance adéquatement. Parce que ce que ça fait, c'est que ça enlève de l'argent à la création. Il y a plus d'argent pour le loyer, pour l'Hydro, puis tout, mais il y a moins d'argent en création, et je pense que ça commence à paraître sur les scènes du Québec. C'est un plaidoyer.

Mme Montpetit : Oui, bien, au Conseil des arts et lettres du Québec, il y a une mesure de gestion pour les nouveaux lieux. Peut-être si... comme je comprends que c'est un dossier qui vous intéresse particulièrement, vous pourriez obtenir des réponses de la P.D.G., Mme Jean, du Conseil des arts et lettres du Québec?

Mme Maltais : Non, je fais un plaidoyer...

Mme Montpetit : Donc, ça ne vous intéresse pas?

Mme Maltais : Non, ça m'intéresse, attention! ça m'intéresse, parce que je suis au niveau politique, actuellement, O.K.?

Mme Montpetit : Mais ce que je vous dis, c'est qu'il y a une mesure qui existe au niveau du Conseil des arts et lettres pour les lieux auxquels vous faites référence. Donc, on a quelqu'un qui pourrait venir donner une réponse et expliquer comment les sommes sont octroyées dans ce genre de circonstances, qui pourrait vous rassurer et rassurer les organisations auxquelles vous faites référence.

Mme Maltais : Tout à fait. Si elle peut venir rapidement, il me reste deux minutes. C'est parce que c'est ça, mon problème.

La Présidente (Mme de Santis) : 3 min 10 s.

Mme Maltais : Trois moins 10. Bonjour.

Mme Jean (Anne-Marie) : Oui, bonjour. Anne-Marie Jean, P.D.G. du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Alors, oui, comme la ministre vient de l'indiquer, on a une mesure de gestion de nouveaux lieux qui a été aménagée, en fait, pour accompagner les organismes dès les premières années où ils s'installent dans le lieu. On évalue avec eux la variation des frais et on est en mesure de majorer la subvention qu'ils obtiennent à la mission sur un certain temps, parce que ça se stabilise au bout d'un moment, ça peut varier au début et se stabiliser par la suite, et on intègre ce montant à leur subvention à la mission au moment où c'est stabilisé.

Mme Maltais : Est-ce que ça fait longtemps qu'il y a eu... Est-ce que ça arrive régulièrement? Est-ce que, dans les trois ou cinq dernières années, il y a eu des hausses qui sont arrivées sur des lieux?

Mme Jean (Anne-Marie) : Oui, oui. Les organismes qui ont intégré des nouveaux lieux ou qui ont réaménagé, en fait, agrandi un lieu, ont pu bénéficier de cette mesure-là.

Mme Maltais : O.K. C'est parce que j'ai senti une certaine angoisse dans le milieu culturel. S'ils suivent nos débats, peut-être qu'ils vont vous téléphoner et expliquer un peu ça, parce que c'est... Moi, ça m'a toujours fatigué, cette chose-là. Merci beaucoup, Mme Jean.

Dernière question. Les conseils régionaux de la culture, ils sont présents sur tout le territoire, ils sont précieux. Ils ont vu leur financement diminuer pendant ce mandat, est-ce qu'ils ont de l'espoir pour l'avenir?

Mme Montpetit : J'attendais mon micro, pardon. Bien, de toute évidence, on partage plusieurs préoccupations communes avec la députée de Taschereau, et on a eu non seulement des rencontres, mais des discussions aussi avec ces organisations qui sont vraiment très importantes, et elles le savent, et il y aura des bonnes nouvelles pour elles.

Mme Maltais : Il y aura des bonnes nouvelles?

La Présidente (Mme de Santis) : 1 min 15 s.

Mme Maltais : 1 min 15 s? Dans la section Transparence, dernière, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, on n'arrive pas à avoir les montants dévolus aux opérations de prospection hors Québec. On ne les a pas. On les a pour la SODEC, on les a pour Sodexport, on les a pour plein d'organisations, mais on nous dit que l'information ne peut être communiquée en vertu des articles de la loi d'accès sur l'information. Je trouve ça dommage parce que les autres organisations sont très transparentes. Pourquoi on ne peut pas avoir accès à ça?

Mme Montpetit : Parce que les autres sont des sociétés d'État et que ce n'est pas une société d'État, ce n'est pas un organisme gouvernemental.

Mme Maltais : Bien, c'est parce que c'est de l'argent gouvernemental et c'est... Ils ne vivent... Est-ce qu'ils ne vivent que d'argent gouvernemental?

Des voix : ...

Mme Maltais : Municipal.

Mme Montpetit : C'est ça, ils sont financés par la SODEC, mais pas uniquement.

Mme Maltais : Pas uniquement.

• (17 h 50) •

La Présidente (Mme de Santis) : Alors, merci beaucoup. Merci. Maintenant, M. le député de Sainte-Rose, 10 min 30 s.

M. Habel : Oui, merci, Mme la Présidente. J'ai le bonheur de terminer le bloc et les crédits budgétaires en compagnie de la ministre.

Je vais prendre un peu la balle au bond de la députée de Taschereau, parce qu'elle a parlé du conseil régional de la culture, et je tiens à dire, entre autres au niveau du Conseil régional de la culture de Laval, ils ont été créés en 2014 et ils voulaient être financés. Et, suite à des discussions que j'ai eues avec le cabinet de la ministre, nous avons financé le Conseil régional de la culture de Laval. Alors, étant donné que le conseil régional de la culture a été financé, ça nous a permis de pouvoir voir le diagnostic culturel de la région de Laval, donc une offre culturelle et beaucoup d'acteurs sur le territoire, des personnes qui sont très engagées, dont la présidente, qui est aussi la présidente du RTA, le réseau théâtre-ados.

Donc, ils nous ont fourni un diagnostic culturel excessivement intéressant. On a pu, entre autres, comprendre à quel point il y avait beaucoup d'activités dans le secteur lavallois, plus de 6 200 activités organisées par 56 organisations et plus de 1 million de personnes qui participent à des activités, aussi, culturelles à Laval, dont une bonne portion au niveau de la culture scientifique, que j'ai eu l'occasion de parler, avec l'investissement que la ministre a fait de 3 millions en compagnie du MIDI, mais aussi beaucoup au niveau de l'art de la scène. Et, au niveau de l'art de la scène, qui est près de 50 % des visiteurs, eh bien, on a eu une belle annonce au niveau du ministère de la Culture au courant du mandat, on a investi 2,8 millions pour moderniser la Salle André-Mathieu, donc 834 sièges, des panneaux réflecteurs et une reconfiguration de la conque, entre autres, qui ont indirectement aussi bénéficié à l'organisme... à l'OSL, l'Orchestre symphonique de Laval, qui font un travail exceptionnel pour partager et promouvoir la culture au Québec, et notamment faire un maillage entre la culture et l'éducation, parce que les gens de l'OSL, par l'entremise d'Alain Trudel, font un accompagnement au niveau du programme musical dans ma circonscription et la circonscription de mon collègue de Laval-des-Rapides. Donc, l'arts-études est excessivement important, et je tiens à saluer les gens de la Fondation Droit au talent — j'ai été le président d'honneur pour le Concert pour l'avenir TD — donc, ils ont vraiment comme mission de favoriser l'épanouissement du programme arts-études, du programme musical. Et plusieurs de ces personnes, de ces jeunes talents nous représentent très bien, notamment à Philadelphie, où ils gagnent plusieurs prix. Et le concert avait lieu à l'église Sainte-Rose-de-Lima, qui est vraiment un endroit exceptionnel pour propager la culture.

J'avais pris comme engagement, en 2014, de mettre en relief le caractère unique du boulevard Sainte-Rose. Et notamment par les investissements importants qu'on a faits au niveau du patrimoine religieux, plus d'un demi-million de dollars ont été investis pour l'église Sainte-Rose, donc, notamment pour faire la réflexion de la maçonnerie. Donc, des investissements qui sont importants parce que l'église Sainte-Rose, c'est un peu comme l'épicentre culturel d'une portion de ma circonscription.

Et autour de ça, on a fait un développement important au niveau des plaques patrimoniales. Notamment, on a la maison Frédéric Back qui a eu une plaque patrimoniale, et on en passe beaucoup sur l'ensemble du boulevard Sainte-Rose, où mon bureau de circonscription est. Il y a aussi le maintien en bâtiment à l'école Villemare, une importante réflexion qu'on veut faire au niveau de la berge des Baigneurs, qui est juste à l'arrière de l'église Sainte-Rose. Donc, beaucoup d'investissements au niveau du patrimoine. J'ai parlé antérieurement des investissements au niveau du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, 12,5 millions qui vont vraiment bénéficier aux gens qui longent le boulevard Sainte-Rose, et d'importants festivals.

Et, pour moi, c'est très important aussi de mentionner qu'on a eu un budget historique en culture, 778 millions, qui a été salué par l'ensemble des gens en culture, notamment la SODEC, l'UDA, le Conseil des arts et des lettres. Mais aussi je tiens à mentionner que, quand on investit en culture, il y a aussi d'autres importants ministères qui investissent en culture, notamment au niveau de l'Éducation, on a aussi le ministère du Tourisme qui investit beaucoup en culture, et ce qui fait un très beau maillage interministériel pour favoriser un développement, comme par exemple, des festivals, comme le Festival Diapason dans ma circonscription, où on a investi 20 000 \$, au gouvernement du Québec, pour favoriser un festival de musique indépendante. On a investi aussi 55 000 \$ pour favoriser le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles. Et où il y a l'église Sainte-Rose, il y a aussi le symposium où plus de 20 000 personnes convergent chaque année dans le Vieux-Sainte-Rose pour voir 90 artistes peintres et sculpteurs et aussi la Semaine des artisans, qui est proche du patrimoine du Vieux-Sainte-Rose, donc on a aussi une foule d'artisans qui y convergent chaque année.

Donc, vraiment, le patrimoine culturel, c'est un élément important au niveau de la culture au Québec, et le programme d'aide à la restauration du Conseil du patrimoine religieux, c'est un levier important qui permet à des

propriétaires d'édifices à caractère religieux d'obtenir jusqu'à 85 % des coûts des travaux. Donc, les actions qu'on a posées, c'est, entre autres, 12 millions qui ont été injectés au Conseil du patrimoine religieux du Québec dans la restauration à caractère religieux. On a investi, depuis 1995, 322 millions de dollars au niveau du patrimoine religieux.

Donc, j'ai parlé beaucoup d'éléments, notamment, du patrimoine religieux, du maillage entre la culture et l'éducation, mais j'aimerais en savoir davantage au niveau du patrimoine religieux. Quels sont les projets, en 2018, qui ont été faits pour le patrimoine religieux?

La Présidente (Mme de Santis) : Merci. Mme la ministre, 4 min 5 s.

Mme Montpetit : Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente. C'est un dossier bien important qu'aborde le député de Sainte-Rose, puis je sais que c'est un dossier sur lequel on a eu l'occasion d'échanger, qui lui est cher, comme de nombreux dossiers culturels sur lesquels on discute souvent concernant la région de Laval, mais plus précisément sa circonscription.

J'aurais tendance à parler plus largement de la question de nos investissements en patrimoine religieux parce qu'effectivement chacune des églises, chacune des basiliques, des cathédrales, des archevêchés qu'il y a dans chacune de nos régions, de nos villages, justement, sont souvent le coeur de la vie. Mais il y a des enjeux, aussi, particuliers sur la désaffectation de ces milieux et sur les coûts importants, les coûts importants d'entretien, de restauration versus aussi l'importance qu'ils prennent, justement, en termes de patrimoine. Et, dans la dernière année, 2017-2018, pour l'année en cours qu'on est en train d'étudier, donc, c'est 12 millions de dollars qui ont été investis, 71 projets qui ont été, justement... que ça aille du clocher à la restauration intérieure, au bâtiment, au parvis, au fameux parvis de l'église, qui est un lieu encore bien important, justement, d'échange, de discussion dans plusieurs municipalités. Et je pense que c'est avec beaucoup de fierté qu'il faut souligner que, dans les 20 dernières années, c'est 322 millions — je le soulignais d'entrée de jeu dans mon allocution, là — 322 millions qui ont été investis dans notre patrimoine religieux au Québec, c'est 2 916 projets qui ont été soutenus dans toutes nos régions, toutes les régions du Québec, toutes les circonscriptions, parce que, justement, ça démontre toute l'importance que ces milieux représentent en termes de... non seulement de lieux de retrouvailles, mais en termes d'architecture aussi.

On parlait tout à l'heure des huit églises, justement, dans la région de Québec, comment elles sont importantes dans l'histoire du Québec. Et on l'a abordé tout à l'heure, puis je suis certaine qu'on aura l'occasion d'en discuter prochainement aussi, sur toute la question de la stratégie de la protection du patrimoine en lien avec le dossier du *Saint Jérôme*. On a investi beaucoup dans les dernières années pour, justement, s'assurer que les bâtiments soient restaurés, soient entretenus pour ne pas qu'ils se détériorent, mais il y aura également tout un processus pour faire un inventaire des biens mobiliers qui se trouvent dans ces églises pour voir, effectivement, comment on peut encore mieux les protéger. Donc, voilà. Je vous remercie.

La Présidente (Mme de Santis) : M. le député de Sainte-Rose, 1 min 15 s.

M. Habel : Ah! mais il ne me reste qu'à saluer tout le monde et remercier aussi la ministre pour l'étude des crédits, remercier aussi l'ensemble de l'équipe au niveau de la Culture et de l'Éducation qui ont été présentes. Mais j'aimerais laisser les 30 dernières secondes, peut-être, à la ministre pour, peut-être aussi, remercier son ministère ou saluer les gens.

La Présidente (Mme de Santis) : Mme la ministre, 50 secondes.

Mme Montpetit : Est-ce qu'il nous reste du temps pour les remarques finales ou c'est...

La Présidente (Mme de Santis) : Non. Si vous voulez remercier les gens autour de vous...

Mme Montpetit : Ah! bien, écoutez, oui, oui, oui. Bien, je... oui, remercier les gens qui m'entourent, ma chef de cabinet, ma sous-ministre — excusez-moi, je pensais qu'il restait un petit peu de temps à la fin pour ça — et les représentants des sociétés d'État, et les gens du ministère, effectivement, qui m'accompagnent dans ces importants travaux, mais également souligner que je pense qu'au cours des quatre dernières heures on a pu avoir des échanges fructueux pour démontrer à quel point la culture, elle est importante pour nous. Merci, Mme la Présidente.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme de Santis) : Merci beaucoup. Le temps alloué à l'étude du volet Culture et Communications des crédits budgétaires du portefeuille Culture et Communications étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits des programmes 1 et 2.

Ainsi, le programme 1, intitulé Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme de Santis) : Adopté sur division. Le programme 2, intitulé Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme de Santis) : Adopté sur division.

Alors, c'est à mon tour de remercier tous ceux et celles qui ont travaillé très fort pour qu'on puisse avoir cette étude de crédits, aujourd'hui, pendant quatre heures consécutives. Je vous remercie de votre patience, de votre collaboration. Merci à la ministre et les gens qui l'accompagnent, aux deux porte-parole de l'opposition, au député de Gouin, aux députés qui représentent le gouvernement, au secrétariat, ma secrétaire. Merci à tout le monde et merci à monsieur qui s'occupe de l'audiovisuel. Merci beaucoup.

Alors, la commission ajourne ses travaux au mardi 1er mai 2018, à 10 heures, où elle poursuivra l'étude du volet Enseignement supérieur des crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur. Tchao!

(Fin de la séance à 18 heures)